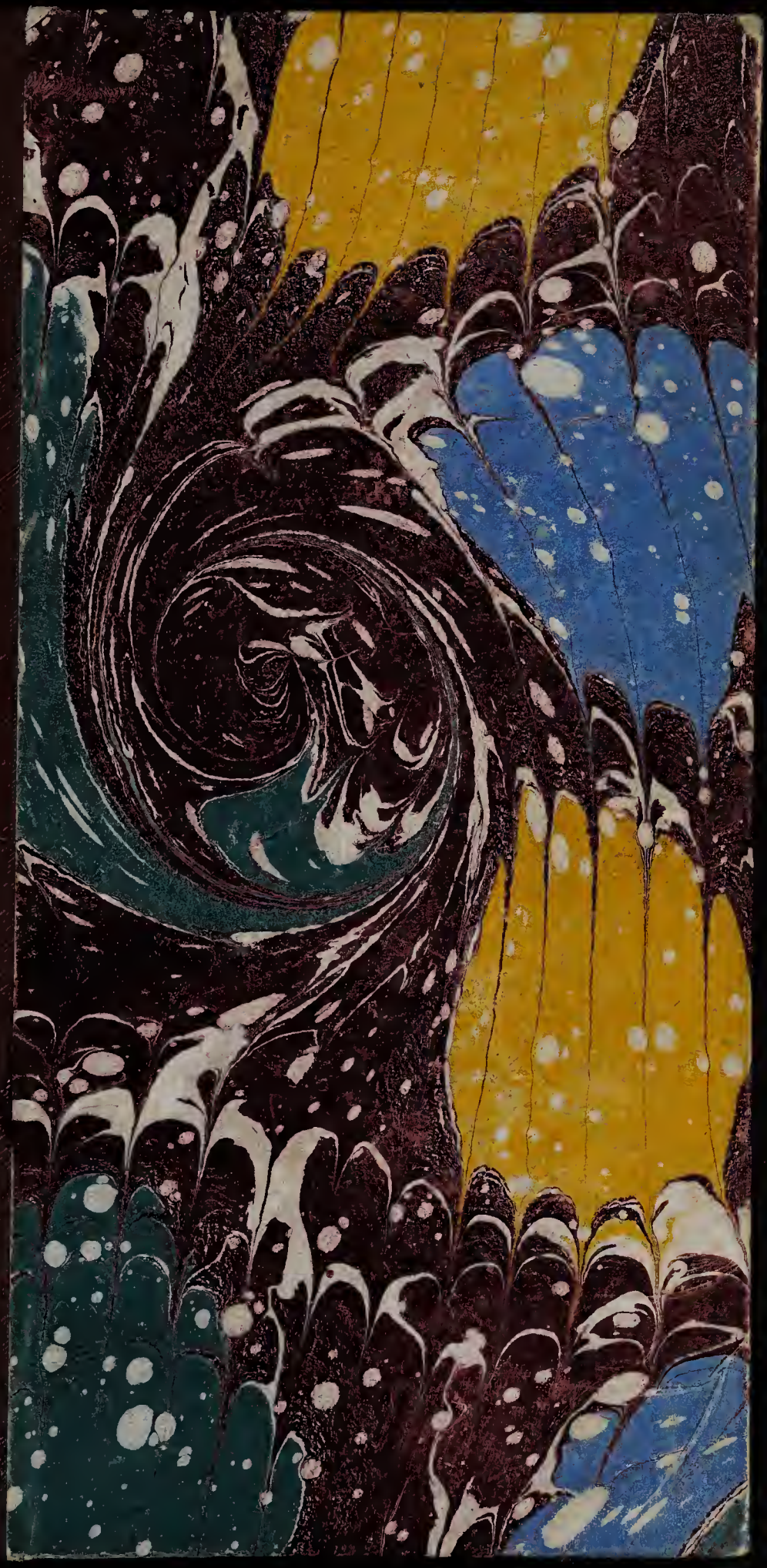

RESPONCE
AV
LIBELLE
INTITVLE'.

ADVERTISSEMENT au Roy Tres-Chrestien.

A PARIS,
Chez CHARLES VLPEAV, demeurant au bout du pont S. Michel, à la tournee des Augustins, à l'image sainct Iacques.

M. DC. XXV.

Case
F
39
.326
1625f2

51-327

Mes Libris[t]es...
Toulouse 15 Juin 1871
(2e Comp...)

Une des nombreuses, et la plus rare peut-être, des Réponses que provoqua le fameux libelle intitulé : "L.L.R. Theologi ad... Regem christianissimum Admonitio...", publié en 1625, pour combattre la politique du gouvernement français, ou plutôt de Richelieu, à l'égard de l'Espagne. Ce libelle fut condamné et brûlé publiquement, par arrêt du Lieutenant-civil, le jeudi 30 8bre 1625, avec un autre du même genre intitulé Mysteria politica... et publié peu auparavant. L'Admonitio était généralement attribuée aux Jésuites, notamment par la rarissime pièce intitulée Le miroir du tems passé à l'usage du présent, 1625. (Sans nom de lieu ni d'imprimeur)[1]. Voir, au sujet de cette grave affaire des Pamphlets et du mouvement considérable d'opinion auquel donnaient lieu à cette époque, les actes de Richelieu (guerre de la Valtoline, Mariage anglais, alliance avec Venise et la Savoie, etc...), le Mercure François de 1625 et le Catholique d'Etat, par le Sr du Ferrier, autre réponse à l'Admonitio (Paris, Bouillerot, 1625, 1 vol. in-8° de 227 p. [2e Edit.], sans compter 19 ff. préliminaires). D'après

(1) La Response attribue formellement le libelle (p. 138) au docteur Boucher, ancien curé de St Benoît de Paris, fameux ligueur,

le Heretique François (t. XI, p. 105 et 106) les Mysteria et l'Admonitio avaient été imprimés hors de France, l'Admonitio en Italie et les Mysteria en Bavière, puis portés de là aux Pays-Bas et traduits, le premier en assez mauvais langage Wallon, le second en assez bon langage françois.

Toulouse, 22 Juin 1891.

P. S. M. Mortimorant de l'Imprimeur, placé à la suite de l'Epitre dédicatoire du Catholique d'Etat, nous apprend que la Response précipitée, publiée le 10 du présent mois, encore qu'elle soit datée du 18 octobre, n'a jamais été veuë ny cognuë, non plus que son auteur, à l'auteur du Catholique d'Etat, qui avait donné sa copie à l'imprimeur il y a plus d'un mois tout entier. Si donc il y a du malin rencontre, comme il est visible qu'il y en a, le sainct n'en est pas à nous, mais à celuy qui, par je ne sçay quelle voye, aura mis le nez

---

alors s'enfuyait à Tournay, et le Miroir le donne à Joannes Eudemon, Jésuite, qui avait accompagné le légat en France.

dans, la nostre ;;

L'autheur de la Responce au libelle
estoit donc un ambitieux, qui ne faignoit
pas, pour paroistre, de se parer des plumes
d'autruy. Son ambition, d'ailleurs, paroist dans
son épitre au Roy, où il dit que, Bien qu'il
n'ait pas été si heureux que son nom ait
encore été exposé aux yeux de sa majesté,
il ose luy dire cependant, sans offantation,
que ce n'est pas icy le premier effet de l'ardeur
dont il brûle pour son service... et il signe
D G. ou DG. - Or, on lit dans le L. X du Mercure
françois, p. 180 du Supplément, qu'au commencement de l'an 1624, une Remonstrance sur les
affaires de la Valtoline fut faicte au Roy par M.r
G. en laquelle se voyoient les artifices de l'Espagnol, etc... Suit le texte de cette Remonstrance.
Il se pourroit que l'autheur de la Responce fust
aussi celuy de la Remonstrance, et que cette
remonstrance ait été, comme il le rappelle
dans l'Epitre de la Responce, le premier effet
de l'ardeur dont il brule pour le service de sa
majesté.

L. S.

Toulouse 23 juin 1621.

GAY ; M. l'abbé Gabriel
uré doyen de Montastruc ;
lu Midi ; M. GAY, ancien

AV ROY.

IRE,

Le feu le plus grand n'estant pas celuy qui iette le plus de fumee, ny le zele le plus enflammé celuy qui faict paroistre le plus d'ardeur, Ie me suis contenté iusques icy de couuer celuy dont la nature en naissant m'a embrazé pour le bien du seruice de vostre Majesté, & de celuy de son Estat, sous la cendre de la discretion, attendant du temps qui faict naistre toutes choses, l'occasion de pouuoir vtilement l'esuenter: Maintenant que le libelle intitulé Aduertissement au Roy, *qui a paru depuis peu de iours, m'en offre la plus glorieuse que i'eusse ia-*

mais sceu desirer ny esperer, là où iusqu'à present i'ay estimé mon silence louable, auiourd'huy ie le tiendrois blasmable, & digne de punition, de ne pas faire en cela ce que ie doy. I'aduouë que s'il ne touchoit que les particuliers dont il blesse l'honneur, ie m'en fusse aussi peu esmeu que le lyon pour le chien. Mais voyant qu'il s'attaque directement à la personne de Vostre Majesté, ne pas repousser le coup qui va donner vne atteinte mortelle à la reputation de son Prince, alors qu'on en a le moyen, seroit me rendre aussi coulpable en son endroit, que celuy qui voyant le poignard leué pour oster du monde celuy qui luy auoit mis, rompit le filet qui lioit sa langue pour luy sauuer la vie, est digne de loüange immortelle: attendu que les Rois ne sont pas simplement considerez comme tels, mais en outre comme Pere de leurs peuples, ie ne puis que ie n'entreprenne la deffence de celuy à qui toutes sortes de respects m'obligent. Ie sçay qu'elle ne pouuoit tomber en vn suiet plus foible que moy, & que charger mes espaules d'vn fardeau qui excede mes forces, est vn zele qui ne sera pas exempt de blasme, mais outre que ce libelle ne subsiste que sur des fondemens si faux, qu'ils se destruisent

eux-mesmes, sçachant que la cause des Roys est celle de Dieu mesme, qui les protege, & les maintient contre tous les assauts & les calomnies de leurs subiects & des estrangers, tant s'en faut que la crainte me diuertisse de ce dessein, qu'au contraire ie me sens conuié à m'y porter par l'asseurance que i'ay que combatre en ce genre pour elle, & vaincre est vne mesme chose, ou si l'effect ne respond à mon desir, la gloire d'auoir osé, au moins couurira-t'elle aucunement mon defaut. Quoy qu'il ne soit point encore venu à ma cognoissance qu'aucun m'ait preuenu en ce deuoir, & que partant ie puisse sans vanité me donner l'honneur d'estre entré le premier en cette lice, ie ne doute point n'estre bien tost suiuy de beaucoup d'autres, qui poussez du mesme motif que moy, aspireront a en remporter la Palme, mais tant s'en faut que ie la leur conteste, qu'au contraire ie la leur cede entierement, m'estant assez d'auoir paru à la teste des rangs, & faict en cela sinon ce que i'ay deu, au moins ce que i'ay peu, afin d'exciter les autres à mieux faire. Et bien que ie n'aye pas esté si heureux que mon nom ait encore esté exposé aux yeux de vostre Maiesté, & que mesmes ie n'aye pas iu-

gé à propos qu'il y doiue maintenant estre, ſi oſeray-ie luy dire ſans oſtentatoin que ce n'eſt pas icy le premier effect de l'ardeur dont ie brule pour ſon ſeruice que ie luy ay rendu, ainſi que le temps ie m'aſſeure, luy fera vn iour cognoiſtre, ſans que de ce peu que i'ay peu, & pourray iamais produire à cette fin, ie pretende recueillir autre fruict, que la conſolation que ce m'eſt de voir qu'en ſatisfaiſant à ce que ie doy à mon Roy, ie puiſſe auſſi par meſme moyen ſatisfaire à moy-meſme. Il reſte SIRE, que comme on plantoit les Lauriers à la porte du Palais des Ceſars, & pour marque de leurs victoires & de gratitude enuers eux, afin qu'ils ne peuſſent y entrer, ny en ſortir qu'ils n'euſſent iournellement pour obiect cet ornement de leur gloire, & ce public teſmoignage de l'affection de leurs peuples. Ainſi voſtre Maieſté daigne, s'il luy plaiſt, honorer d'vn de ſes regards, ce Liure que plein d'vn deuot reſpect enuers elle ie luy conſacre, le voyant, & comme vn Laurier qui cherche l'abry de ceux dont il a pleu à Dieu enuironner ſon front, & comme vn vif monument de la recognoiſſance que luy doit celuy qui eſtant le moindre de tous ſes ſubiects en qualité & en me-

rite, ne cedera iamais neanmoins à qui que ce soit en la passion extresme auec laquelle il se dict & dira tant que l'ame informera son corps.

SIRE,

De vostre Majesté,

Le tres-humble, tres-obeyssant & tres-fidelle sujet & seruiteur.

DG

De Paris, ce 18. Octobre 1625.

RESPONCE AV LIBELLE INTITVLÉ ADMONITION A LOVYS XIII. ROY de France.

QVi que vous soyez ô Autheur du libelle diffamatoire intitulé *Aduertissement à Louys 13. Roy de France*, qui sous le nom des François, comme vn Vipereau qu'elle n'a engendré qu'à sa honte & à sa ruine, ne paroissez au iour que pour ronger de nouueau les entrailles de vostre mere, en deschirãt sa reputation: qui comme vn subiect qui a faict banqueroute à l'obeissance & à la fidelité qu'il doit naturellement à son Prince qu'il est tenu d'auoir touſiours bien en son cœur & en sa bouche, parlez d'vn Roy tres-Chrestien fils aisné de l'Eglise comme d'vn Tyran & d'vn Apostat; qui peu respectueux à l'endroit ceux qu'il a daigné appeller en son conseil pour leur faire part de ses affaires plus importantes, en iettant de la poudre aux yeux des plus simples pour les aueugler en sorte qu'ils ne puissent pas discerner le iour d'auec la nuit, & le vray d'auec le faux, leur imposez auec autant d'audace qué d'ignorance, ce qui n'est iamais tombé en leurs pensees: qui d'vne langue enueni-

mée vomissant plus de poisson qu'vn Cerbere, pour ternir l'honneur & la dignité des plus puissans Roys & Potentats de l'Europe, semblés auoir non moins pris à tasche la destruction de leurs estats que la diffamatiõ de leurs personnes, & le tout pour en foulant superbement aux pieds leurs Sceptres & leurs Couronnes, les faire seruir de marche-pied à la grandeur & à la puissance d'Espagne, dont partisan afidé & gagé que vous estes, procurez de toutes vos forces le prodigieux accroissement. Quique vous soyez (di-je) qui comme vn Achelous escorné couurant vostre defertion, contre vostre patrie, vostre perfidie contre vostre Roy, vostre haine contre ses principaux Ministres, & vostre rage contre les puissances souueraines ordõnees de Dieu, descouurez clairement vostre honte & vostre infamie, si par l'animal dont ce fleuue se reuestit pour combatre Hercule, c'est assez designer celuy qui l'assomme & l'escorche, agrées s'il vous plaist cet auant propos pour remerciement du tiltre de vostre liure, tandis qu'en examinant le corps d'iceluy, ie verray ce qui y sera digne de respõse ou non.

Mais quoy; que puis-ie trouuer de digne en vn libelle tel que celuy, plus puant que les plus puantes exhalaisons qui sortent du Puis de l'abisme, plus farcy d'iniures que le cloaque le plus infect n'est remply d'impureté & plus comblé de vilenies que l'estable d'Augee, comme s'il falloit chercher les per-

les sur les fumiers, & les Marguerites sous les pieds des pourceaux, remuer l'ordure ne prēd elle pas soudain au nez de celuy qui y met la main & allant de la au cœur, ne le saisit elle pas en sorte qu'il ny à peste au monde plus d'angereuse? Il n'y a remede il faut se *Boucher* le nez en passant sur ceste cisterne infernale pour en l'esuentant n'estre suffoqué de ses vapeurs, penetrer subtilement comme le Soleil ceste sentine croupie sans rien attirer de sa saleté, & comme Hercule curer ceste auge & ceste bauge puis que la recompense qu'il y a euë de la voir reluire pour signe au ciel de ses trauaux surpasse la peine qu'il a prise a cet effect. Ie n'ignore pas que comme Alexandre ne vouloit point entrer en lice qu'auec ceux qui estoient fils de Roys comme luy, à vn Docteur il ne faluſt aparier vn Docteur, mais sçachant qu'vn bergerot terrassé vn geant, vn camp volant de moucherons espouuenté, plus vn Roy qu'vne armee rangée en bataille, & que Dieu qui est plus admirable en la fourmy qu'en la Baleine, pour faire esclater d'autant plus ses merueilles que les instrumens qu'il employe a ceste fin sont plus vils & abiects, se sert d'ordinaire des choses les plus basses & contemptibles pour confondre les plus sourcilleuses & releuees, i'ay creu que cõme par l'ignorẽce des Apostres il a destruit la sciẽce des plus doctes du monde, aussi a t'il daigné faire choix d'vn verre de terre comme moy, qui non par vanité plus que par humili-

tecomme vn Socrate qui dit ne ſçauoir rien, mais par la pure verité auons ingenuement ignorer toutes choſes fors ma langue maternelle, afin que fortifié de ſa grace, ie renuerſe la nouuelle Theologie de celuy qui s'y fait appeller Maiſtre.

Mais voyons vn peu quel eſt l'introduction dont il vouloit ſe ſeruir pour comparoiſtre deuant ſon Prince, *le Zelle paſſionné, dit il, qu'il à touſiours eu à ſon ſeruice*, paroles en apparence plus douces que l'Huile, mais en effet plus aigres que les dards les plus tranchans, veu que comme ces zellez de Ieruſalem aymerent mieux s'expoſer à tout ce que la fureur des victorieux, fait d'ordinaire endurer aux vaincus, que de ſe rendre auec leur ville à celuy qui la tenoit aſſiegee. Ce zellé cy pour chaſtiment de ſa rebellion enuers ſon Prince à pluſtoſt fait eſlection de ſe condamner à vn exil perpetuel, que nonpas en recognoiſſant ſa faute auoir recours à ſa clemence, à qui en ce faiſant il a deſrobé la palme que Caton rauit à Ceſar, en luy oſtant le moyen de luy pardonner. Il eſt vray que l'Apoſtre teſmoigne qu'il y en a qui ont le zelle: mais de peur que ceux qui s'en ſentoient eſchaufez ne le tiraſſent à leur aduantage, pour les empeſcher de tomber en ceſte vanité: il adiouſte incontinent apres que ce n'eſt pas ſelon la ſçience ce qui montre bien qu'eſtant deſtitué de la diſcretiõ, on n'en doit faire non plus d'eſtat que d'vne viande ſans ſel qui ſe corompt aiſement, ceſte

vertu qui doit assaisſonner les autres estant si excellente qu'vn grand Anachorete, osant cõtredire l'Apostre qui constituë sur elles pour Royne la charité, n'a point crainte de luy dõner le mesme tiltre. Or quel zelle plus indiscret peut-on conceuoir en vn sujet, que de voir qu'au lieu d'aller trouuer son Roy, & charitablement & respectueusement luy dire en l'oreille ce que sa cõscience luy dit, qu'il ne peut s'ingerer sans courre risque de son salut, il le publie scandaleusement en vn manifeste à fin que tout le monde voye & entende ce dont luy seul deuroit auoir la cognoissance? si la crainte l'areste de recourir directement sur ce suiet à sa Majesté, qui la empesché à ce deffaut de s'adresser à son confesseur pour luy dire par sa bouche ce qu'il n'eut osé faire par la sienne, attendu que la Robbe qu'il porte luy pouuoit à toute heure faciliter l'entree aupres de luy? Est-ce là pratiquer la façon dont Iesus-Christ veut qu'on vse en ce qui est de la correction que fraternellemẽt on doit à sõ prochain qui porte que pour la premiere fois on l'aduertisse secretement de ses deffauts, pour la seconde qu'on prenne deux tesmoins qui en puissent deposer puis qu'en la bouche de deux la verité compiette se retrouue, & pour la troisiesme on le die à l'Egliſe afin qu'il soit traicté par elle à l'esgal de ceux qui pour leur infidelité meritent de n'auoir aucune part en sa communiõ? s'il dit qu'en ce point il n'est pas des Princes

comme de leurs sujets ; en ce qu'on peut dire à ceux cy quand on veut tout ce que bon semble sans aprehender qu'ils le trouuẽt mauuais, là ou l'abord de ceux là n'est pas si libre, & qui pis est le retour bien souuent est moins agreable que celuy de Matines; ie dis au contraire que si celuy qui est la reigle de toutes nos actions nous a prescrit si ponctuellement ce que nous deuõs obseruer en celle cy enuers nos esgaux il semble nous abstreindre à la faire encores d'autant plus estroitement à l'endroit de nos superieurs, que le scandale qu'elle produit est d'autant plus grand que celuy qu'il regarde est de condition releuee, ce qui fait que si quelqu'vn à osté quelque chose de la reputation de son prochain (encores que moindre que luy) est tenu en conscience de le luy restituer, à plus forte raison celuy qui aura tasché sapper entieremẽt celle de son Prince est-il obligé de la luy reparer au centuple, attendu que de ce deffaut pourroit naistre incontinant le mespris, de ses sujets enuers luy du mespris la haine, & de la haine, la ruine de sa personne, & celle de son estat? s'il auoit le zelle dont bruslоit Moyse pour la deliurance de ses freres, n'eust il pas esté droit au Roy comme il fit a Pharon, Ionas au Roy de Niniue sainct Iean baptiste à Herode, veu que bien qu'il ne le baptise pas de ces noms il luy en impute les effets, le faisant oppresseur des Catholiques, le menaçant de l'ire de Dieu comme si desia le gluiue qu'il se feint luy pen-

dre sur la teste estoit prest à tomber dessus, & descriuãt l'Alliance qu'il à auec ceux qui font profession d'vne religion contraire à la sienne comme si c'estoit vn inceste pour parler en cela selon mon sentiment, & ne frauder aucun de la louange qui luy est deuë, ie veux croire pieusement que sa charité est grande à l'endroit de ceux à qui il tasche de procurer quelque soulagemẽt, mais comme nous sommes iuges primitifs de nous mesmes, sentant bien que ses forces ne respondroit pas à son zelle en ce que Dieu n'a pas attaché à sa langue le charme de la persuasion qu'il auoit mis en celle de Moyse, & n'ayant pas la constance de sainct Iean pour acquerir comme luy la palme de martyre pour la deffence de la verité, Il à mieux aymé pour ce coup semer l'exemple du Prophete que au lieu d'aller ou Dieu luy auoit commandé tourna le dos à l'vn & à l'autre, faisant le mesme à Louis treizieſme qu'il auoit fait à Henry IIII. pour la crainte qu'il auoit qu'é sa personne il ne rendist à la memoire du feu Roy son pere & au public ce que Salomon fit à celle de Dauid luy sacrifiant Semey qui non content de maudire publiquement celuy qu'il deuoit benir l'auoit traicté en chien, luy jetant des pierres alors qu'il deuoit le consoler en fuyant la persecution d'Absalon. Il se garde bien de mettre en auant ceste raison que cõme la Remore arrestant ses pas a esté la principale qui la empesché d'executer le dessein qu'il tesmoigne a-

uoir de venir trouuer sa Majesté, bien qu'il semble aucunement excusable en ce que nul n'est obligé de se faire son procés à soy mesme, mais seulement respondre alors qu'on nous accuse, il montre toutesfois que s'il est si indulgent à luy mesme d'espargner la verité en ce qui le touche, il peut estre capable de luy faire violence en ce qui regarde autruy alors qu'il voit qu'elle ne garde pas à son point.

Iettons vn peu les yeux sur les raisons qu'il aporte de ce diuertissement pour voir si elles sont receuables, estant certain que souuent beaucoup se pensent excuser qui se couurans d'vn sac mouillé s'accusant d'auantage, elles sont trois en nombre qu'il qualifie *puissantes mains*, lesquelles contraires à celles qui dans nos colleges indignent le lieu ou le Recteur fait sa residence, le destournent de mettre le pied au Palais de sa Majesté, non sans cause mysterieuse, en ce que comme ceste infame pechereresse Marie Ægyptienne auant sa conuersion, tant plus s'efforçoit de vouloir entrer en vn temple, & plus l'image de la Vierge qui estoit au dessus de la porte en la repoussant rudement, luy en interdisoit l'entree iusques à ce qu'ayant fait vœu de changer sa vie elle s'y sentit admettre doucement; ainsi ceste ame venale qui s'est prostituée publiquement à l'Espagnol en vain eust elle mis le pied sur le sueil du Louure, que recognue incontinant à la marque de rebellion quelle porte sur le front, en eust esté rebutee violem-

ment,

ment, ou se fust on promptement saisie d'elle, sçachãt bien qu'apres son crime, elle ne pouuoit porter en ce lieu que le contenu ou le poison, *Que l'office d'vn Roy est de chasser les heresies, & que s'il est obligé de chasser de son Royaume toute l'heresie sous peine de faire naufrage eternel veu qu'il à pris ceste obligation auec sa couronne qui l'oblige en cela a Dieu & a son Royaume, que sera ce de luy s'il plante aux autres pays l'heresie, espanchant le sang des Chrestiens: Que la foy mesme endure ses subiects calamitez estre les Maistres, & que leur accordant recompense pour leurs beaux seruices qu'ils font en ruinant ses subiects, n'est-ce pas proprement arracher la religion de la France & montrer à ses seruiteurs le peu de puissance qu'il y à pour leur faire teste qu'il tourne ses armes à l'imitation de ses ancestres contre les infideles & Huguenots, qu'il fera vn fruict digne de sa grandeur & conuenable à pieté, qu'il immortalise son nom comme eux, & comme il est Heritier de leur Couronne, il le soit aussi de leur gloire.*

Voila le sommaire de tous les points que ce liure contient en substance, que i'ay bien voulu poser au front de celuy-cy, tant pour, par l'accoustumance que ie prendray d'enuisager de bonne heure les ennemis, ou plustost les monstres que i'ay à combatre, m'en rendre la forme moins horrible & la force moins redoutable quand ie viendray aux prises auec eux, que pour auoir plus de lieu dy respondre aussi le plus sommairement que la fecondité des subiects le pourra permettre, afin que comme les contraires paroissent plus claire-

ment par leur oppoſitiõ, ainſi par celle qu'on verra i'ay de la verité au menſonge, les eſprits ſimples qui ſe laiſſent de bonne foy aller à celle des hypocrites qui n'en ont point, eſtans deſtrompez de la fauſſe creance qu'ils ont eue par le paſſé, en prennent vne contraire à l'aduenir, & ayent de leur Roy les ſentimens que Dieu & la nature leur grauent aux cœurs en naiſſant, & que Satan par ſes ſuppots ne leur peut oſter qu'en oſtant quand & quand de leurs ames le fondement de leur ſalut. Et parce qu'vn termes de diſpute, il eſt neceſſaire de repeter les argumens de celuy auec qui bon conteſte, afin que des meſmes armes dont il ſe ſert pour attaquer ſon aduerſaire, celuy-cy en eſmouſſant les pointes & en rabattant les efforts ſur luy, en remporte & plus facilement plus glorieuſement la victoire, ie repeteray auſſi les meſmes paroles que noſtre eſcriuain à couchées en ſon eſcrit, tant pour les tourner contre luy en autant deprints homicides, que pour teſmoigner la candeur & la netteté de mon procedé enuers luy, qui eſt tel que ie n'en veux tirer autre auantage que celuy qu'il me donnera luy meſme, eſperant tant en la iuſtice de ma cauſe que ſuppleant au deffaut de mes forces, elle me produira au iugement ſinon de tous, au moins de ceux qui aiment & reuerent leurs Roys comme ils doiuent, l'euenement que d'ordinaire le bon droit acquiert ſur vn mauuais.

Il dit donc (parlant du Roy) *que le peril auquel*

ſon conſeil la fourré eſt extreme. Que la guerre qu'il a entrepriſe par le caiolement de ſes Conſeillers eſt pour arracher la vraye Religion & planter l'hereſie à la deffence d'vne rebellion.

Aquoy ie luy reſpondray que comme le Conſeil que circonuenant la prudence d'vn Roy & abuſant de ſa bonté, le porteroit à clos yeux en vn precipice ou ſa ruine ſeroit ineuitable, pour ne luy auoir repreſenté la grãdeur du peril ou il s'expoſe, ou pour luy en rendre l'yſſuë auſſi facile que l'entrée, ne pourroit eſtre aſſez blaſmable voire puniſſable : Que comme le Conſeil en outre qui pour eſtre cõpoſé de perſonnes laſches & timides de nature a qui les ombres tiennent lieu de corps, ne ſuggeroient à leur Prince que des reſolutions baſſes & indignes de ſa grandeur, leſquelles ſont autant deſtançons qui appuyans les conqueſtes de leurs aduerſaires, leur donnent la hardieſſe de les pouſſer iuſques ou l'ambition peut porter vn courage deſreglé, ſeroit non moins coulpable que l'autre: Qu'auſſi le Conſeil qui pour fuyr les extremitez des reſolutions trop hardies ou trop foibles prendroit le milieu des deux, en ne ſe portant qu'à celles qui vont à repouſſer ce que l'honneur & la conſcience dictent pouuoir eſtre encore moins ſouffert que ce qui attente directement à noſtre propre vie, ce Conſeil la, par la voix de tous eſt auſſi digne de louange que les autres le ſont de blaſme. Or c'eſt en ce ſens cy que le Conſeil du Roy en merite plus que ie

ne puis dire, non pour l'auoir porté à ne plus souffrir que l'Espagnol opprimast ses alliez sans les secourir, puis qu'auant que ceux qui le constituent auiourd'huy eussent l'honneur d'entrer dans les affaires non seulement la deliberation en estoit elle prise, mais mesme en estoit on desia venu à l'execution, ains pour auoir cõfirmé sa Maiesté à vne actiõ qui luy deuoit produire ceste gloire qu'é rẽdant à ses alliez ce à quoy il est obligé enuers eux, il se rẽd aussi ce qu'il se doit à soy-mesme, attendu que de leur conseruation ou de leur perte, depend aussi en partie la sienne. Par là il paroist clairement que ce n'est donc pas son Conseil qui la fourré dans le peril, mais au contraire que l'y ayant trouué engagé, il luy a presté les mains pour luy ayder à s'en tirer, ny ayant point de doute que si la prudence veut que de deux maux on choisisse le moindre, il n'ait esté plus expedient de prendre vne constante resolution d'arrester le cours des progrez de l'Espagnol à qui a guise d'vn torrent qui innonde tout, il estoit d'autant plus aisé de gaigner païs qu'il ne trouuoit rien qui s'opposast à sa violence, que non pas par ce manquement le laisser croistre à tel point que voulant par apres luy resister, nos efforts se feussent trouuez vains, & par consequent nostre mal sans remede. Que la guerre aussi dont il porte, ayt esté faicte pour la cause qu'il met faussement en auant, la vérité les Princes le desmentent hardiment, faisans voir à vn chacun qu'elle

n'en à autre que la reſtitution de la Valtoline entre les mains des griſons que l'Eſpagnol on auoit iniuſtemẽt deſpoüillez, en quoy le Roy à vſé de la prudence du Medecin, qui pour guerir vn mal tente les remedes l'enitif, auant que d'envenir aux extremes, en ce que voyant que la patience & la douceur dont il a vſé a attendre l'accompliſſement du traitté de Madrid le rendoit plus ſur à l'inexecution de ſa promeſſe, que pouuoit il faire autre choſe pour ſon honneur & le ſoulagement de ſes alliez que de reprendre par la voye des armes. ce qui ne pouuoit luy eſtre deſnié par la raiſon & la iuſtice. Mais de dire comme noſtre impoſteur fait, *que ce ſoit pour arracher la vraye Religion & planter l'hereſie à la deffence d'vne rebellion*, c'eſt la calomnie la plus claire & la malice la plus noire dont le pere de menſonge & le Prince des tenebres ſe peut ſeruir pour ternir la reputation d'vn Roy tres Chreſtien fils aiſné de l'Egliſe, qui depuis qu'il a pleu à Dieu le faire ſeoir au throſne de ſon pere, ayant ſuccé auec le laict ceſte leçon que le ſeruir eſt regner, & en procurant l'auancement de ſa gloire & celle de la Religion, procurer la ſienne propre a contribué a ceſte fin tout ce qu'on pouuoit attendre du zelle & de la pieté d'vn Charlemagne & d'vn ſainct Louys, iuſques à n'y eſpargner non plus qu'eux la propre perſonne. Quelle apparence donc d'accuſer ce grand Roy, *d'arracher la vraye Religion & planter l'hereſie à la deffence d'vne rebellion*, luy qui

par des actions auſſi glorieuſes & viſibles à tout le monde qu'elles ſont meritoires deuant Dieu, a teſmoigné iuſques icy n'auoir autre but que d'extirper l'hereſie & eſtablir la vraye religion, afin que comme il n'y a qu'vn Dieu, qu'vn Roy & qu'vne Loy en ſon eſtat, il ny ait auſſi qu'vne ſeule foy, le penſer eſt vn crime, & l'eſcrire puniſſable d'vne amend'honorable à la face de la France, de la perte du poing qui à oſé tracer meſchamment vne choſe ſi pernicieuſe, & du ſuplice deſtiné aux criminels de leze Majeſté, cependant comme vn abiſme attire vn autre abiſme, & vne fauſſeté vne autre, ie puis auſſi peu ſouffrir celle qu'il conçoit en ces mots *à la deffence d'vne rebellion*, que celles dont elle eſt precedee & procedee tout enſemble. Car qui des deux ou du Roy, ou du Roy d'Eſpagne s'eſt porté à la deffence d'vne rebellion? du Roy qui a ſecouru les Griſons contre celle des Valtolins, ou du Roy d'Eſpagne qui la fomentee en faueur des Valtolins contre les Griſons leurs vrais & naturels Seigneurs? Si ce Docteur cy commet vn tel erreur, en vn fait que les enfans ſçauent, que ne doit-on preſumer de luy en ce qui eſt purement du droit qu'il n'y à que les Docteurs qui entendent, auſſi pour loyer de ſon trauail luy en prendra-il comme à celuy qui choppent ſur le bord d'vn precipice, roule inceſſamment iuſques à ce qu'il ſe ſoit rompu le çol.

Que la pretexte ſous lequel ils ont voulu celer la verité à ſa Saincteté concernant les affaires de la Valteline, & le reſtabliſſement du Palatin aux terres qu'il pretend, fait voir aux aueugles l'iniquité des confederations faites auec les Caluiniſtes. Si l'Autheur eut daigné declarer le pretexte dont il parle qu'il ne fait ſans doute qu'à deſſein de ne pouuoir eſtre contredit en cela, on luy auroit riué ſon cloud de ce coſté la, mais puis que de ſa grace il me releue de ceſte peine, ie me diſpenſeray auſſi ſon bon plaiſir en cét endroit de rien toucher de ce qui concerne la Valteline, pour venir à l'eſtabliſſement du Palatin, & dire à ce bon Docteur auec la modeſtie que ie doits ſans comparaiſon il à que s'il eſtoit auſſi bien informé de l'affaire du Palatin que ſa Saincteté l'eſt de l'autre, il n'imputeroit pas du blaſme auec les Miniſtres, de ce dont par la voix de tous ils meritent louange: il eſt vray que le Roy d'Angleterre outre l'alliance que nous auons de longue main auec ſes predeceſſeurs & celle que nous auons contractee de nouueau par le mariage que chacun ſçait, eſtimant que le plus ſolide ciment qui peut iamais lier ces deux Couronnes, ſeroit vne ligne offenſiue & deffenſiue, à fait toutes les inſtances poſſibles pour paruenir à ce point, mais le Roy & ſon conſeil ſe reſtreignans à la ſeconde, ſe ſont touſiours iudicieuſement deffendus de la premiere, ſur ce qu'elle n'eſtoit aduãtageuſe n'y à l'vn n'y à l'autre: leurs raiſons eſtant que le Roy ſe declarant Chef

d'vn party de creance contraire à la ſienne, outre que cela eut ſonné mal aux oreilles de ſa Saincteté, & à celle des Rois & Princes Catholiques qui pour ce moyen euſſent fait vne autre ligue pour contrecarrer la leur, ſa Mᵗᵉ. qui par la, de Iuge ſe fuſt rendu partie, en perdant ce glorieux tiltre d'arbitre de la Chreſtienté que les Roys ſes deuanciers luy ont laiſſé, euſt perdu quant & quant & le pouuoir & les moyens qu'il peut auoir parmy le party Catholique de procurer le reſtabliſſement du Prince Palatin par voyes amiables, & par ainſi l'aſſiſtance qu'il euſt peu rẽdre par celle des armes au Roy ſon beau frere, & à luy leur euſt apporté plus de dommage que de profit. Si noſtre Docteur qui faict profeſſion de tout ſçauoir fors la verité euſt ſceu celle cy qui n'eſt ignoree que de ceux qui ne la veullent pas entendre, & de plus la negociation que nous auons euë auec le Duc de Bauiere ſur ce ſubiect, il n'auroit pas parlé au contraire comme il à faict. Et bien qu'en cela on luy peuſt faire iuſtement le reproche que Thucidide faiſoit aux Grecs d'eſtre eſtrangers en la grace, en ce que la cauſe qui la fait tomber en cet erreur eſt de ne ſçauoir pas au vray les choſes qui ſe paſſent en France, il en eſt toutesfois aucunement excuſable en ce que de François naturel qu'il eſtoit par ſa naiſſance, ſa rebellion enuers ſon Roy la rendu neceſſairement Eſpagnol.

La premiere eſt, *la grandeur du Roy*, dit il

qui

qui esblouit les yeux des plus clairs voyans leur rendant l'acces sinon impossible à tout le moins tres-difficille. La 2. le pouuoir & l'autorité de ses Ministres lesquels par leur multitude & puissante grandeur estoufferoiẽt à l'instant mesme le conseil d'vne personne qui ne leur est accomparer en credit aupres de sa Majeste estant clair qu'ils n'ont autre but & intention que de pescher dans l'eau trouble, pour en faire leur profit particulier negligeant celuy de leur Maistre.

La 3. que s'il venoit à proposer vne paix là ou non seulement la guerre est conclue, mais desia auec vn bon heur martial, si aduancée que tout semble fuir sa puissance & le coutelas teint au sang de tant de personnes, il seroit reputé Antipode de raison, & pis qu'enuieux de l'heureux succés des armes de sa Majesté.

Pour respondre à la premiere ie diray que bien que l'homme soit creé à l'image de Dieu, si est-ce que les Rois comme ses Lieutenans & Vicerois en terre, la faisant reluire en eux auec d'autant plus d'esclat & d'eminence que leur condition surpasse celle des autres, ie ne doute point qu'vn homme tel que celuy cy approchant de sa Majesté, ce ne soit exposer vn atome au Soleil, mais comme Phœbus voyant Phaëtõ qui desiroit estre recogneu de luy pour son fils, depossa pour vn temps d'autour de son chef les rayons dõt il estoit courõné afin de luy donner moyen d'en approcher, ainsi le Roy (quoy que Majestueux) tempere il sa grauité par la douceur de l'affabilité dont il reçoit tous ceux qui se presentent à luy, ce

qui fait que nostre escriuain y pouuoit auoir vn accés aussi libre, qu'il le qualifie *sinon impossible à tout le moins tres difficile.*

Quant à la 2. apres auoir pensé & repensé dont peut paruenir la haine qu'il porte aux Ministres de sa Majesté, qu'il n'a jamais veus qu'en peinture, ou fort ieunes, veu le long temps qu'il y a qu'il n'a respiré lair de la France, ie n'en trouue point d'autre cause sinon que comme le loup hait naturellement les chiens qui l'empeschent d'entrer au parc, pour se gorger de la chair des brebis innocentes, ainsi à til en horreur ceux qui ialoux de la dignité de leur Roy & de la grandeur de la France, le portent comme ils doiuent à rogner les aisles à l'ambition & à la conuoitise d'Espagne qui ne volle que par les plumes d'autruy, & comme la Ratte qui s'enfle des humeurs des autres parties du corps, veut aussi se gonfler de celles qui constituent le corps de l'Europe. C'est la raison pour laquelle ils ont acquis aupres de sa Majesté le pouuoir & l'authorité que leur experience, leur fidelité & leurs seruices meritent, car si Agamemnon souhaittoit dix conseillers tels que Nestor, & Daire, autant de Zopires qu'il y à de grains en vne grenade, elle qui possede en eux par effet ce que ces deux grands Princes auoient seulement en desir, & sçait que non seulement comme ce dernier ils mutilleroient leurs membres pour l'vtilité de leur maistre, mais mesmes sacrifieroient leur propres vies à cet-

te fin, il n'y à point de doute qu'il n'adiouſte autant de foy à leurs conſeils qui ne vont qu'à la conſeruation & augmentation de ſa gloire & de ſon Eſtat, comme il doit reietter ceux d'vn homme tel que celuy cy qui n'en deſire que la diminution & la deſtruction, ce qui fait que par ce moyen *ils les eſtoufferoient comme il dit, non par leur multitude & puiſſante grandeur*, mais par la raiſon & par la verité qui doiuent preualoir à toutes choſes. Au reſte comme vn voleur meſurant autruy par luy meſme appellera le plus homme de bien voleur comme luy, & la femme la plus perdue d'honneur impoſera ſon nom à la plus pudique Matrone du monde, ainſi cét homme cy qui comme le chameau qui ne peut boire que l'eau ne ſoit troublee, n'a peu eſtranger la ſoif de ſon auarice que par le trouble de la ligue, qu'il à plus puiſſamment excité que nul autre, oſe-til auec autant d'impudence que de fauſſeté leur mettre à ſus qu'ils n'ont autre but que de peſcher dans l'eau trouble pour en faire leur profit particulier negligeant celuy de leur Maiſtre, mais la France aux yeux de qui ils expoſent tous les iours toutes leurs actions, luy donne en cela vn public deſmenty, veu que tous ceux de ſes enfans qui font eſtat de cenſurer tellement toutes choſes qu'ils ne pardonnent pas à leur mere propre n'ont iuſques icy ſceu leur donner aucune atteinte de ce coſté la. Et puis quand on luy accorderoit ce point qu'ils fomenteroient la guerre, (ce que

ie ne fais pas) que leur en pourroit il reuenir? eſtre penſionnaires des Huguenots pour faire la paix auec eux & la rompre auec l'Eſpagne, ils trouueroient bien mieux leur compte en fauoriſant ſes deſſeins au preiudice de ceux de leur Roy, mais ce n'eſt pas, graces à Dieu, ce dont on les accuſe, & dont partant ils n'ont point beſoin de ſe iuſtifier, au contraire le plus extreme deſplaiſir qu'elle reſſente, eſt de voir que ceſte pluye d'or dont elle penetre les choſes les plus impenetrables, eſt vn fer qui rebouche contre leur fidelité & leur integrité comme vne armeure à l'eſpreuue de tous les traits qui voudroient taſcher de l'entamer: ſi par ceux qui peſchẽt en eau trouble, il entend ceux à qui il a pleu à ſa Majeſté commettre le ſoin & adminiſtration de ſes finances, outre qu'au veu & au ſçeu d'vn chacun il les meſnagent auec telle reigle que ſi l'on y remarque quelque deffaut c'eſt pluſtoſt en l'eſpargne qu'en la profuſion, la verité par ſa bouche propre rend ce teſmoignage en leur faueur qu'ils ont la conſcience & les mains ſi nettes pour ce regard, que s'ils n'auoient recueilly de la ſucceſſion de leurs Peres, dequoy ſouſtenir le fais de leurs charges, en leur mort ils enſeueliroient la memoire d'Ariſtides, dont la pauureté fut telle, apres le maniement qu'il eut de tous les deniers leuez en la Grece, qu'il falut que ſes obſeques fuſſent faites aux deſpens du public.

Ayant reſpondu aux deux raiſons prece-

dentes, il reſte à venir à la troiſieſme qu'il ſemble emprunter de la bouche de Demetrius à qui vn quidant preſentant vn liure qui traitoit de la paix, il luy reſpondit, tu as bonne grace de venir parler de paix à vn homme cõme moy qui n'a autre ſoing que de la guerre & de prendre & de forcer les villes, puis qu'il dit, *que s'il venoit à propoſer vne paix, la ou non ſeulement la guerre eſt conclue, mais deſia auec vn bon heur martial ſi aduancee que tout ſemble fuir ſa puiſſance, & le coutelas teint au ſang de tant de perſonnes il ſeroit reputé Antipode de raiſon, & pis qu'enuieux de l'heureux ſuccés des armes de ſa Majeſté.*

Aquoy ie reſpondray que quand bien la guerre ſeroit auancee au point qu'il dit, s'il ſe ſouuenoit de l'authorité que les Druides auoient vers les Gaulois, auſquels bien qu'ils fuſſent en bataille rangee preſts à ſe choquer, leur preſence eſtoit ſi venerable, & leur parole ſi charmante que comme laymant attire le fer, elle leur faiſoit tomber les armes des mains & les portoit à ſe reconcilier les vns auec les autres, il deuoit ſuiuant leur exemple faire en ceſte occaſion ce qu'ils faiſoient alors, & bien que le ſuccés en ſoit douteux, il eut touſiours eu de l'honneur à le tenter, mais le zelle de ces anciens s'eſtant refroidy depuis leur temps, en ceux qui bien que differẽds de nõ, leur ont ſuccedé en leur fonctiõ, on ne doit pas trouuer eſtrange que noſtre Docteur en ait eu ſi peu pour ſa part, qu'il luy ait eſté impoſſible de le faire paroiſtre. Ie ne

puis toutesfois que ie ne loüe la franchise auec laquelle il recognoist le progrez que les armes du Roy ont fait en Italie au commencement qu'elles y ont paru, encore qu'à dire le vray la chose parlãt d'elle mesme, il ne nous donne en cela que ce qu'il ne nous peut oster, mais en ce qu'il y adiouste ces mots. *Et le Coutelas tint au sang de tant de personnes*, il semble qu'il n'y ait pas tant coulé ceste phrase pour ornement de son discours, que pourmalicieusement notter le Roy de cruauté, comme s'il se plaisoit a espandre le sang (vice duquel son naturel a esté tousiours fort esloigné) & que la louãge la plus insigne que l'õ luy puisse dõner de sa valeur soit celle qu'on donnoit à Cesar & à Pompée, d'auoir fait passer tant de gẽs par le tranchant de lespée qu'on ne les nombre qu'à millions. Surquoy ie ne puis que ie ne die que comme Scipion enuioit plus les Lauriers du premier pour les auoir cueillis sur des nations belliqueuses, que de ceux du deuxiesme qu'il auoit amassez parmy des peuples effeminez ainsi le Roy ne prisera iamais tant ceux que les Catholiques le contraindront d'acquerir sur eux, que ceux qu'il a iusques icy remportez sur les Heretiques, que par vn zele passionné nostre escriuain a passez sous silence.

Ayant loué le Roy de l'affection & bienueillance qu'il a enuers ses subiets, & de la vertu qui luy a acquis le nom immortel de iuste, qui sont choses esquelles il ne sert que

d'Echo à la renommée, attendu quelle les publie par tout, & desquelles neantmoins il vse à mesme fin que le pescheur qui sous l'appast cache l'hameçon dont il prend le poisson, afin de tascher sous la douceur de ces paroles à surprendre sa Majesté, il adiouste *que le peril auquel son conseil la fourré est extreme. Que la guerre qu'il a entrepriſe par le caiolement de ses Conseillers, est pour arracher la vraye Religion & planter l'heresie à la deffence d'vne rebellion. Que le pretexte sous lequel ils ont voulu celer la verité à sa saincteté concernant les affaires de la Valtoline, & le restablissement du Palatin aux terres qu'il pretend, fait voir aux aueugles l'iniquité des confederations faictes auec les Caluinistes.* Que par les peines dont Dieu a chastié son peuple pour auoir faict alliance auec les Palestins Siriens & Egiptiens, le Roy garde la vengeance de ce iuste Iuge, & se desembarasse des pieges ausquels l'ont mis ses Ministres, en suite apres auoir dépeint le Roy d'Angleterre, les Holandois, B. Gabor, le Roy de Suede & les Venitiens de couleurs telles que l'inuention humaine trauailleroit beaucoup à en trouuer de plus exquises pour representer des Demons, les traits les plus artistes dont il tasche dadoucir le tableau du Roy sont en le faisant chef & Coriphes des impies. [De plus que son peuple soit opprimé de tributs & tailles les Eglises & le Clergé appauuris, la Noblesse tourmentée, les Villes & Citez florissantes reduites en extreme necessité que le peuple soit contraint de mourir de

faim pour maintenir & entretenir vne ſi abominable confederation. Qu'il perd & ruine la France en donnant par an aux Holandois ſix cens cinquante mil liures, au Palatin beaucoub d'auantage, deux cens milles à B. Gabor, & encore plus grande ſomme aux Baſchats des Turcs, entretient vne armee aux Griſons, vne autre pour combatre Gennes.

Il n'oublie pas auſſi à deſpeindre les Chefs de la ligue de toutes couleurs fors que la blanche, mais ſur tout la perſonne du Roy de l'ancre la plus noire qui iamais fut veue, quand il dit qu'il opprime les Catholiques par vne rage & furie barbare.] Que la ſource de tous ces maux eſt la pretention des confederez laquelle eſt tres-pernicieuſe, car encore qu'ils cachent leurs intention les voylant ſous mille diſcours fardes, toutesfois les buts qu'ils ont ne tendent à autre que d'abolir la religion Catholique & d'agrandir la prerenduë reformee, que nos ſoldats tant en Engadin que par toute la Valtoline pillent les Egliſes battent les Preſtres & les iettent hors de leurs benefices pour y placer les Predicans comme au paſſé. Que toutesfois rien de cecy n'eſt paruenu aux oreilles du Roy, à cauſe de la puiſſance de ſes Miniſtres, que ſa couronne s'engage & ſe vend pour trouuer des armes à la ruines de ſa foy & à la confirmation de l'hereſie, que nous voulons entierement ruiner la maiſon d'Autriche, l'Empereur, l'Eſpagnol, les Electeurs de Maience, de Cologne

& de

& de Treues, le Duc de Bauiere & leurs associez. Que Gabor soit Roy de Hongrie, le Palatin de Bohëme. Nous pretendons de rendre Maistres de toute la Flandre les Holandois, mettre les Turcs en possession des Indes, à Mansfeld & à Brunsuuic nous auons offert de prendre le choix de ce qu'ils conquesteront par force: Enfin nous voulons tout bouluerser & renuerser, & constituer en Europe vne nouuelle Republique. Ayant allegué l'amitié que Iosaphat Roy de Iuda fit auec Ochosias Roy d'Israël tendant à faire des Nauires pour aller en Tharse lesquelles furent brisees, & par ainsi le voyage demeura sans effect. Il adiouste, *que par les peines dont Dieu a chastié son peuple pour auoir fait alliance auec les Palestins, Syriens, Egyptiens, le Roy garde la vengeance de ce iuste Iuge, & se desembaraſſe des pieges auſquels l'ont mis ses Ministres.*

Icy fault-il que ie respondе auec le Sage, que toutes les choses sublunaires ayans leur tẽps, ce qui fait tomber la plus part des hommes en erreur, est de ne les sçauoir pas distinguer comme il faut, parce que comme les Roys & les Princes pour le bien & vtilité de leurs Estats en changent les loix selon la diuersité de leuts regnes, & l'Eglise pour le regime & gouuernement des ames que Dieu luy a commises, a en des siecles pour bonnes considerations faict des decrets & constitutions, qu'en d'autres elle a abrogées pour des raisons encores meilleures, sans toutesfois que pour tel-

les mutations on les puisse accuser d'inconstance & de legereté : Ainsi Dieu qui est la mesme Iustice & equité a-t'il en certains tẽps & en certains cas deffendu à son peuple des choses qu'il leur a permises en d'autres. Par exemple, y a-t'il rien au monde dont il ayt esté si jaloux que dene souffrir qu'on taillast aucune Image, & il baille luy mesme le modele de ceux des Cherubins qui estoient au Propitiatoire, a-t'il pas prohibé le larcin, & il enjoinct aux Israëlites de piller les Egyptiens, a-t'il pas eu à contre-cœur la fornication, & il commande à vn Prophete d'espouser vne paillarde, a t'il pas eu en horreur le meurtre, & non seulement il approuue celuy que Phynée transporté de zele commit, mais en outre il l'en loüe luy mesme à Moyse ; en fin si ie voulois parcourir les commandemens inserez dans les Tables de la loy, à peine s'en trouueroit-il vn seul qui n'eust esté violé ? Est-ce à dire neantmoins que pour telle infraction, l'Autheur de la loy, & la loy mesme en soient moins iustes, & qu'elle doiue estre moins obseruée, rien moins veu qu'il n'y a rien en tout le texte sacré qui nous soit recommandé si souuent & si estroictement que ceste obseruation qui nous importe de nostre salut, mais c'est que comme celuy qui a donné l'estre à la nature, & qui par consequent comme Createur n'est point subjet à la creature, en change la face, & en renuerse l'ordre quand il luy plaist, sans toutesfois que par ce desreiglement elle laisse d'estre

ce qu'elle eſt, ainſi peut-il alterer, voire commuer toutes les loix qu'il a iamais faictes en d'autres nouuelles, ſans que pour cela il ſoit autre qu'inmuable, ny puiſſe eſtre tenu d'en rendre autre raiſon que ſa ſeule & pure volonté.

Toutesfois pour me reſtreindre preciſément à l'exẽple que l'autheur met en auant de Ioſaphat, ie diray que ayant recueilly la couronne de Iuda alors que le Royaume eſtoit en eſtat de pouuoir non ſeulement ſe conſeruer contre celuy d'Iſraël (auec qui depuis le retranchement qu'en fit Iheroboam il auoit touſiours quelque choſe a demeſler, tant il auoit vn extrême deſir de ſe reünir à la partie dont il auoit eſté ſeparé,) mais meſme reſiſter aux autres ennemis dont il eſtoit enuironné, ſur leſquels il obtenoit par fois des victoires ſignalees, il ne pouuoit legitimement ſe lier auec ce Roy idolaſtre dont l'alliance luy eſtoit interdite, particulierement pour vn ſubiect tel que l'eſcriture rapporte, puis qu'il n'auoit pour fin que celle que les Eſpagnols ſe ſont propoſée en la conqueſte des Indes, ſçauoir eſt pour contenter la conuoitiſe inſatiable qu'ils auoient de ſe remplir d'or. Mais comme par le debris de ceſte flotte Dieu teſmoigna combien il improuuoit ceſte entrepriſe, auſſi par l'heureux ſuccez qu'il donna à celle que Salomon fit auec le Roy de Tyr, fit-il voir clairement luy eſtre du tout agreable, attendu qu'elle n'aboutiſſoit pas tant à l'entretenemẽt

& augmentation de la pompe dont ce grand Roy a signalé son regne sur iceluy de tous les Roys de la terre, comme à la decoration & embellissemét de la Cité & du sainct Temple, ou celuy qui se sied sur tous les Cieux daignoit bien faire esclatter les rayons de sa Majesté infinie, & ce par le moyen de l'or & de l'argent qui sembloient lors estre tellement descheus du prix de leur excellence, qu'à peine en faisoit-on distinction d'auec les pierres tãt ils s'estoient rendus communs : Si nostre autheur à qui les mains fretillent tant d'escrire que son imprudence luy fait imprimer ce qu'il deuroit suprimer, & sa precipitation obmettre ce qu'il deuroit mettre, en exposant à nos yeux sur vn fueillet l'exemple de Iosaphat, eust daigné en vn autre y opposer celuy de Salomon, il se seroit releué de la peine de gaster de l'ancre & du papier, puis qu'il eust veu tost apres que ce que Dieu reprouue en l'vn, il l'approuue en l'autre si manifestement, que pour le sceau de confirmation qu'il y appose, il y estend profusément sa benediction. Mais puis qu'en ce qui pique autruy, il a la conscience si large, & en ce qui le touche si estroite, que de peur de se mesprendre il n'ose laisser eschapper à sa plume vn seul traict qui le puisse tant soit peu blesser, il ne trouuera pas mauuais que la mienne qui n'est pas si scrupuleuse, mais plus religieuse s'estende vn peu dauantage sur ce subiect, luy faisant voir par l'estat d'Israël en ses diuers aages, & selon la

neceſſité ou ſes principaux chefs & conducteurs eſtoient reduits, que non ſeulement Dieu n'a point chaſtié ſur eux l'alliance qu'ils ont eſté contraincts de faire auec les infideles, mais au contraire les a comblez quelquesfois de tant de proſperitez qu'elle a fait naiſtre en leurs voiſins vne enuie qui leur rongeoit continuellement le cœur: Ie ne pretends pas icy apporter tous les exemples que le champ de l'eſcriture me fournit, parce qu'il m'en prendroit volontiers comme à celle qui curieuſe de parer ſon ſein entrant en vn parterre pour y faire vn bouquet, ſe trouue incontinent ſurmontee, & par l'abondance & varieté des fleurs qu'elle y rencontre, & par l'eſgalité & beauté qu'elle y remarque, ſi biẽ que douteuſe en ſon eſprit de celles ſur qui elle doit pluſtoſt ietter la main, elle ſe contente d'en cueillir trois ou quatre pour l'amas dont vn vrays Abeille elle eſtimoit deuoir faire buttin, ce qui fait qu'il me ſuffira d'en produire ſeulement vn nombre, qui quoy que petit, eſt baſtant neantmoins pour confirmer & authoriſer mon dire. Abraham le pere des croyans ayant par le commandement de Dieu quitté ſa patrie & la maiſon de ſon pere pour aller en la terre que Dieu promit en heritage à luy & aux ſiens, fut il pas forcé de faire amitié auec les Roys, au milieu deſquels il eſtablit ſa demeure? Et depuis ſon nepueu Loth ayant eſté pris, ne ioignit il pas ce peu de forces que ſa main luy peuſt fournir, quoy que grãdes pour

lors auec les leurs pour sa deliurãce ? En quoy il fit vne action d'aussi grand Capitaine que de bon parent ? Isaac vif crayon de celuy qui porta son bois sur Caluaire afin d'y estre attaché pour nostre salut, apres la mort de son pere ne la confirma-t'il pas auec eux, bien, que comme vn agneau exposé au milieu des loups il ne vesquit qu'en crainte, a cause de l'enuie qu'ils auoient de deuorer sa substance qu'ils ne pouuoiẽt qu'a contre-cœur voir croistre a veuë d'œil comme elle faisoit ? Dauid que Dieu de sa propre bouche confesse auoir trouue selon son cœur, & de la semẽce duquel est sorty celuy par qui toutes les nations sont benites a passé bien plus auant que ses predecesseurs, car persecuté cruellement par Saul qui auoit attenté à sa vie laquelle seule pouuoit assouuir la rage de ce Demon qui le possedoit, non content de la mettre a labry de la protection d'Acsis auec qui il fut contrainct de se retirer pour conjurer cette tempeste il pensa en faire tomber vne bien plus grande sur la teste du peuple de Dieu, estant prest de tourner ses armes contre luy en faueur de cet Idolatre, en cela pire que ce Grec qui estãt sur le poinct de faire le mesme à l'ocasion du Roy de Perse contre sa patrie, aima mieux se porter à vne mort glorieuse, que non pas par ses victoires abaisser celle que par la grandeur de ses exploicts il auoit esleuee,) si les Philistins le soubçonnant de ne deuoir pas ioüer le droict du jeu en cela, il ne l'eust dispensé du

combat ? Les Machabees grands zelateurs de la loy de Dieu, & vrays boucliers de ſon peuple, ont-ils pas recherché l'alliance des Lacedemoniens & des Romains contre ceux qui les opprimoient, ſçachans bien que la deffence eſt ſi naturelle, que ſi le ver ſe remue ſous le pied de celuy qui l'oppreſſe, & la ſouris faict ſentir la dent alors qu'elle ſe ſent preſſee, ce que les moindres animaux font par le ſeul inſtinct dõt la nature en les produiſant les doüe pour leur conſeruation, les hommes qu'elle auantage de la raiſon par deſſus eux le doiuent faire par la neceſſité, qui alors ſe conuertit en vertu, & quand ils ne ſe ſentent pas aſſez forts pour reſiſter à ceux qu'ils penſent l'eſtre plus qu'eux, ils doiuent en imitant la preuoyance des petits oyſeaux qui ſe perchent à l'abry de celuy que la nature a conſtitué leur Roy pour les deffendre, ſe mettre à couuert ſous les aiſles de ceux qui les peuuent garentir du mal qu'on leur veut faire.

Que noüs ſoyons à preſent reduits au poinct auſquels ceux dont i'ay parlé, & autres que i'obmets pour eſtre ſuccint, ont eſté de leur temps, ſi on jette les yeux ſur ſur la France, on verra que la mer n'enuironne & n'embraſſe pas plus eſtroictement la terre, que l'Eſpagne l'entoure de toutes parts. Si on commence par la Picardie, la Champagne & la Bourgoigne qu'on peut dire eſtre les faux-bourgs de ſa ville capitale, ſont-elles pas proches voiſines de la Flandre, de Luxembourg, & de la

Franche-conté. Si nous allons aux Monts pyrenees nous y trouuerons la Nauarre, vray patrimoine de noſtre Roy, duquel l'Eſpagnol s'eſt emparé. Si en l'Italie, nous y rencontrerons la Valteline & la Lombardie. Si de la terre nous paſſons à la mer, les ports de nos Prouinces luy ſont ſi fauorables, que la deſcente ſemble luy en eſtre facile. Or la France eſtant en ceſte aſſiette, & l'Eſpagne ſi famelique qu'elle ne peut contenter ſon appetit par vn moindre morceau que celuy de la Monarchie, Que peut, & doit-elle faire la France, pour ſe garantir d'vn monſtre ſi inſatiable, ſinon de s'unir auec ceux qui pour courre le meſme peril qu'elle, ſont par leur propre intereſt obligez à vne commune deffence. Ah! mais ils ſont heretiques, ennemis de Dieu & de l'Egliſe, auec qui par conſequent il ne faut faire nulle alliance, ſans encourir l'indignation & la punition de Dieu, ainſi que ie le colige des paroles de noſtre Docteur, Monſieur mon amy nous ne les auons pas faits tels, mais à noſtre grand regret les ayans rencontrez ce qu'ils ſont, nous ne pouuons pas les rendre autres que par les vœux & ſouhaits que nous faiſons iournellement à Dieu pour leur conuerſion, nous n'auons pas d'auiourd'huy contracté alliance auec eux, mais entretenu ſeulement celles qui de longue main ont eſté eſtablies par les Rrois precedents, c'eſt pourquoy nous ne pouuons nous ſeruir que de ce qui nous eſt acquis. Si nous auions le pouuoir

de

de Deucalion qui transformoit les cailloux en hommes, ou celuy de Iupiter qui conuertit en vne nuict les fourmis en mirmidons, peut estre en ferions nous qui ne vous seroient pas desagreables, mais puis qu'en cela l'effet ne suit pas le desir, il faut regler la volonté par la puissance. Il suffit pour la descharge de nostre conscience, & pour nostre conscięce, & pour nostre conseruation que nous soyons auec eux en vnion, sans auoir nulle communion en l'erreur qu'ils professent puis qu'en cela nous ne faisons qu'imiter l'exemple de ceux qui comme les mieux voulus de Dieu, ont tenu de plus particuliers tesmoignages de son amour en leur endroit qui ont bien recherché l'amitié & la protection de gens de Religion contraire à la leur, sans adherer au culte de leurs fausses deitez.

Mais à quoy est bon de me pener icy a prouuer que ce que nous faisons en nous liant auec les Heretiques, n'est que ce que les Patriarches & les plus speciaux amis de Dieu ont fait en s'aliant auec les infideles, & depuis le Christianisme, les Empereurs Chrestiens auec les Roys & les peuples plus barbares, puis que le Roy Catholique faict le mesme, sans qu'aucun François se mesle de reprendre en luy, ce que ce renegat ? osé reprendre en nostre Roy, si i'oppose icy ses alliances aux nostres, il se trouuera sans erreur de calcul que tant s'en faut qu'il nous soit redeuable qu'au contraire nous luy en deurons beaucoup de

reſte. Quainſi ne ſoit ſi nous auons alliance auec le Roy d'Angleterre, il n'a pas tenu à luy qu'il ne l'ait eſtreinte du meſme nœud que nous, ſi auec les Holandois, ſçachant qu'il n'y a que des coups à gaigner auec eux; ne les recherche il pas tous les iours de trefues, ſi auec B. Gabor, l'Empereur ne jouë t'il pas auec luy au jeu des Bohemes ou l'on eſt tantoſt dedans tantoſt dehors, eſtant tantoſt bien auec luy, tantoſt mal ſelon qu'il le iuge vtile à ſes affaires: ſi auec le Roy de d'Annemart, le Roy d'Eſpagne le recognoiſt il pas pour ſon parẽt, & de plus n'a t'il pas taſché à ſe tenir plus eſtroittement par le moyen du mariage d'vne ſienne parente auec ſon fils: ſi auec le Prince Palatin, ne là t'il pas auec le Duc de Saxe. En fin ſi nous l'auons auec le Turc, quoy qu'elle nous ſerue pour le commerce en l'euant, & pour la cõſeruation des ſaincts lieux ou Dieu faict homme pour le ſalut des hommes a daigné operer tous les myſteres de noſtre redemption (threſor plus precieux que tout le monde) ne là t'il pas auec les Roys de Perſe; de Calecut & des Indes Oriẽtales qui pour la pluſpart au lieu d'adorer le vray Dieu inuiſible, adorent le diable en forme viſible, & ce à l'appetit d'en recueillir vn fruit qui ne ſert qu'à l'aiguiſer & qui plus eſt ne fait il pas tout ce qu'il peut par ſes Emiſſaires pour la contracter auec ce grand & coniuré ennemy des Chreſtiens. De ce que deſſus il reſulte que ſi le Roy tres-Chreſtien pour auoir alliance auec les Herẽtiques doit ſelon la doctrine de

noſtre Autheur apprehender les iugemens de Dieu, le Roy Catholique ſon bon frere qui limite & voire ſurpaſſe en ce point doit auoir grand peur, veu qu'eſtans en cela tous deux coupables d'vne meſme faute, ſi faute il y a vne meſme peine auſſi la doit eſpier. Cela eſtant ie ne puis aſſez m'eſmerueiller comment ſa plume n'a eu plus de retenuë en ce qui regarde la deſcriptiõ qu'elle a faicte des alliez du Roy, & ce ſinõ en ſa cõſideratiõ au moins en celle de ſõ Me attẽdu cõme i'ay mõſtré qu'aucun deux ſont auſſi les ſiẽs, & que ceux qui ne le ſõt pas: il fait tout ce qu'il peut à ce qu'ils le puiſſẽt eſtre, mais puis qu'en cela noſtre eſcriuain à franchy les bornes de la modeſtie & de la diſcretion, il eſt de la charité de le remettre au trac d'où il s'eſt deſuoyé en l'abregé que i'ay fait cy deſſus du libelle de noſtre Autheur, Ie m'eſtois contenté d'inſerer lés noms de nos alliez qu'il cotte, ſans y adiouſter les couleurs dont il les depeint, eſtimant qu'il eſtoit plus conuenable à la grandeur de leur dignité de les couurir du voile du ſilence, que de les expoſer au iour: Mais voyant que l'iniure qu'il leur fait retourne au Roy, que comme le plus éminent de la trouppe, il traitte encore pirement que les autres, i'ay creu eſtre obligé de leuer le maſque qu'il leur preſte pour voir ſi le deſſous ne ſera point differend du deſſus. *Il commence par le ſereniſſime Roy de grande Bretagne, qu'il nomme ſimplement l'Anglois comme il feroit le moindre de ſes ſubiects, mais qu'immediatement apres*

il releue iuſqu'à tel poinct qu'il là qualifie chef & autheur de ceſte ligne, le plus grand ennemy des Chreſtiẽs Catholiqnes lequel des ſon berceau à commencé a rougir ſon glaiue au ſang de tãt de Martyrs qui pluſieurs fois a attaché d'enuahir la Couronne, & ſ'attribue le tiltre qui eſt deu au Roy. Qui a faucriſé ſous main iuſqu'à preſent les Huguenots de France ennemis de ſa Maieſté. Qui n'a eu plus grands mignons, que les boureaux qui ont miſerablement fait mourir ſon innocente mere, leur conferant les premiers eſtats de ſa Cour.

Ie coucheray icy pour preface en ce qui eſt de cet article & des autres ſuiuans qui regardent la perſonne des alliez de ceſte Couronne, la proteſtation ſincere que ie fais, de ne vouloir entreprendre de faire vne Apologie pour la defféce de ce qui ne pourra ſe ſouſtenir par la raiſon, la iuſtice & la verité, puiſque la vertu & le vice eſtans louables & blaſmables ſelon les ſubiects auſquels ils ſe rencontrent, il faut louer la vertu en vn barbare, & blaſmer le vice en vn Chreſtien. Ie diray donc ſur ce fondement que comme il n'y a homme s'il n'a pour cœur vn rocher qui n'ait en horreur la façon auec laquelle la feue Royne Elizabeth ſe porta vers les Catholiques à ſon aduenement à la Couronne, qui n'euſt deſiré qu'elle euſt vſé de la moderation dont la Royne Marie ſa ſœur vſa enuers les Heretiques lors qu'auant elle, elle ſucceda au feu Roy Henry leur pere, & qui ne verſe des larmes de ſang pour celuy de la Royne d'Eſcoſſe qu'elle fit eſpandre violant en cet acte

ſeul les loix de la nature, de la Royauté, & de l'Hoſpitalité tout enſemble. Toutesfois comme les delits ſont perſonnels, l'Autheur pouuoit ſe diſpenſer de charger le feu Roy d'Angleterre de ceux de ſa deuanciere comme il ſemble qu'il veuille faire, quand au lieu de traitter les meurtriers de ſa mere comme Auguſte fit ceux de Ceſar, il les fait ſes fauoris & leur depart les premieres charges du Royaume pour recompenſe, en quoy s'il n'a eſté de la coniuration de la mort de celle de qui il tenoit la vie, l'approbation qu'en ce cas il auroit donnée à cet acte deſnaturé feroit qu'il ſembleroit l'auoir renuié ſur celuy de Neron, pour montrer neantmoins qu'il n'a pas eſté tel que cet eſcriuain le repreſente, ie diray que ſi il appelle Martyrs ceux qui par mines violentes veulent faire ſauter les Roys & les enſeuelir dans les ruines de leurs Pálais, ie ne ſçay pas quel nom on impoſera aux criminels de leze Maieſté, qui conuaincus de ce crime ont eſté chaſtiez pour tels, & qui vrais boutefeux de la rebellion enuers leur Prince ont allumé en ſon cœur & en ſon eſtat celuy de la perſecution contre les Catholiques qu'ils n'ont pas peu eſteindre en leur ſang: tant y a qu'il la temperee en ſorte, que s'il y a lieu de le blaſmer du mal qu'il a fait plus pour ſuiure la paſſion & les mouuemens d'autruy, que non pas ſon inclination & ſon reſſentiment propre, auſſi y en a t'il de le louër de n'auoir pas fait en cela tout ce qu'il pouuoit faire. Et

quād bien i'accorderay a noſtre Autheur qu'il ayt fait nombre de Martyrs & que ie les adiouſteray au nombre de ceux qu'auoit faits la Royne à laquelle il a ſuccedé, ſi on en oppoſe le tableau a celuy des cruautez & inhumanitez que les Eſpagnols ont exercees en leurs conqueſtes, on verra qu'il en rehauſſera le luſtre, attendu qu'au lieu de Martyrs de Ieſus-Chriſt que faiſoit l'Angleterre, l'Eſpagne faiſoit des Martyrs de Sathan, en ce que ça eſté vne maxime tenuë vn long temps par nos Catholiſez, que comme les chiens n'entroient point au temple d'hercule, ainſi ces pauures Indiens que Catholiquement ils baptiſoient tels deuoient eſtre eſclus de celuy de Dieu qui eſt l'Egliſe, comme indignes du Chriſtianiſme, mais il faut bien ſe donner garde de faire ce paralele, parce que ce qu'en faiſoit l'vne diſoit elle n'eſtoit que pour planter la foy parmy ces peuples ou elle n'eſtoit pas, & que ce qu'en a fait l'autre, n'auoit autre fin que de la d'eſtruire en vn pays ou elle eſtoit eſtablie.

Pour la Couronne qu'il dit qu'il a taſché pluſieurs fois d'enuahir, il eſt vray que tant que les Rois ſes predeceſſeurs ont creu auoir droit de la quereller, ils ont fait tous les efforts qui leur ont eſté poſſible pour venir à bout de leurs pretentions, mais depuis qu'ils ont veu qu'elles eſtoient auſſi hors de ſaiſon que ſeroit la demande que nous voudrions faire maintenant de l'ancien patrimoine de nos Rois en la Franconie, de l'Empire que ceux de la ſecon-

de race ont possedé long temps, de l'Allemagne dont ils ont esté Maistres, de l'Espagne qu'ils ont renduë tributaire à leur Couronne, ils s'en sont despartis, en sorte que Henry VIII. pouuant profiter de la prison de François I. fut si genereux qu'il ne voulut point courre sur vn Prince affligé, qui n'auoit pas moyen de se deffendre, que la Royne Elisabeth durant la ligue secourut Henry IIII. d'hommes & d'argent, & que ce grand Roy & le feu Roy d'Angleterre firent en leur vie vn tel estat de l'amitié fraternelle l'vn de l'autre, qu'ils auoient resolu en cas de mort de l'vn des deux, de commettre le soing de leur fils à celuy qui suruiuroit son allié.

Quand au tiltre qui est deu au Roy, qu'il dit qu'il s'attribue, ie puis asseurer l'Autheur que iamais on ne le fera assigner au Parlement pour y renoncer, comme on a fait quelques fois les Rois ses predecesseurs pour rendre aux nostres l'hommage à quoy ils estoient tenus à cause des terres qu'ils tenoient en France mouuantes de la Couronne, mais ie ne voudrois pas dire que quelque iour le Roy ou ses successeurs ne repettent sur celuy d'Espagne, non seulement les tiltres du Roy de Nauarre, du Roy de Naples & de Sicile, de Duc de Milan, de Comte de Flandres, d'Artois, & de Roussillon, dont il enfle ceux qu'il se donne, mais ces Royaumes, Duchés & Comtés mesmes qu'il a vsurpez iniustement sur les Roys ses deuanciers, & qu'il luy re-

tient par la meſme voye.

Il reſte ſeulement à toucher vn mot *de la faueur qu'il dit apreſtee ſous main iuſqu'à preſent aux Huguenots de France ennemis de ſa Majeſté*, & dire que ie ne nie pas qu'il n'ait creu le deuoir faire eſtans de meſmes creance, ou du moins accordans en ce point de diſcorder à la vraye, & qu'ẽ effet il ne l'ait fait, mais auſſi faut il aduouer qu'en ce cas ça eſté ſi ſecretement que perſonne autre que celuy qui a aſſiſté, & ceux qui ont receu l'aſſiſtance, n'en ont peu rien deſcouurir, ou que quand il en ſeroit venu quelque choſe à la cognoiſſance de ſa Majeſté, il auroit mis les mains au deuant pour la reietter, eſtant quelquefois de la prudence de faire l'aueugle en ce qu'on ne veut pas voir.

Accuſant les Holandois *d'auoir touſiours tenu la main & aduancé les rebellions en France*, la reſponce que ie viens de faire en ce qui regarde le Roy d'Angleterre, peut auſſi ſeruir pour eux, mais luy accordant que les Anglois & les Holandois ayent ſous main aydé les Huguenots de France, ceux cy ſans approuuer l'inuocation des ſaincts, peuuent dire à bon droit, ce que le premier de nos Rois Chreſtiens diſoit de ſainct Martin, qu'il eſtoit bon en aydé, mais la vendoit bien cherement, veu que tout le ſecours qu'ils pourroient auoir receu d'eux iuſques icy, ne peut eſtre comparable au dommage qu'ils reſſentent de celuy qu'ils ont rendu au Roy en la bataille nauale

dont

dont il a pleu à Dieu luy donner la victoire laquelle met leur puissance si au bas qu'il est sinon impossible au moins tres dificile qu'ils puissent se releuer de ceste perte, de sorte que le mal que ceux la pourroient auoir causé estant reparé par le bien qu'ils ont procuré, ceste action leur doit estre non seulement vne suffisante descharge, mais d'abondant leur tourner à merite & à louange.

En ce que l'Autheur adiouste parlant des Holandois, *qu'ils ne sont que vrais escumeurs de mer, azile des perfides & scelerats aupres desquels il ny à nul crime pendable, que la vraye religion.*

Ie ne sçay de quel autre tiltre il pourroit baptiser les Espagnols qui comme les premiers qui ont commancé ce mestier, leur ont monstré le chemin de les suiure, & mesme peut on douter s'ils estoient en aussi bonne intelligence ensemble, qu'il les ont en mauuaise pour ioindre leurs flottes, qu'ils n'imitassent la coustume de ces anciens corsaires qui s'inuitoient l'vn l'autre d'aller desrober, tant l'art dont ils se mesloient estoit de leur temps vn public brigandage: Mais d'vne chose suis ie bié asseuré que tous les Empires & les Estats les plus florissans qui ayent iamais esté au monde, ne s'estans maintenus que par la nauigation & les armes, celles cy estans la force principale pour la guerre, & celle la leur fornissant les moyens pour l'entretenir, ces peuples cy ont eu raison à leur exemple de les embrasser estroitement comme les

deux piuots sur lesquels leur Estat se maintiēt constant malgré toutes les borrasques dont il a esté assailly, & de fait qui n'admirera en cela la prudence, ou plustost la prouidence de Dieu qui du mal tirant le bien, & se seruant de tous moyens pour paruenir aux fins qu'il se propose semble auoir planté cét Estat comme vne digue pour arrester le cours de la puissance d'Espagne qui sans ceste barriere auroit innondé beaucoup de pays, & qu'vne poignee de gens au respect de ceux à qui ils ont affaire, ait esté capable non seulement de leur tenir teste depuis tant d'annees qu'ils leur resistent, mais despuiser tous leurs Estats d'hōmes, & les Indes de ses tresors, sans que ceux cy iusques à present en ayent tiré autre aduātage que celuy que les Lacedemoniens tirent des Thebains, pour les auoir aguerris à leurs despens, en ce que depuis vn si long temps qu'ils les harcellent ils recognoissent par experience qu'il y a autant a perdre qu'à gaigner auec eux, & que leur ieu estant semblable à celuy des Dames ils n'ont perdu place qu'ils n'en ayent aussi tost repris vne autre, ou recompensé l'attente auec vsure.

Pour l'epithete dernier que l'Autheur leur donne *d'estre l'azile des perfides & scelerats*, ie me fusse volontiers dispensé dy respondre si l'Espagne ne pouuoit se l'aproprier à aussi bon droit, & voire mesme l'enchērir sur eux, en ce quen'y ayant pas au monde de perfides & scelerats plus insignes que ceux qui traistres à

leur Roy & à leur patrie conſpirent la ruine de l'vn & de l'autre, ils trouuent non ſeulement retraitte & protection en elle, ains louange & recompenſe ainſi que noſtre Docteur en peut parler à bonnes enſeignes.

Quant à ce qu'il adjouſte *qu'aupres d'eux il n'y à nul crime pendable que la vraye religion*, ſi ceſte aſſertion eſtoit veritable, Barnauel ſeroit encore plein de vie, parce qu'on ne peut dire qu'il l'ait perdue pour la vraye, ains pour vne fauſſe telle que celle dont il procuroit l'auancement au preiudice de celle du pais, & pour les crimes contre l'Eſtat dont il eſtoit accuſé, ce qui montre que la iuſtice ſi exerce auſſi bien contre les criminels d'Eſtat & de fauſſe religion, que contre ceux qui pour n'eſtre chargez d'autre crime que de faire profeſſion de la vraye, en mourant conſtamment pour elle, meritent à iuſte tiltre celuy de martyrs.

Des Holandois il *paſſe aux ſolicitations qu'il dit qu'on à faites vers le Turc pour ſe joindre en ceſte belle ligue, & ſon ſeruiteur B. Gabor, lequel outre les prieres a eſté corrompu par bonne ſomme d'argent que les Conſeillers du Roy luy ont fait deliurer à intention de ruiner les terres Imperiales auec effuſion de ſang de tant d'innocens.*

Aquoy il n'y a autre reſponce à faire ſinon que noſtre bon Docteur (ſi ie mens Dieu me pardonne) dit ce que deſſus, & que celuy qui luy reſpond (ſous correction) ſouſtient qu'il nen eſt rien; ces choſes eſtant ſi eſloignees

ie ne diray pas seulement de la verité, mais de l'apparence, & si indignes de la pieté du Roy, & de la sincerité de son conseil, que la moindre n'en est pas tombee en leurs pensees, tant s'en faut qu'ils ayent taſché de les mettre en effet, aussi ne pouuoient elles sortir que de la bouche d'vn imposteur, qui ayant autresfois esté corrompu par les doublons d'Espagne qui luy ont fait iouer le double! & l'ont rendu capable de corrompre les autres, estime que tous les esprits soient susceptibles d'vn air si contagieux.

Parlant en suite *de la conuocation des Rois septentrionaux auec leur peuple barbare remply de toute sorcelleries & impietez? à quel propos dit-il ont ils appellé le Roy de Suede, sinon pour enseigner à vos Princes à se rebeller contre vostre Majesté, comme il a fait contre Sigismond Roy de Suecie & de Pologne.*

A entendre l'Autheur vous diriez qu'en ceste assemblée il s'agit de celle dont parle le Psalmiste, qui se deuoit faire contre Iesus-Christ ou toutes les puissances de la terre iointes ensemble conspirerent sa mort, mais parce que le Roy n'a point de part à celle la qui n'a pour but que le restablissement du Palatin en ses Estats, qu'il à desiré procurer par autre voye que celle des armes qu'elle s'est proposee, ie me deporteray d'en parler d'auantage, seulement diray ie que comme tous estomacs ne sont pas propres à porter toutes viandes, ainsi tous esprits ne sont pas capables

de digerer ceſte reſolutiõ de remettre és mains d'autruy la poſſeſſion d'vn Royaume dont ils auront eu l'adminiſtration, que tous ne ſont pas comme vn Cidipe qui ſe cachoit quand on le cherchoit pour le faire Roy, tous ne ſont pas comme vn Antigone, qui aſſocioit ſon fils Demetrius à ſon throſne, & que ſi aucuns de nos Rois ont fait de leur viuant Couronner leur enfans deſia aagez, il s'en eſt depuis veu tel à qui les cris enfantins d'vn de trois ans, donnoient la meſme eſpouuente, que le coq par ſon chant donne au Lion, que la douceur du gouuernement eſt vne lotte ſi friande qu'vn des deux freres Thebains en ayant gouſté pour vn temps ſe porte à telle extremité que de perdre la vie & le Royaume, pluſtoſt que d'en faire part à l'autre qui deuoit regner alternatiuement apres luy: en fin que chacun n'eſt pas vn Lycurgue, qui pouuant ſe faire Roy, ayma mieux faire recognoiſtre pour tel vn ſien nepueu, qui eſtoit encore au berceau, & pour tomber du general au particulier, i'adiouſteray que ſi l'action du Roy de Suede à l'endroit de celuy de Pologne ne ſe peut ſouſtenir, que par ceux qui ne poſent pour Loy fondamentale des Eſtats, que le deſir de regner, celle du Roy d'Eſpagne enuers celuy de Portugal eſt d'autant plus odieuſe que non content de l'auoir deſpouillé de ſon Royaume, il a creu n'y pouuoir trouuer d'affermiſſement que par la priuation de ſa vie, & qu'au lieu que la nature ayant de-

siné au Roy de Suede vn Royaume, il a creu & pratiqué le conseil que la fortune luy a donné de s'accomoder de celuy qu'elle luy auoit mis en main; le Roy d'Espagne en ayant à sa naissance recueilly vn si grand nombre que celuy dont il fait montre en ses tiltres, tesmoingne assez par celuy de Portugal qu'il y a adjousté qu'il a fait par pure ambition ce que l'autre semble n'auoir fait que par necessité.

Ie passerois sous silence les Venitiens ainsique l'Autheur dit qu'il fait, si ceste figure de Rethorique, par laquelle en feignant se taire il dit plus qu'il ne deuroit, ne m'appelloit à la deffence de leur honneur, si deffence on peut appeller, ce qui se deffend assez de soy mesme, disant d'elle *que ceste republique n'est pas telle qu'il y ait plus de bons que d'autres*, immediatement apres *il les accuse de libertinage & d'atteisme & d'auoir auec fraudes promesses finesses & argent induit les Conseillers du Roy de faire guerre à l'entiere ruine du pays, pour leur profit & en leur sac.*

Il faut icy aduouer ou que la verité eternelle ne nous à pas deffendu de iuger d'autruy, ou qu'ayant de sa bouche mesme prononcé la deffence, il faut par consequent que l'Autheur s'attende d'estre mesuré de la mesure dont il ose mesurer les autres. Ce pendant si les polytiques ont tant defere à la prudence qu'ils luy ont mis en main le gouuernail du monde, celle qui à paru en toutes les

actions de ceſte ſereniſſime Republique a eſté telle iuſques à preſent qu'apres la prudence diuine vraye gardienne des Eſtats, elle doit la conſeruation de ſa duree & de ſon accroiſſement, principalement à ceſte vertu. Ce qui fait que ſi par le paſſé on peut iuger de l'aduenir, on peut tirer vn argument, que quoy qu'elle ait autant d'annees ſur la teſte que la France, Dieu qui la maintenuë & la fait voir ſi floriſſante en l'aage ou elle eſt, ne permettra iamais que ceſte belle fleur non plus que celle du Lys perde rien de ſon luſtre quelque fleſtriſſeure qu'il taſche d'y apporter quand il dit que ſes Senateurs *auec fraudes promeſſes, fineſſes, & argent, ont induit les Conſeillers du Roy de faire guerre à l'entiere ruine du pais pour leur profit & en leur ſac*, puis que les vns sõt trop jaloux de conſeruer ce beau tiltre de clariſſime qu'elle leur donne pour vouloir l'obſcurcir par vn ſi ſale commerce tel qu'eſt celuy de corrompre autruy, & que les autres ſont ſi incorruptibles que ſçachans que prendre eſt ſe vendre, ils tiennent à plus de gloire de donner que de receuoir.

En fin la fin couronnant l'œuure, le dernier trait de pinceau dõt cet Appelle releue la perfection de ſon ouurage eſt ceſte exageration qu'il fait au Roy, *Quoy ſera t'il ainſi qu'vn Roy tres-Chreſtien fils aiſné de l'Egliſe, nepueu de tant de ſaints Roys, le protecteur & propagateur de la Religiõ en ſon ieune aage, l'exemple de la iuſtice, pilier & ornement de toute pieté, ſoit le chef le coriphee des im-*

pies, & ayt ſon throſne entre les ennemis iurez de Dieu & de ſon Egliſe? qu'vn Roy tres Chreſtien conſente à leurs iniuſtes decrets, voire qu'il s'y ſoubſigne.

Qui ne recognoiſtra en cet endroit la force de la verité qui ſurmontant le vin & la femme fait parler vn homme eniuré de la paſſion extréme qu'il porte à la ſaincte vnion, comme s'il en eſtoit l'oracle meſme, donnant au Roy des Epithetes ſi veritables & ſi conformes aux vertus que chacun admire en luy qu'il ny a perſonne qui les puiſſe reuoquer en doute, mais qui ſous le miel de ces paroles cache vn fiel ſi amer qu'il n'y a bon François ny bon Catholique qui en puiſſe gouſter la moindre, qui ne ſoit contraint de la vomir incontinent. Car comme d'ordinaire en la queuë git le venin, il ſemble ne luy donner tous ces eloges qui le releuent autant par deſſus les Roys de la terre que la condition des Roys ſurpaſſe celle des autres hommes, que pour le raualer au deſſous de tous, poſant ſon throſne entre les plus ſcelerats & meſchants, cõme s'il ignoroit que tout ainſi que la lumiere ne compatit point auec les tenebres, l'arche auec Dagon & Chriſt auec Belial, auſſi peu le Zelle & la Religion dont il le loue peut elle compatir auec l'irreligion, ſa iuſtice auec l'iniuſtice, & ſa pieté auec l'impieté. Mais dira noſtre Docteur liſez les paroles qui ſuiuent, elles vous apprendront *qu'il conſent à leurs iniuſtes decrets, voire qu'il y ſoubſigne.*

Il luy en prend icy comme aux Ieteriques qui

qui estiment que tout ce qu'ils voyent soit de la couleur dont ils ont la veuë bordée, parce que luy qui a plus iuste tiltre que tous ses cõpagnons peut s'atribuer celuy d'archiligueur pour auoir esté le porte flambeau de la ligue, croit que tous les autres soient ligueurs comme luy, & comme le febricitant ayant imprimé en son cœur le desir de quelque chose, ne fait en l'ardeur de son accez & en l'extrauagance de ses resueries qu'en parler: ainsi celuy cy n'ayant rien tãt à cœur que de voir par son moyen celebrer la feste de l'exaltation de la sainte ligue, comme il auoit fait celle de l'inuention, laquelle auec vne extreme douleur il voit depuis quelques annees abolie. Il s'attache à tous coups à la ligue qui s'oppose à celle que morte il tasche par vn miracle signalé à faire reuiure; quoy qu'à dire le vray comme ces matins qui iappent à la lune, Il ne sçache pas bien à qui il en veut. Pour le contenter neaumoins vne fois pour toutes sur ce subiet, & luy faire manger de la ligue à cœur creué, il faut qu'il apprenne que le Roy apres le traitté de Madrid fait auec le Roy d'Espagne par lequel il promettoit absolument la restitution de la Valtoline, voyant que entre la promesse & l'execution il y auoit vn aussi grand chaos que celuy qui est entre le Lazare & le mauuais riche, & que de se flatter de quelque esperance en cela, c'estoit iustement auec les Iuifs attendre la venue du Messie, il entre en confederation auec le Duc

de Sauoye & les Venitiens qui pour la ſcituation de leurs Eſtats qui voiſinent ceſte valee laquelle leur eſt ce que le port de Pyree eſtoit à Athenes auoient vn commun intereſt auec ſa Maieſté de ne ſouffrir plus que par l'iniuſte detemption d'icelle on opprimaſt la liberté afin que ioignans leurs armes en vne ſi iuſte cauſe, ils contraigniſſent l'Eſpagnol par la force a rendre ce a quoy il deuoit ſe porter par la raiſon & par la vertu de ſa parole. Voila le fondement de la ligue qu'il deſcrie tant parce quelle va directement à la deſtruction de celle qu'il s'efforce de reſtablir, voila le conſentement qu'il donne à ces decrets que ce Maiſtre des Decretales appelle iniuſtes, & qu'il authoriſe de ſon ſeing enquoy ie fais iuge tout homme qui ne ſera point Eſpagnol naturel ou qui n'aura point l'eſprit preoccupé de paſſion pour ceſte nation, ſi le Roy la deuoit faire ou non, ſon honneur y eſtant engagé en ſorte qu'à ce deffaut il y alloit de ſa perte totale, puis que ſa ſainteté nõ ſeulemẽt l'a approuuée mais qui plus eſt comme vn bon pere qui ne deſire rien tant que le bien commun de ſes enfans & de les voir viure en vne mutuelle intelligence, a recherché les moyens de terminer le different que ceſte pomme de diſcorde auoit faict naiſtre entre ces Princes.

Cependant que ceſte confederation ayt eſté à ſon dire la bouette de Pandore d'où ſont ſortis tous les maux qui ruinent la Frãce, la ſuitte

de son discours le fait assez paroistre quand il poursuit en ces mots *Que son peuple soit oprimé de tributs & tailles, les Eglises & le clergé appauuris, la noblesse tourmentée, les villes & cites florissantes reduites en extresme necessité, Que le peuple soit contraint de mourir de faim pour maintenir & entretenir vne si abominable confederation.*

A ouyr parler ce Docteur, il semble que ce soit celuy qui aux Estats de Tours faisant la harangue au nom des trois corps qui les constituent representoit leurs necessitez à celuy la seul qui les en pouuoit tirer, mais comme en cela l'ordre exprez qu'il auoit receu d'eux, faisoit qu'il leur seruoit d'organe, celuy cy de son mouuement propre, osant singerer de parler en choses où il se deuroit taire, il ne trouuera pas estrange, si pour la recompense de sa peine il se trouue payé d'vn desadueu general que la France forme contre luy. Car bien que le peuple semble chargé plus qu'il ne voudroit, & qu'il ne seroit à desirer si est ce que comme le Medecin voyant que les saignees frequentes ne profitent de rien au malade, ordonne vne grande euacuation de sang pour par apres l'espargner & le mesnager auec discretion & retenuë, ainsi le Roy pour subuenir aux excessiues despences ou les guerres qu'il a euë contre les heretiques l'ont plongé ayant esté contraint de seigner souuent son peuple & tirer de luy plus qu'il n'eust souhaité, pourroit-il en ces occasions presentes espuiser vne partie de sa substance, & ce pour luy procurer

la paix par le moyen de laquelle il pourroit la reparer, mais il eſt ſi iuſte & ſi bon que comme chef de ce corps, eſtimant que ce ſeroit ſe rauir la ſienne propre, le deſir de la conſeruer eſt plus grand en luy que la conſideration d'auoir en meſme temps vne guerre domeſtique & vne eſtrangere ſur les bras, ſi bien qu'il ne ſe trouuera point que pour cela il ait reha-ſſé les charges annuelles qu'il à accouſtumée de porter.

Le Clergé encore qu'il paye volontairement ſes decimes au Roy, & ſatisface aux charges ordinaires auſquelles le bien qu'il poſſede l'obligé, ſi n'eſt il pas graces à Dieu ſi appauury que le deſir qu'il à de voir que ſa Maieſté acheue dextirper l'hereſie en ſon Royaume, ne l'ait porté en l'Aſſemblee qu'il tient à luy faire offre d'vne ſubuention notable pour paruenir à ceſte fin, & qui plus eſt ſa Maieſté luy ayant fait voir depuis peu en celle quelle à faict de quelques Notables de ſon Royaume les raiſõs qui l'ont empeſchée de pouuoir accepter les conditions que ſa ſainɛteté luy à propoſées par Monſieur le Legat pour la paix d'Italie, il les à trouuées ſi iuſtes qu'au cas qu'il ſoit contraint de venir en vne guerre ſur ce ſubieɛt, il ſera ie maſſeure touſiours preſt de l'y aſſiſter ſelon l'affection qu'il à au bien de ſon ſeruice & à la proſperité de ſes affaires. Au reſte ie ne ſçaurois ſouffrir qu'il die que les Egliſes ſoiẽt appauuries, s'il n'entend parler de celles d'Eſpagne que celuy qui les deuoit orner de reli-

ques & de ioyaux depuis quelque temps en à deſpouillees, car pour les noſtres de iour à autre elles s'enrichiſſent au veu d vn chacun, le Roy tres-Chreſtien eſtãt ſi bon fils à l'endroit de l'Egliſe ſa mere, qu'inſtruit par Oza de ne preſter l'eſpaule à l'arche chancellante, par Heroboam de ne mettre la main à l'encẽſoir, & par Heliodore de ne rauir les threſors du temple: il ne prendra iamais là où il ſera touſiours preſt à mettre. Surquoy il faut en c'eſt endroit que le zelle de la maiſon de Dieu qui me deuore, me donne la licence de dire que les Peres enſeignent bien que pour ſubuenir aux neceſſitez de l'Egliſe, & particulierement à celles des pauures qui ſont les membres de Dieu, ceux qui ſont les diſpenſateurs de ſes biens, peuuent en conſcience vendre iuſqu'aux Calices, puis que c'eſt d'vne main oſter à Dieu, & luy rendre de l'autre, mais il ne ſe trouuera point qu'vn Roy qui a des threſors ineſpuiſables puiſſe legitimement ſe ſaiſir de ceux de l'Egliſe pour entretenir le feu d'vne guerre qui ne ſert que d'attiſer ſon ambition. Car qu'eſt ce en cela faire autre choſe ſinon comme vn mauuais Empereur enuier, que le fils de Marie ſoit ſeruy en vaiſſelle d'or, où comme Denis enleuer de deſſus les eſpaules d'vn Dieu vn manteau d'or dont il eſtoit garny ſous ombre diſoit-il que pour n'eſtre ſubiet au froid il luy eſtoit du tout inutile. Ce qui fait que cõme deſlors c'eſt acte en la bouche des payens paſſa pour ſacrilege, celuy-cy,

ne peut auſſi en la bouche des Chreſtiens paſſer pour autre, quelque tiltre d'emprumpt pour ne iamais rendre dont on taſche à le colorer, & ce d'autant plus que l'iniure faicte à vne Deité inſenſible c'eſt icy a vne Diuinité ialouſe & vengereſſe.

La Nobleſſe qui a touſiours eſté l'eſpee & le bouclier de ſon Roy, & la force principale de ſon Royaume, & n'eſt tourmentée (pour vſer du mot de l'Autheur) d'autre choſe que de ce que les mains luy demangeant, de venir aux priſes auec les ennemis de ceſte Couronne, elle attẽd plus quelle ne voudroit l'effet de ſon deſir, ſera en ceſte occaſion auſſi preſte de ſacrifier ſon ſang & ſa vie pour la gloire & la reputation de ſon Prince, qu'elle a teſmoigné l'eſtre en toutes celles que le temps a fourny à ſa valeur de monter ſur vn theatre ou les plus courageuſes & genereuſes actions eſtans expoſees aux yeux de tous, reçoiuent chacune pour recompenſe, la louange qui luy eſt iuſtement & particulierement deuë.

Par les Villes & Citez floriſſantes qu'il dit eſtre reduites en extréme neceſsité, ie ne ſçay pas celles qu'il veut entendre ſi ce ne ſont principalement la Rochelle & Montauban, leſquelles par le degaſt que pour marque de leurs rebellion on a fait au tour d'elles, & les blocus dõt on les ſerre vn peu de pres, peuuent dire eſtre auiourd'huy venues à ce point, car pour les autres qui n'ont point ſenty les efforts de la guerre, elles iouiſſent de l'abondance que la

paix enfante, mais à quel dessein peuse on qu'il les ait mis en auant ? pour la compassion qu'il à de leur misere, & le desir qu'ils auroit d'y subuenir si le pouuoit si rencontroit esgal? Non non, mais seulement pour la crainte qu'il auroit de voir que quand le Roy n'auroit plus d'ocupation en son Royaume, il luy prist enuie d'en aller chercher en Espagne, & ainsi tournant le iué qu'elle à sur nous, nous pensions par le droit du ieu regaigner ce que par fraude elle nous a gaigné ou à parler proprement empieté.

Voyla le sentiment general de tous les Ordres de la France auquel il est tres raisonnable de defferer plustost que non pas à celuy d'vn particulier qui pour n'auoir veu qu'auec des lunettes de Flandre l'Estat de nostre Estat le depint tout autre qu'il n'est. Mais passons outre, & voyons ce qu'il veut dire en suite pour iuger s'il rencontrera plus heureusemẽt qu'il n'a fait jusques icy.

Nest-ce pas perdre & ruiner la France (adjouste-il) *de donner par an, aux Holandois six cens mil escus, au Palatin beaucoup d'auantage, & deux cẽs mil à B. Gabor, & encore plus grande somme aux Baschats des Turcs? entretenir vne armee aux Grisons? vne autre pour combattre Genes.*

Au contraire il n'y a homme bien sensé qui n'auouë que le secours que le Roy donne aux Holandois, est le moyen qui conserue le plus puissamment son Royaume, car si par ce máquemẽt l'Espagnol estoit vne fois venu à bout

d'eux, il n'y à personne qui doute qu'il ne tournast toutes ses forces vers nous pour nous en faire autant : de sorte qu'outre par l'alliance que nous auons ensemble nous sommes obligez de les assister, nous pouuons dire l'estre encore autant & plus à raison de nostre propre conseruation, qui despend en partie de la leur. Ie sçay bien que ceste pillule est de dure digestion à l'Espagnol de voir que nous les fauorisions de gens & d'argent, mais qu'il s'en prenne à Philipes qui nous en a montré l'exemple, lequel ouuertement a aydé la sainte vnion d'armees & de millions pour les soldoyer, si bien que nous ne faisons en cela que rendre au petit fils vne partie de ce que l'ayeul nous a presté, auec ceste difference neantmoins que la ou il soustenoit des surets rebelles à leur Roy, nous soustenons des Estats qu'il recognoist libres.

Au surplus si le prouerbe commun qui dit entre deux meures vne verte, est souuent veritable en son sens, il faut remarquer icy que nostre Docteur entre deux veritez coule trois mensonges, lors que commenceant par ce que nous donnons aux Holandois, & finissant par les armees des Grisons de Genes qui sont choses veritables, il en met trois fausses au milieu afin de les faire passer à la faueur des autres, disant que nous distribuons de l'argent au Palatin à B Gabor, & aux Baschats des Turcs, comme si en estant l'ordonnateur ou le Tresorier il en pouuoit parler de scien-

ce

ce certaine. Surquoy ie n'ay rien à dire sinon que le bruit commun porte que Messieurs des Estats compatissans au mal que peut ressentir vn Prince de se voir despouillé des siés, l'assistent, non selon le rang que luy donne sa naissance, ains selon l'Estat auquel la fortune la reduit, mais jusques icy il n'auoit point encore esté mis en auant ce que nostre Autheur s'est imaginé du secours de la France en son endroit, non plus qu'enuers B. Gabor & les Baschats des Turcs, non pas que quand il seroit telle le niast, mais par ce qu'il ne faut jamais se vanter du bien ny du mal qu'on na pas fait, & qu'on na point enuie de faire. Seulement adiousteray ie ce que pour les armees des Grisons, & de Genes dont l'autheur parle elles sont si palpables & visibles, que quand nous les voudrions celler elles se deceleroiēt elles mesmes les subiects qui les ont fait mettre en pied & subsister iusques à present estās en deux mots, & pour la restitution de la Valtoline aux Grisons, qui de temps non subiet à prescription en sont les anciens & legitimes proprietaires, & pour la satisfaction de Monsieur de Sauoye touchant la terre de Zoucurel, qu'il à acquise en la possession de laquelle les Geneuois l'ont troublée de guayeté de cœur.

Tout ce qu'on peut dire en gros d'vn tableau où le peintre à despeint le Roy, ses Conseillers & les alliez de sa Couronne, si artistement, que quoyqu'il s'en glorifie comme d'vn

chef d'œuure, si est ce toutesfois que s'il n'en nommoit les noms, il faudroit deuiner quels ils sont; tant les couleurs qu'il leur applique sont contraires à celles qui vrayement leur conuiennent, se peut prendre sur vn traict excellent d'Auguste vn peintre vn iour luy en ayant presenté vn, où en vn rang estoient tous les Tyrans dont Phalaris estoit le chef, & en vn autre les Monarques les plus vertueux qui auoient esté au mõde dont il estoit le premier, il loua sa peinture, mais non l'inuention ne pouuant (disoit-il) souffrir que Phalaris qui auoit esté sage fust mis à la teste des Tyrans, & luy à celle des Princes vertueux, veu que de tel qu'on le croyoit estre, il pouuoit deuenir vicieux: Ainsi sans approuuer le portrait de nostre Appelle dont i'appelle deuant tous les Maistres de l'art, ie soustiens que s'il n'est pas soustenable en la matiere, il l'est encore moins en la forme, estant du tout insupportable, que Louys le iuste de qui on peut dire iustement ce qu'õ disoit d'Aristide qu'il ne cherchoit pas tãt à sẽbler l'estre qu'a l'estre en effet, soit par iugemẽt de ce barbouilleur d'ẽfer, *le chef le Coriphee des Impies*, & que traittant les Princes Chrestiens comme les heretiques, il condamne les vns & les autres, comme si de vicieux & d'errans qu'il les publie, ils ne pouuoient pas deuenir vertueux & Catholiques; l'Ange à la volonté inuariable, & par consequent il ne peut plus changer ny meriter, l'homme au contraire à la sienne si muable que ce qu'il est

auiourd'huy il ne l'eſt pas demain. C'eſt la cõſideration à laquelle s'attachoit ce grand Monarque dont ie viens de parler, à quoy ſe rapporte la reſponſe que fit Epammonde à vn qui luy demandoit, lequel eſtoit le plus homme de bien de luy, ou de deux autres qu'il luy eſgaloit, il faut dit-il vous auoir veu à chacun acheuer de iouer le roollet de noſtre vie pour en biẽ iuger. Ceſte verité eſt encore cõfirmée plus clairement par l'experience Maiſtreſſe de toutes choſes, attendu qu'il ne faut pas regarder au commencement, mais à la fin Raiſon pour laquelle les anciens ont donné deux viſages à Ianus, dont l'vn conſideré le preſent & l'autre le futur, par exemple Iudas à bien commencé & mal finy, ſainct Pierre au contraire à mal commencé & bien finy, cependãt ſi Dieu auoit laiſſé ce Prince des Apoſtres en ſon peché, il ſe ſeroit priué du fondement ſur lequel il a edifié ſon Egliſe, s'il auoit enterré auſſi bien qu'atterré ſaint Paul quand il alloit en Damas pour exterminer les Chreſtiens, il n'auroit pas porté ſon nom parmy les Gentils, & l'Aſie & la Grece n'auroient point veu eſleuer tant d'Egliſes comme autant de trophées erigez à ſa gloire, dont elles le recognoiſſent fondateur, s'il auoit permis que Clouis & Cõſtãtin, euſſent perdu la vie es batailles ou ils oſterent celle de leurs ennemis, de Payẽs qu'ils eſtoient, ils ne fuſſent pas deuenus Chreſtiens ny leurs Eſtats à leur imitation, & l'Egliſe à guiſe de cet arbre qui figuroit Nabuchodo-

nosor, dont les rameaux baisans le Ciel ombrageoient toute la face de la terre, ou plustost comme ce grain de Seneué par lequel elle est figurée, qui petit à son commencemẽt est par succession de temps venu à vn si prodigieux accroissement qu'il ne s'est rien veu depuis qui luy puisse estre comparable, n'auroit pas pris des racines si profondes, ne se seroit estẽduë au point auquel le passé la veuë, & le present la void encore, & de tant de Chrestiens quelle à produits sur la terre, elle n'en auroit pas peuplé le Ciel de nouueaux Citoyẽs comme elle a fait, lesquels apres l'autheur de la gloire sont principalement redeuables de celle dont ils iouissent à la cõuersion de ces deux grands Princes, ces imitations procedent de la dextre du Tres-haut qui cõuertit les Loups en aigneaux, les fleaux de persecution en vases de selection, & les vaisseaux de des-honneur & de contumelie, en vaisseaux d'honneur & de gloire: qui fait reluire sa misericorde au Ciel par la gloire dont il fait part aux bienheureux, en la terre par la patience auec laquelle il attend les pecheurs à penitence & aux enfers mesmes, en ne punissant pas les dãnez à l'esgal du desir qu'ils ont de l'offencer: & qu'en fin ayant, la puissance esgale à la bonté, comme celle-cy est vn Ocean infiny qui se répand par toute l'estendue des siecles, aussi celle la ne peut elle estre diminuee par le cours de tous ceux qui se sont escoulez iusques icy, ce qui fait qu'il peut produire les mémes mer-

ueilles au siecle ou nous sommes, que celles qu'il a operees aux siecles passez. Comme on separe la paille d'auec le grain, le noyau d'auec le fruit, la crace d'auec l'or, & la cire d'auec le miel, ainsi faut il separer le vice & l'erreur d'auec celuy auec qui ils sõt nez ou y ont pris habitude, aimer l'vn comme œuure de Dieu, & hayr les autres comme œuures de l'homme car la vouloir hayr à cause de ses deffauts qu'est ce faire autre chose que ce qui ont fait nos Religionnaires qui en l'establissement de leur reformation pour ne pas distinguer d'auec la doctrine les abus qu'ils pretendoient s'estre glissez en l'Egliſes, ains les auoir confondus ensemble, n'ont pas corrigé les vns, & ont peruerty l'autre, laquelle reluisant, neantmoins en la poitrine du grand prestre, auec la verité montre quelle en est inseparable. Vne Religieuse pressee par les Atheniens de maudire Alcibiade, elle leur respond franchement que son office est de benir & non de maudire, Balaam pressé aussi par Balaac de maudire les enfans d'Israel, Dieu voulant d'estourner ceste malediction de dessus son peuple, la conuertit en sa bouche en benedictiõ, & l'Ange mesme cõtestãt auec le diable pour le corps de Moyse, n'ose se laisser aller a le maudire, se fondant sur ce qu'ayant esté crée bõ par nature, il s'est rendu tel qu'il est par sa malice, tant s'en faut que les hommes puissent prendre ceste licence enuers ceux que Dieu a constituez Roys sur eux, & par le moyen desquels il les rem-

plit de la douceur de ſes benedictions. Ie conclus ce propos par vne des grandes lumieres de l'Egliſe qui ne cedoit point en zelle à noſtre docteur, lequel eſclairé de celle de la Prophetie voyant de ſon temps vn homme de vie auſſi infame que ſa condition eſtoit publique toutes les fois qu'il en faiſoit rencontre par la rue, le ſaluoit auec autant d'humilité & de reuerence que s'il euſt eſté le plus ſainct du mõde, ce dont cet homme eſtonné, veu que comme la vertu à cela de propre de ſe faire admirer meſmes de ceux qui luy ſont contraires, ainſi le vice eſt il odieux à ceux qui ont fait diuorce d'auec luy, il luy demãda vn iour la raiſon des deuoirs & ſoubmiſſiõs qu'il luy rendoit, à quoy il fit reſponce qu'il ne l'honoroit pas pour ce qu'il eſtoit, mais bien pour ce qu'il deuoit eſtre à ſçauoir Martyr de Ieſus Chriſt, ce qui arriua ſelon ſa prediction.

Noſtre peintre ayant acheué ce tableau auec vne merueilleuſe ſatisfaction de ſa ſuffiſance, ſemble auoir imité celuy qui pour bordure és portraicts de nos Roys, qui ſont en la gallerie de ſon Louure, y a enchaſſé les hommes les plus Illuſtres qui viuoient au temps de leur regne, y appoſant auſſi ceux des Chefs de la ligue d'auiourd'huy: Mais comme il a mal operé au fonds, il a auſſi peu rencontré aux bords, ainſi que l'œil qui eſt iuge des couleurs pourra voir clairement par les contrats ſuiuans, que i'y ay oppoſez ſeulement en paſſant, afin que dés l'abord il en puiſſe

plus facilement remarquer les dissemblances.

Le Connestable, dit il, *est le premier, lequel ne se pouuant souler en France du sang des Catholiques, est allé remplir son desir en Italie.*

Et moy ie dis que le Connestable plus chenu d'esperance que d'annees ayant vieilly dans les armes, & les commandemens, a rendu des seruices si notables au Roy & à la France, & couronné ses actions d'vne conuersion si glorieuse, que l'espée qu'il a pleu à sa Maiesté luy mettre en la main, non moins pour honorer sa vertu que pour le soustien de son Sceptre, ne luy peut estre enuiée que par ceux qui sont ennemis de la vertu mesme & de la Royauté: de sorte que si Trajan mettant l'espée en la main de son Connestable, luy dit, qu'il la tournast contre luy s'il luy commandoit quelque chose contraire à la Iustice. Que pouuoit faire celuy-cy sinon d'aller en vn pays où sa charge, l'honneur de son Roy & le sien, la volonté de son Maistre, & l'equité de sa cause l'appelloient, non pour se saouler de sang, comme il dit, mais pour contraindre les Genenois par la terreur des armes de sa Majesté à faire raison à Monsieur de Sauoye, du tort qu'ils luy ont faict.

Quant au nom de *Bastard*, qu'il veut faire tourner à iniure à Mansfeld, luy faisant en cela porter la peine d'vne faute dont il n'est pas coulpable: Il est vray qu'il est auiourd'huy remarqué pour vn deffaut de la nature, mais autresfois il a eu tel aduantage sur ceux en la

naissante desquels il ne se rencontroit pas, que pour les gestes glorieux dont ceux de ceste condition se sont signalez en leur vie qui surpassoient ceux des autres hommes. Apres leur mort on les a reputez pour estre yssus de la semence des Dieux.

Pour les autres qualitez qu'il luy attribuë, encore que ie ne vueille pas l'excuser en celles dont il pourroit auoir telles taches que quelque sauon que l'on y employast pour les effacer elles ne lairroient pas de paroistre, attendu que les hommes sont subiects à faillir, si est-ce que chacun sçait qu'vn chef qui pour le manque d'argent ne peut d'ordinaire donner à ses Soldats autre solde que la picorée, ne peut pas aussi les retenir en sorte apres la bride qu'il leur a laschée, que comme cheuaux eschappez, ils ne se portent à toutes licences & desbordemẽs ce qui retourne au deshonneur de celuy qui leur commande.

Que le Brunschvvic soit ennemy hereditaire de la France, Persecuteur des Catholiques, & tel qu'il le depeint, ce n'est pas vne question telle quelle requiere que ie m'arreste à y consentir ou dissentir, seulement diray-ie sur la comparaison qu'il fait de sa promptitude à fuir à celle du liepure, que comme d'vn faict singulier on ne peut pas tirer vne consequence generale, aussi d'vn acte de hardiesse ou de poltronnerie peut on aussi peu inferer vn homme estre vaillant ou couard, puis que la prudence veut que là où on void le peril plus grand que l'espoir de

vaincre,

vaincre, on s'en retire, & que la milice apprend que nul ne peut estre grand Capitaine qui n'ayt en sa vie receu vne desroute pour en pareilles occasions sçauoir mesnager sa retraicte, si ce n'estoit qu'vne fuitte fut suiuie de tant d'autres, qu'alors on ne peut plus l'attribuer à vn effect de la fortune, ains seulement à vn defaut naturel de courage.

Que le Prince d'orãge soit entr'autres choses *plus cruel que son predeceſſeur*, Il y a si peu de temps qu'il a succedé à son frere, & pendant cela encore at'-il eu tant d'affaires à demesler qu'il y a plus d'apparence qu'il s'y soit occuppé, que non pas à exercer ses cruautez qu'il deuoit cotter pour l'en conuaincre, mais ce qui luy à fait passer soubs silence est qu'il est si riche en bonne opinion de luy mesme, que presumant auoir acquis l'authorité d'vn Pytagore, son imagination luy fait croire que c'est assez pour faire adiouster foy à sa parole, de se targuer de ce pauois, le Maistre l'a dit. Au demeurant qu'il soit *l'eſcume de Venus*, comme il adiouste, c'est estre aussi effronté que ceste bonne dame, & aussi ignorant de la verité qu'homme qui soit de le qualifier tel: estant certain que bien qu'entre les heretiques le mariage soit simplement vn contract ciuil, & non vn Sacrement: Ils ne laissent pas de l'auoir en particuliere reuerence, & de condamner l'adultere comme nous: Ce qui fait que ce que plusieurs font par le conseil de l'Apostre en se mariant. Ce Prince si touché peut estre de la mesme consi-

deration, & encore plus de celuy de son frere, qui desirant en vn autre luy mesme, ce qu'il n'auoit iamais voulu en luy, luy persuada tant pour la descharge de sa conscience, que pour des raisons d'estat qu'il seroit superflu de rapporter icy de se marier, il espousa vne dame qui sortable à sa personne pour estre yssuë de sa maison, & doüée de qualitez, digne de la rendre compagne de sa couche, luy fit fermer les yeux au manque de biens, qui estoit en elle. Ayant ainsi noircy les chefs de la ligue, en sorte qu'il voudroit les faire prendre plustost pour charbonniers, que pour ce qu'ils sont, du mesme pinceau dont il estime auoir faict vn chef d'œuure d'Appelle, reuenant au tableau du Roy, comme s'il y restoit quelque chose à acheuer, pour le dernier traict, dont il le rend accomply de tous poincts.

Il dit parlant des Catholiques, *sera il donc ainsi qu'vn Roy tres-Chrestien mespriſera leur pieté, leur desir, les ſouſpirs qu'ils portent à la bouche, & les larmes qu'ils ont aux yeux, les opprimant par vne rage & furie barbare.* Paroles plus dignes d'estre prononcées par vne Hecube que la manie qui la saisit d'auoir veu tuer son mary, & ses enfans deuant elle, a faict feindre auoir esté conuertie en chienne, ou plustost d'estre fulminée par les Dires d'enfer mesmes, que non pas par vn Chrestien contre vn Roy Tres-Chrestien, par vn subiect contre son Prince, par vn Docteur contre vne personne sacrée, de qui l'Escriture commande & recommande de

parler auec reſpect: paroles telles qu'il n'en ſortit iamais d'approchantes de celles là, de la bouche de Moyſe enuers Pharao, bien qu'il le peuſt, à dautant plus iuſte ſubiect, que plus l'oppreſſion en laquelle il tenoit le peuple de Dieu, eſtoit manifeſte à tout le monde, & que plus le Tout-puiſſant luy auoit-il donné d'authorité ſur luy, l'ayant conſtitué Dieu de ce Roy idolatre & inhumain. Paroles en fin dignes d'eſtre punies en la perſonne de leur Autheur, du feu du ciel dont le plus zelé de tous les Prophetes foudroya ces Centeniers qui enuoyez vers luy de la part d'Achab, oſerent parler à luy auec plus d'arrogãce & moins de defference qu'il n'eſtoit conuenable à ſa dignité, ſi ce n'eſt que la rage & la furie qui les luy a dictées le tranſporte en ſorte que comme Athenias penſant de ſes enfans que ce fuſſent des animaux furieux, les mit incontinent en pieces, il face le meſme de ces paroles, & qu'ainſi que ſa femme Ino, tenant ſon fils en la main ſe ietta auec luy du haut d'vn rocher en la mer, tenant auſſi ſon libelle en celle dont il l'a eſcrit. Il ſe precipite auec luy au profond du puits de l'abiſme, afin que comme les eaues retournent en leur ſource. Il retourne au lieu d'où il eſt ſorty, pour y tenir compagnie à iamais à celuy qui y eſt enchaiſné ſans eſpoir de deliurance, puis qu'auſſi bien ce qui luy reſteroit de vie ſeroit plus agité des furies infernales que celles Doreſte, leſquelles ne ſont autre choſe que les remords d'vne conſcience

bourrelee de l'horreur de ſes crimes.

La ſource de tous ces maux (continue-il) *eſt la pretention des confederez, laquelle eſt tres-pernicieuſe car entore bien qu'ils cachent leurs intentions, les voilant ſous milles diſcours fardez, toutesfois les buts qu'ils ont ne tendent à autre que d'abolir la religion Catholique, & d'agrandir la pretenduë Reformée.*

L'autheur ſuiuant ſa legalité accouſtumée, eſt icy ſi iuſte qu'il veut, cõme on dit en commun prouerbe que les battus payent l'amende que ceux qu'on a deſpoüillez de leur bien n'ayent pas raiſon de la redemander à ceux qui le detiennent iniuſtement, & que celuy qu'on trouble en la ioüiſſance du ſien, en ayt auſſi peu de leuer les obſtacles qu'on y apporte & ainſi par des fins de non receuoir conuertiſſant le droict en tort, mettre les parties hors de Cour & de procez, en renuoyant les vſurpateurs, & perturbateurs du repos public abſous des demandes legitimes qui leur ſont faictes, puis que comme i'ay deſia, dit cy-deuant ils n'ont pris les armes en la Valtoline que pour la reſtituer aux Griſons que l'Eſpagnol en auoit ſpoliez, & chaſſer de là vn voiſin qui ne fait que empieter ſur autruy. Et à Gennes que pour mettre en poſſeſſion le Duc de Sauoye d'vne terre qu'il a acquiſe: Mais faiſant comme il faict à tous coups hors de propos mille ennuieuſes impertinentes redites: Il faut que comme le Tourne-ſol qui ſuit inceſſamment le cours de l'aſtre qu'il regarde, ie ſuiue auſſi de ſi prés celuy que ie ne perds point de veuë

qu'il ne puisse m'accuser de m'en esloigner, pour le but auquel il veut qu'aboutissent les leurs ils ne sçauroient mieux s'en deffendre qu'en imitant Diogene qui voyãt vn mauuais Archer alla se planter au blanc, ne pouuant conceuoir qu'il y eust lieu au tour ou il peut estre plus exempt de l'atteinte de ses fleschés, puis que celuy qui leur donne pour mire de leurs desseins en est si esloigné qu'il n'y a personne s'il n'a fait banqueroute au sens & à la verité qui puisse dire en conscience que des Princes *tendent à abolir la religion Catholique & agrandir la pretendue reformee* en des Estats estrãgers qui font és leurs tout ce qu'ils peuuent pour abolir la pretendue reformee, & agrandir la Catholique dont ils sont les protecteurs.

Que nos soldats tant en Engadin que par toute la Valtoline pillent les Egliſes, battent les Preſtres & les jettent hors de leurs benefices pour y placer les predicans comme au paſſé, que toutesfois rien de cecy n'eſt paruenu aux oreilles du Roy à cauſe de la puiſſance de ſes Miniſtres.

Si au lieu de nos soldats dont l'autheur parle en cét endroit, il eut parlé des caluinistes & protestans qu'il dit par apres auoir fait mille maux en France, il eust eu bien meilleure grace, attendu qu'õ ne sçauroit rien dire d'eux en ce genre qui ne puisse estre croyable, estãs comme ils sont ennemis ouuerts de l'Eglise, mais que nostre Roy qui comme son fils aisné n'a rien en plus singuliere deuotion que de

combattre pour sa deffence, & cõme vn vray Iosias s'est acquis l'honneur d'auoir releué ses Autels abbattus, en desmentãt ses actions passees, ait peu permettre que ses gẽs sous son nõ en ayent commis d'autres qui y desrogent, il est hors de toute apparence de dire qu'il ait voulu destruire ce qu'au prix de tãt de trauaux & de peines il a si glorieusement edifié. Et en ce que l'Autheur adiouste *que rien de cecy n'est paruenu à ses oreilles à cause de la puissance de ses Ministres*, ie luy pourrois donner vn desmentir en forme si la discretion ne me retenoit, estãt certain que sa Majesté & son conseil ayans receu quelques plaintes des desordres qu'õ pretendoit auoir esté commis en ces quartiers là, desirerent en estre particulierement esclaircis de celuy qui en eut esté responsable, mais il a iustifié par pieces si authentiques le contraire de ce qu'on imposoit, que lon a verifié en ce point le prouerbe qui dit que l'habit ne fait pas le Moyne, en ce que celuy qui plein de zelle ou de trop grande credulité aux rapports d'autruy auoit mis telle plainte en auãt n'en a recueilly autre fruict sinon de faire voir que comme de la bouche du Satyre sortoient le froid & le chaud, aussi le mensonge se rencontre-il par fois en celle ou autre que la verité ne deuroit auoir son siege. Au reste en ce qu'il rẽd le Roy si peu instruit de ce qui se passe conceruant son seruice qu'il sẽble qu'il ne voye & n'entende que par les yeux & les oreilles de ceux qui ont l'honneur de l'approcher

en ſes conſeils, cela ſeroit bon, s'il auoit auſſi bien ſuccedé à l'humeur qu'à la Courõne de Rois de la premiere race, leſquels pour ſe deſcharger de tout ſoing commettoient le fais de leur Eſtat aux Maires de leur Palais, ou qu'il fut ſemblable à celuy d'Eſpagne de qui le nom ne ſert qu'à authoriſer les reſolutions de ſon conſeil qui eſt en effet ce qu'il eſt ſeulement en apparence, mais noſtre Roy eſt tellement agiſſant, & auec raiſon ialoux de ſon authorité, qu'à l'imitation de Dieu qui ne partage point ſa gloire, il ne la communique à ceux dont il prend les aduis, qu'autant que Dieu ſe ſert des cauſes ſecondes dont les operations ſe rapportent entierement à leur premier Moteur. *Que ſa Couronne s'engage & ſe vend pour trouuer des armees à la ruine de ſa Foy, & à la confirmation de l'hereſie.*

Les grandes & continuelles guerres que les Rois ſes predeceſſeurs ont euës tant contre ceux de la Religion pretendue reformee, que contre la Saincte ligue, ont tellement eſpuiſé leurs finances & excedé leur reuenu annuel que pour y ſubuenir ils ont eſté contraints d'aliener leur Domaine, de ſorte que comme vne boucle touchee par l'aimant attire toutes les autres quelle attouche, ainſi le Roy à l'exẽple de ſes deuanciers ayant trouué ſa Couronne engagee de toutes parts, n'a peu faire autre choſe alors qu'il s'eſt ſenty preſſé par la neceſſité ſinon de continuer à ſe ſeruir du meſme moyen, puis que ſans faire tort à perſonne

qu'à luy meſme, deuant tous les caſuiſtes du mõde, il eſt permis à vn chacun de faire de ſon bié, ce qu'il luy plaira, & auſſi qu'il eſt pl⁹ licite d'é vſer de la ſorte, que de rauir celuy qui ne luy appartient pas, mais ces engagemens ne ce ſont pas faits *pour trouuer des armees à la ruines de la Foy, & à la confirmation de l'hereſie*, comme l'Autheur inuente fauſſement, ains au cõtraire pour la confirmation de la Foy à la ruine de l'hereſie ainſi que toute l'Europe ſçait. De plus pour mõſtrer que qui cõpte ſans ſon hoſte compte deux fois, & que quoy que nous ayons deux guerres en meſme temps au dedãs & au dehors du Royaumes, nos affaires par la grace de Dieu ne ſont pas ſi deſcouſues qu'il repreſente icy, ceſt que ſi pour ceſte conſideration ſa Majeſté ne peut rien mettre en eſpargne de ſon fonds, au moins le meſnage elle en ſorte qu'au lieu de le manger par anticipation comme fait l'Eſpagnol, elle ne fournit aujourd'huy à toutes les deſpences neceſſaires de ſon Eſtat que ſur le courrant de l'Annee ou nous ſommes.

Que nous voulons entierement ruiner la maiſon d'Autriche, l'Empereur, l'Eſpagnol, les Electeurs de Mayẽce, de Cologne, & de Treues, le Duc de Bauiere & leurs aſſociez, que B. Gabor ſoit Roy de Honguerie, le Palatin de Boeſme, nous pretendons rendre Maiſtres de tout la Flandre les Holandois, mettre les Tarcs en poſſeſsion des Indes à Mansfeld & à Brunſuich, nous auons offert de prendre le choix de ce qu'ils conqueſteront par force en fin nous voulons tout bouluerſer & renuer-

renuerser comme Anhald disoit, & constituer en Europe vne nouuelle Republique.

Quoy qu'en tout cét aduertissement l'Autheur ne laisse plus lieu de douter comme on a fait par le passé qu'il y ait des Antipodes, & que luy mesme en soit vn de raison pour vser de l'epitete, qu'il se donne au commancement d'iceluy, si est ce qu'en cét endroit il paroist l'estre plus clairement qu'en aucun autre, ou prenant ce dont il parle tout à contre pied de ce qui se doit, il nous fait conjurer à la ruine entiere de la maison d'Autriche & de ses adherans, elle que tout le monde sçait auoir de long temps proiecté celle de l'Europe, pour sur icelle jetter les fondemens de sa pretendue Monarchie, à laquelle elle aspire auec tãt d'ardeur & de passion qu'il n'y a rien qu'elle n'ait fait & ne face encore tous les jours pour y paruenir. Si s'opposer à son dessein en arrestant le cours de ses conquestes & vsurpatiõs est vouloir sa perte, il faut qu'elle s'en prenne à elle & en accuse son ambition qui la porte à ce precipice, & que pour l'euiter elle en couppe elle mesme les aisles, afin de releuer les autres de ceste peine, & non pas à nous qui par toutes sortes d'apparences & deffets ayans sujet d'aprehender l'accroissement d'vne si prodigieuse grandeur & puissance desmesuree, que celle à laquelle nous la voyons, deuons coucher de nostre reste pour la contenir dans les termes ou elle deuroit se restreindre. Afin neantmoins qu'on ne die pas que ie mes

la charrue deuant les bœufs, reprenant le fil du texte de l'Autheur, ie luy demanderay laquelle des deux Maisons de France & d'Autriche veut la ruinee de l'autre, la premiere qui jusques icy s'est contentée de se tenir sur la deffensiue, la seconde qui n'a point esté contente qu'elle ne l'ait tousiours attaquee. La premiere qui n'a rendu à l'Archiduc Leopolde aucun office que de Parenté & d'Alliee. La seconde qui la voyant occupee contre les Huguenots la porté à s'emparer d'vne partie des Grisõs nos Alliez, & à leur faire renõcer à nostre Alliance pour receuoir la sienne. La premiere qui par vne solemnelle Ambassade a taschè de procurer la paix à l'Empereur alors que l'Allemagne estoit toute troublee. La seconde qui pour recognoissance de ceste obligation luy a fait exciter vne guerre en ce pays ou pour fruit de sa victoire il tient le pied sur la gorge à tous nos Alliez qui y sont. La premiere qui pendant la foiblesse d'vn regne ou vn seruiteur abusant du bas aage de son Maistre, le faisoit à ses despens, ne demandoit riẽ à l'Espagnol, estimant faire assez de prester l'espaule au temps, & subsister en ce qui pouuoit causer la ruine de l'Estat La seconde qui mesnageant dextrement ceste occasion d'en faire son profit, le suscita d'empieter la Valtoline, sous pretexte de secourir les habitans de ces lieux, contre les Grisons leurs vrays & anciens Seigneurs. La premiere qui honorant les Electeurs Catholiques, le Duc de Ba-

uiere & autres Princes qui professent la vraye Religion, n'a jamais desiré d'eux autre chose que d'y viure en la correspondance & intelligence que requiert vne sincere & cordiale amitié, La seconde qui faisant litiere des grandeurs, les à tellement mis au dessous d'elle qu'elle s'en sert comme les Anciens Rois de Perse faisoient de leurs satrapes qui estoient tenus d'executer leurs commandemens. Au surplus il ny a si ignorant qui ne sçache que c'est celuy par qui les Rois regnent, qui les enthrosne & desthrosne quand & comment il luy plaist, que pour cét effet il à transporté la Monarchie des Assiriens & Babilonniens aux Medes & Perses, celle des Perses aux Grecs, & celle des Grecs aux Romains, mais que le Roy qui au respect de ceste adorable Majesté n'est qu'vn rayon au regard du Soleil puisse faire le mesme, ostant aux vns leurs Estats pour les donner aux autres, outre que quand il en auroit la volonté il n'en à pas la puissance, le penser est vn crime esgal à celuy de Lucifer, & punissable du mesme chastiment, & le publier vn blaspheme insuportable, attendu que nul n'est semblable à celuy qui oncques n'eust, n'a & n'aura jamais semblable à luy. *En fin* (suis-je contraint de repetter) *nous voulons tout bouluerser & renuerser comme Anhald disoit & constituer en Europe vne nouuelle Republique*, aquoy ie respondray que si Archimede demandoit vn point hors la nature, & que par la force de son Art, il y attire-

roit la machine du monde, maintenant sans aller le chercher loing, on peut dire qu'il est icy tout trouué, veu que voicy bien la conception la plus creuse que l'on se puisse imaginer, Telle resuerie ne sortant que d'vne ceruelle dans laquelle le plus iuste harquebusier auroit bien de la peine à donner, où remplie de malice comme cet Empereur Romain qui souhaitoit que toutes choses retournãs à leur premier Cahos on visi de son temps le Ciel meslé auec la terre, c'est pourquoy ie ne puis conclure ce point par vn trait plus à propos que celuy de ce Maistre fol qui ayant conuenu de prix auec vn peintre pour luy peindre vn cheual qui eust la teste en bas & les pieds en haut, il falut pour contenter son caprice que louurier qui auoit planté ce cheual en sa posture naturelle renuersast le portrait du haut en bas pour luy faire trouuer à sa fantasie. Puis que nostre Docteur quoy qu'il emprunte les paroles d'autruy pour s'expliquer, monstre bié par la au iugement de tous auoir la partie capitale encore plus renuersée. Et en ce cas il faut aller en Anticire chercher le remede propre à son mal, ou attendre qu'vn Astolphe sur vn Hypogriphe descendant du Ciel en la terre luy rapporté son sens dans vne phiole comme il fit à Roland, ou pour plus prompt secours faire sa neufuaine à sainct Mathurin, qui quoy que puissant enuers Dieu à qui rien n'est impossible fera vn grand miracle s'il luy donne ce qu'il semble n'auoir iamais eu.

Que l'office d'vn Roy est de chasser les heresies, & que s'il est obligé de chasser toute l'heresie sous peine de faire naufrage eternel, veu qu'il a pris ceste obligation auec la Couronne qui l'oblige en cela à Dieu & à son Royaume, que sera ce de luy s'il plante aux autres pais l'heresie espanchant le sang des Chrestiens.

Estant d'vn Roy comme d'vn iardinier qui voyant naistre en son iardin vne mauuaise herbe l'arrache incontinent de peur que la laissant croistre elle vint à nuire aux bonnes, il est vray qu'il doit extirper l'heresie à mesure quelle vient à se produire : mais quand elle est paruenuë à tel point qu'il ne luy peut plus rester qu'vn vain desir d'en venir à bout, à lors il doit ceder à l'impossibilité suiuant les paroles de l'oracle de verité qui veut qu'on laisse liuroye auec le bon grain, de peur qu'en arrachãt l'vne, on n'arrache l'autre. Ainsi sous François I. ceste maudite semence apportée d'Allemagne en France ayant commencé à germer, ce grãd Roy qui à l'imitation d'Hercule qui n'ayant peu vaincre l'Hydre par le fer y adiousta le feu se seruit de ce moyẽ pour surmonter ce Monstre, mais soit que comme l'autre à qui pour vn chef tranché il en renaissoit sept, elle vint à se multiplier en sorte quelle luy fit perdre l'esperance de venir au dessus d'elle, ou que par vne molesse ou tendresse de nature, il vint à se relascher de la ferueur premiere qu'il auoit tesmoignée à la ruine de ceste peste, elle s'est par le cours du temps espãdue en sorte sous son regne, & celuy de Hen-

ry II. ſon fils quelle a infecté la pluſpart des Prouinces de la Frãce. Iuſques la que de s'attaquer à Frãçois II. par la cõſpiratiõ quelle auoit fait de ſe ſaiſir de ſa perſonne à Amboiſe, & à Charles IX. par la chaſſe quelle luy donna à Meaux en laquelle elle luy chauſſa les eſperons de ſi pres quelle penſa le ſurprendre.
Que diray ie des villes qu'elle auoit ſurpriſes comme Orleãs, Poytiers, Rouen, & autres des plus notables de la France, qui eſtoient capables, ſinon de faire la Loy à celles qui reſtoient en l'obeiſſance du Roy, au moins de pretendre d'aller au pair auec elles ? Oubliray-ie icy les batailles de Dreux, Iarnac, ſainct Denys, & Montcontour ou le nombre eſgal des combattans diſputoit & ſuſpendoit vn long temps la victoire, laquelle en fin chargee de palmes & de l'Auriers venoit touſiours ſe rendre au Roy pour adiouſter à ſon front autant de nouuelles Couronnes: ſi du regne de Charles IX. nous venons à celuy de Hẽry III. qu'a t'il eſté non plus que l'autre ſinon vne continuelle guerre contre ceſte ennemie de ſon repos, ce Prince ayant eſté contraint d'auoir touſjours autant d'armees ſur pied qu'il y auoit de Prouinces en ſon Royaume où elle eſtoit cantonnee contre ſon ſeruice, iuſques à ce que la Ligue s'eſtant eſleuee contre ſa perſonne & ſon Eſtat, alors comme vn cloud repouſſe l'autre, il ſe ſentit forcé de quitter celle là pour s'oppoſer à celle- cy, appellant pour cet effect à ſon ſecours Henry IIII. à qui pour leuer

tout ombrage de n'eſtre pas auec les ſiens en aſſeurance aupres de ſa perſonne, il conſigna entre les mains des villes d oſtage: Henry III. par ſa mort ayant fait place à Henry IIII. Ce grand Roy qui comme vn Guillaume le conquerant auoit cõquis ſon Royaume à la pointe de l'eſpee, voyant que comme vn corps extenuë il n'auoit beſoin que de reſtaurants pour peu a peu reprendre ſes forces, pratiqua iudicieuſement la ruſe de ce Capitaine qui vaincu auiourd'huy, le lendemain pour auoir changé l'ordre de ſon camp fut victorieux, & ce en accordant la paix à l'hereſie à laquelle les Rois ſes predeceſſeurs auoient long temps fait la guerre ſans aucun fruict conſiderable ce qui luy reuſſit ſi heureuſement que la s'appant inſenſiblement par ce moyen, il l'affoiblit plus que n'auoient fait toutes les guerres quelle auoit eues auparauant. En fin la mort deplorable de ce grand Prince ayant appellé ſon fils en ſon throſne, au lieu qu'Alexandre enuiant la gloire de ſon pere ſe plaignoit qu'il ne luy lairroit rien à faire, ce ieune Monarque au contraire a trouué que le ſien luy à laiſſé vn ſi beau champ à cultiuer ſa pieté, & ſa valeur, que n'y la priſe de Bear, contre l'apparence humaine, celle de tant de villes dont elle a eſté ſuiuie, la victoire nauale qu'il a obtenue depuis peu qui pour vn des fruits quelle luy à produit luy à acquis les Iſles de Rié, & Doleron tout cela ſemble eſtre peu au regard de ce qui luy reſte a executer, veu que le plus

difficile escorcher de languille est la queue.

Ceste verité que l'on peut voir en son iour, dans nostre histoire & de la plus grande partie de laquelle plusieurs sont tesmoins oculaires estant posée pour fondement, comment l'autheur peut-il dire, *que le Roy est obligé de chasser de son Royaume toute l'heresie, sous peine de faire naufrage eternel*, attendu que nul ne le peut estre à l'impossible, & qu'vne obligatiõ pour estroite quelle soit ne lie qu'autant quelle peut estre suiuie d'executiõ. Qu'il suffit à la descharge du Medecin de penser vn mal en tant qu'il est curable de sa nature sans s'opiniastrer en ce, en quoy il sçait devoir perdre & le temps & l'art. Que celuy qui l'est des ames encore qu'il peust oster celuy-cy neantmoins comme souuent sa volonté n'est pas conforme à sa puissance il le laisse pour vn plus grand bien. Qu'il à dit luy mesme qu'il faut qu'il y ait des heresies afin que comme de la cheute des mauuais Anges les bons en ont tiré c'est aduantage d'estre confirmez en grace aussi du naufrage en la Foy qu'ont fait les heretiques, les fidelles perseuerans en icelle y rencontrent l'asseurance de leur salut, & que vouloir s'opposer à ceste parole qui ne peut mentir, on pourroit plustost renuerser l'ordre de toutes choses qui muables changẽt d'estre, que nõ pas la verité qui demeure eternellement: que le mesme a prononcé qu'il faut attendre la moisson afin que separant liuroye du bon grain, on leur donne à chacun le lieu

qui

lieu qui leur conuient, & que vouloir anticiper ce temps qu'il à preueu de toute eternité, c'eſt entreprendre ſur la ſcience de celuy qui en eſtant la meſure fait arriuer les choſes au poinct qu'il les a ordonnees.

Qu'il permet la durée des hereſies, & pour accomplir la promeſſe qu'il a faite à ſon Egliſe, que les portes d'Enfer, qui ne ſont autres qu'elles ne preuaudront point contre elle, & auſſi pour empeſchant que l'oiſiueté ne la ronge comme la roüille le fer, luy donner le meſme exercice que les Philiſtins, & autres ennemis du peuple de Dieu, luy donnerent par les guerres continuelles qu'ils auoient contre luy. Que s'il la laiſſe ainſi regner pour la ſanté du corps de ſon Eſpouſe, il le fait encore pour celle des membres qui la compoſent, en ce que comme le Chirurgien laiſſe en quelqu'vn vne playe ou fiſtule ouuerte, pour deſcharger par là les humeurs peccantes : ainſi les trauerſes que le Catholique reçoit de l'heretique, eſtant par luy priſes pour l'amour de celuy qui conſtitue ſa gloire aux ſouffrances, & aux ignominies, expient vne partie de ſes fautes, & luy acquierent vn merite infiny deuant luy. Que la fin de l'hereſie ne depend pas du bras de la chair, puis que toutes les batailles qu'on a iamais donnees pour la deſtruire, au lieu de produire cet effet tant deſiré, n'ont fait autre choſe qu'immoler force victimes à l'Enfer, & comme des dents du ſerpent de Iaſon, engendrer nouueaux ſoldats tous preſts à combat-

tre, mais seulement de la pure volonté de Dieu: de sorte que comme il la tolere pour vn temps pour l'vtilité qui en reuient, sans que personne l'en puisse prendre à partie. Ainsi les Rois ne peuuent en estre repris, si à son exemple ils font le mesme, non pour auantage qu'ils en reçoiuent, ains pour euiter vn plus grand mal. Ie n'ignore pas qu'vn esprit foible qui comme vn corps delicat, que l'air le plus salubre luy est nuisible, endurera aussi peu celuy de la conuersation des heretiques, quoy que les Edicts de nos Rois faicts en leur faueur, l'y oblige autant que le commerce du monde le requiert. Mais pour monstrer que cela vient de son propre deffaut, & non de celuy du Prince, s'il iette les yeux sur les choses les plus communes que nous voyons en la nature, Elles luy apprendront qu'ostant les dents au serpent, il ne mord plus, que la vipere porte le remede à sa morsure par la theriaque que l'on compose de sa chair, le scorpion celuy à sa piqueure, en appliquant de son huile dessus, & que le poison preparé cessant d'estre ce qu'il estoit, sert d'vtile medicament à beaucoup de maux, & ainsi il sera plus beste que les bestes, & plus insensible que les mineraux s'il ne sçait faire vne application de ces choses à son profit, considerant que a fin que l'erreur ne luy nuise, il le doit separer du subiect où il est attaché; que s'il en auoit esté touché, il se represente qu'il a esté condamné par tous les siecles. En fin, que si c'est vn poison

d'autant plus dangereux, que l'vn ne tuant que le corps, celui cy tue l'ame. Il y apporte la precaution requise, & par ce moyen du mal, il en composera le remede. Dieu mesme, de qui toutes les actions nous sont autant d'instructions, nous conuie d'vser quelquesfois des heretiques, en ce que comme il se sert des mauuais Anges, aussi bien que des bons, pour executeurs de ses mandemens, il s'est souuent seruy des infidelles, pour procurer l'auancement de sa gloire.

Si iamais il y a eu rien dont il ait esté ialoux, ç'a esté la construction de son Temple, n'ayant pas voulu permettre que Dauid y mist la main, pour les auoir trempées dans le sang, ains son fils Salomon, à qui cet honneur fut reserué. Temple tel que les Iuifs, en la feste qu'ils firent de la Dedicace de celuy qu'ils redifierent par apres de la ruine de celuy là, en iettant des loüanges de leurs bouches, ne se peurent tenir de verser des larmes de leurs yeux, pour voir de combien il s'en faloit, que ce second ne respondist à la grandeur, & à la magnificence du premier. Et toutesfois ce grand Roy se seruit-il pas pour la charpente d'iceluy, des Ouuriers que luy fournit le Roy Hiran, quoy qu'infidelle, & pour le plus excellent ornement qu'il y peust apporter, n'y fit il pas par tout releuer l'esclat de l'or d'opfir, qui n'estoit pas en sa possession. Depuis la ruine de ce Temple, Dieu n'inspira-il pas Cyrus, de renuoyer les Iuifs en leur pays, sous la

conduite de Zorobabel, leur permettant non seulement de le restablir, ains le decorant de plusieurs dons & bien faits qu'il leur departit, auec la mesme liberalité que firent depuis Constantin & S. Louys, en la fondation & dotation des Eglises. Et quoy que par la mort de ce grand Roy de Perse, ce pieux dessein pensast rencontrer sa fin en son commancement, neantmoins Dieu, qui ne permet les difficultez naistre en quelque affaire, que pour en les surmontant, faire esclater dauantage sa gloire, le conduisit à sa perfection, afin qu'il en fust dautant plus recogneu le restaurateur, que les hommes y auoient plus apporté d'obstacles. En fin nostre grand Clouis, bien que les tenebres de l'infidelité, qui luy couuroient encore les yeux, l'empeschassent de distinguer le vaisseau où repose le plus augnste de nos Sacremens, d'auec vn prophane, voyant en la prise de Rheims, l'instance que S. Remy luy faisoit, de le luy faire restituer, ne pressa-il pas le Sacrilege qui auoit rauy Dieu à Dieu mesme, en sorte qu'il n'eust point de repos, qu'il n'eust rendu ce seruice à celuy qui luy estoit incogneu. Et depuis se souuenant du refus que ce soldat luy auoit fait de luy accorder ce qu'il ne pouuoit luy desnier, soubs vn autre pretexte il luy passa son espée à trauers le corps, comme si Dieu, qui reprouue l'homicide, luy eust tenu la main en celuy-cy, pour venger l'iniure qui luy auoit esté faicte.

Par ceste doctrine qui ne reçoit point de

contradiction, il paroist euidemment qu'il est faux de dire *qu'vn Roy soit obligé de chasser de son Royaume toute heresie* Et par l'experience que que l'on à veue cy deuant qu'il est encore aussi faux *que sa Maiesté plante aux autres pays l'heresie*. Elle qui encore chaque iour trauaille à la desraciner au sien autant qu'il luy est possible. Mais afin de leuer de dessus le cœur de ce grand homme de conscience, le scrupule que sa simplicité luy pourroit laisser de n'auoir pas eu vne entiere satisfaction sur ce subiect, il faut voir comme quoy les Roys Catholiques si sont gouuernez afin que leur exemple ferme la bouche à tous ceux qui en voudroient parler autrement qu'auec le respect deub à leur Catholicité. Charles cinquiesme, Type de la pretendue Monarchie, voyant que rien ne pouuoit tant retarder son dessein que les Protestans qui pendant qu'ils luy talleroient de la besongne en son propre pays l'empescheroient d'en aller chercher ailleurs, sa prudence, qui auoit tousiours vn œil au guet l'aduisa d'applanir le chemin qui le pouuoit conduire ou il aspiroit, & en donnãt la paix à ses Estats, aller porter la guerre en ceux d'autruy. Pour cét effet il accorda *l'Interin* qu'on peut appeller Pere du schisme qui a diuisé & rendu la Crestienté si malade qu'il à cuidé la mettre pour iamais au tombeau, & le prototype des Edits qui sont tournez depuis au benefice des Religiõnaires, ne se souciant pas que la Religion se perdist pourueu

qu'il gaignaſt l'Empire de l'Europe. Que n'a-til point fait en ſuite pour paruenir à ceſte fin, au lieu d'imiter le lierre qui s'attrachant à la pierre en fin la met à bas, ayant eu ſouuent en main la ruine de l'hereſie, il la appuiee en ſorte que de ſon temps elle a porté la teſte bien haut. Quand voulant reparer la honte qu'il croit auoir receue en perdant Mets, il ne fit que l'accroiſtre d'auantage par la leuee du ſiege qu'il y mit, n'y vit-on pas paroiſtre les Lutheriens, montrant par là que comme vn bon Architecte met toutes pierres en œuure, encore qu'il les nommaſt ſes bandes noires, elles luy eſtoient neantmoins auſſi propres que les blanches.

Luy & ſes ſucceſſeurs ont ils pas toleré en leurs Eſtats les Maranes Grenadins Mahometans & tant d'autres ſectes diuerſes reliques des Gots & des nations plus barbares qui ont occupé, ces pays, quoy qu'en cela ils ſemblent aucunement excuſables, attendu que s'ils vouloient les en purger entierement, il les depeupleroient en ſorte qu'ils ſe trouueroient Roys preſque ſans ſubiects. Le Roy d'auiourdhuy ſe ſert il pas en Allemagne du Duc de Saxe, & les Allemans qui ſont en Italie ſous la charge du Duc de Feria ne ſont ils pas bigarrez d'heretiques. Ie n'aurois iamais fait ſi ie voulois rapporter icy tous les aduantages qu'il en retire, il ſuffit pour fermer ce propos de dire que noſtre Eſcriuain pour ſon honneur ne deuoit point mettre ceſte propoſi-

tion en auant, *Qu'vn Roy est obligé de chasser de son Royaume toute heresie souspeine de faire vn naufrage eternel* où il deuoit de bonne heure auoir fait prouision de ces eauës qui humectans le papier rendent la lettre inuisible afin qu'on ne peust voir sur ceste page ce que la verité ma fait escrire du Roy Catholique, & ainsi l'en excepter, & mettre la conscience à labry de cet orage.

Que le Roy mesme endures subiects Caluinistes estre les Maistres, & que leur accordant rescompense pour leurs beaux seruices qu'ils font en ruinant ses suiets, n'est ce pas proprement arracher la vraye Religion de la France, & montrer à ses seruiteurs le peu de puissance qu'il y a pour leur faire teste, vne des raisons par lesquelles on confond la pluralité des Dieux, est que s'il y en auoit plusieurs esgaux chacun d'eux voudroit estre Maistre, en ce que l'esgalité qui engendre la pays entre les petits, entre les grands ne produit que guerre pour l'emulation que chacun à sur son compagnon, qui luy fait reschercher tous moyens pour en l'abaissant s'esleuer & sur sa ruine establir sa fortune. Il en arriue de mesme quand les membres veulent tenir la place du chef, & les sujets celle du souuerain, mais comme l'vnité en Dieu destruit la pluralité des Dieux, ainsi l'vnité au Roy destruit elle la pluralité des Rois, & bien que celle de Dieu soit à jamais absolue, & que celle du Roy ne le soit pas touſiours quand à l'authorité, Si est ce que comme Dieu dissimule pour vn temps le mes-

pris qu'on fait de sa diuinité, ou en la niant, ou en adorant autant de Dieux qu'il y à de vices au monde, & en fin le chastie à l'esgal de ce qu'il merite, ainsi le Roy souffrant pour quelque annee, sa Majesté n'estre pas recogneue comme elle doit, ou qu'on s'esleue contre sa puissance, tost ou tard punit ce manque de respect autant qu'il luy est sensible. En ces sens l'Autheur à raison de dire qu'il endure les sujets caluinistes estre les Maistres, puis qu'alors qu'il a escrit, il n'auroit pas encore le moyen de les reprimer, mais depuis il a bien fait paroistre que la patience dont il a vsé enuers eux, pour leur donner loisir de venir à la recognoissance de leur faute, n'a esté que pour augmenter leur peine, les ayant par la grace de Dieu reduits à tel point qu'au lieu de luy prescrire la loy comme ils vouloiét faire, leur perte les a humiliez en sorte qu'ils receuroiét à vn extreme bon heur qu'il leur accordast maintenant ce que nonchalamment ils ont refusé d'accepter Pour la recompence dont il parle ie ne suis pas de ceux qui prenãt la nuit pour le iour, le noir pour le blanc & le vice pour la vertu appellent les choses par leurs contraires ains par les noms qui proprement leur conuiennent puis qu'ils ne leur ont esté imposez que pour en designer clairement la substance ainsi n'appelleray ie pas seruice vne pure rebellion, & aussi peu adiousteraye ie quelle soit digne de remuneration, attendu que les deux seuls piuots sur lesquels les Estats

les

les mieux reglez se soustiennent sous le loyer & le chastiment. Mais puisque par le desreglement de nos mœurs qui comme humeurs qui agitent & alterent vn corps, desbauchent & corrompẽt celuy de l'Estat, on est venu auiourd'huy iusqu'à ce poinct que le mal non seulement acquiert impunité, mais mesme recompence, En quel terroir plus apte se peut on laisser aller à la respandre qu'en ce qui est à retirer les principaux rebelles de la faction ou ils se sont engagés, puisqu'en l'affoiblissant vous vous en fortifiez contre elle, attirez par ce leurre les autres à se venir rendre à vous, & pour quelque argent & honneurs que vous leur departez vous espargnez le sang & la vie de plusieurs qui courreroient risque à ce deffaut. Ainsi le plus polytique de nos Rois, ayãt pratiqué vtilement pour luy le Conseil que luy auoit donné le Duc de Milan que pour ruyner le Party du bien public qui s'estoit formé cõtre luy, il n'auoit qu'à desinteresser particulierement ceux qu'vn commun interest auoit ioints ensemble, il en sceut si bien faire son profit en cette occasion & autres semblables qu'il ne commit iamais au hazard ce dõt il tenoit la victoire asseurée en sa main.

De mesme Louys XIII. au sigee de Mõtpellier, bien qu'il eust reduit ceste place à telle extremité qu'il estoit à la veille de l'emporter par la force, sçachant neantmoins que ce ne pouuoit estre sans notable perte de gens de part & d'autre, luy qui comme vn vray Scipiõ

met la conseruation de la vie d'vn Citoyen au dessus de la perte de celle de mil ennemis, touché de la compassion d'vn mal auquel luy seul pouuoit apporter le remede souffrit doucement que la clemence en ceste occasion luy posant vne couronne sur le front, liast insensiblement les mains à sa iustice, si que victorieux & de luy & de ses ennemis que par ce moyen il se rendit amis en les receuant pour subiects comme ils le recognoissoient pour leur Roy legitime, à l'imitation de Dieu qui toutesfois & quantes que le pecheur se conuertit à luy, luy ouure les bras, donne le baiser de paix, & luy depart des faueurs pour le conuier de perseuerer en sa grace, oublia l'offence qu'il auoit receue deux, & leur promist recompense afin de les lier par la à l'aduenir plus estroitement à son seruice. En suite ceste ville opiniastre & rebelle qui sous l'ombre d'vn Pyrate, osant troubler le calme de la paix mit la voile au vent contre son Prince & courut & rauagea quelques Costes de son Royaume, ayant par ses Deputtez & ceux des autres villes de sa faction protesté au Roy de vouloir rentrer au deuoir d'où elles estoient sorties, sa Maiesté qui par ceste submission pouuoit appaiser ce mouuement, & selon les regles de la prudence ne deuoit alors mettre son authorité en compromis auec ses subiects & son Estat en proye à ses ennemis par le succez incertain d'vne bataille en ce que l'Espagnol qui n'a bien que du mal d'autruy n'enttendoit

qu'a recueillir le debris de noſtre naufrage ſa Majeſté di-je s'eſtoit laiſſee entendre à leur accorder non ce quelles demandoient qui eut faict preſumer à vn chacun qu'elles l'euſſent pluſtoſt extorqué qu'obtenu, mais ſeulement ce qu'vn Roy peut octroyer à ſes ſubiects qui ne doiuent pretendre autre aſſeurance & ſubſiſtance qu'en ſa bien veillance & protection. Que ſi par le proiect qui auoit eſté dreſſé de cet accommodement, on à couché quelque article ou les particuliers deuoient trouuer leur compte, ce a pluſtoſt eſté vne execution de ce qui leur auoit eſté promis par celuy de Montpellier de laquelle ils ne ſe ſont priuez que par leur impatience & leur deſobeiſſance que non pas vne Stipullation de nouuelle recompenſe. Mais ayans oſé eſprouuer les forces du Roy, Dieu qui reſiſte aux orgueilleux, & eſleue ceux qui humbles de cœur mettent en luy leur confiance les à maintenant reduits à tels termes, qu'au lieu de pretendre auoir vn tiltre ſuffiſant en vertu duquel ils peuuent demander ce qu'ils eſtiment leur eſtre deub, il faut que quand le Roy ſe portera à les receuoir à mercy, ils ſe reſoluent à receuoir auſſi les conditions qu'il luy plaira leur preſcrire. Donc comme l'autheur ne peut pas dire *qu'il leur accorde recompence pour les beaux ſeruices qu'ils font en ruinant ſes ſubiects*, puis qu'au contraire il ne ſi eſt porté que pour empeſcher vne plus grande ruine: *Ainſi peut il inferer que ce ſoit proprement arracher la vraye Religion de la France*, Ar-

tendu qu'on ne peut plus improprement parler que d'appeller Religion ce qui n'eſt que faction, & que quand pour demeurer dans le terme precis de Religion, il n'auroit peu pour ce coup deſtruire celle qui luy eſt contraire, on ne peut pas tirer ceſte conſequence que ce ſoit pour arracher la vraye.

Qu'il tourne ſes armes à l'imitation de ſes Anceſtres contre les Infidelles & Huguenots, il fera vn traict digne de ſa grandeur & conuenable à ſa pieté qu'il immortaliſe ſon nom comme eux, & comme il eſt heritier de leur couronne, il le ſoit auſſi de leur gloire.

Platon auoit deux diſciples, à l'vn deſquels il falloit vne bride, & à l'autre vn eſperon: Ainſi Monſieur noſtre Maiſtre penſant traitter le Roy comme celuy-cy, luy qui ſçait que la loüange eſt l'eſperon de la gloire qui pouſſe les ames qui en ſont piquees aux actions qui leur en peuuent faire acquerir, eſpoint il icy le Roy par l'emulation qu'il luy donne des Roys ſes deuanciers: mais ſa Maieſté ayãt ſeulement beſoin d'vne bride pour retenir ſon courage qui dans les hazards paſſez l'a ſouuent emporté au delà de ſes bornes & de nos ſouhaits, teſmoignera touſiours par effets aux occaſions qui ſe preſenteront, que s'ils le precedent ce n'eſt qu'en temps, veu que comme l'eau monte à l'eſgal de ſa ſource, il eſgalera touſiours pour le moins en zele & en pieté ceux de qui il deſcend, qui eſt en vn mot ce qu'on peut dire de luy en ce qui re-

garde les infidelles : mais pour ce qui eſt des huguenots il n'a qu'à conuertir maintenant l'exhortation qu'il luy fait de tourner ſes armes contre eux, en vne action de graces de l'heureux ſuccez dont il a pleu à Dieu en benir la iuſtice, ſi ce n'eſt qu'il ſeroit par là contrainct de chanter la palinodie, en ce que ce traict de la prouidence & de la bonté de Dieu enuers ſa Majeſté, en eſt vn de plume ſi puiſſant qu'il raye & biffe entierement tout ce que meſchamment & malheureuſement ſa maudite main a oſé eſcrire au prejudice des pieuſes & ſinceres intentions de ſon Prince à l'aduantage de la vraye Religion, & au detriment de la fauſſe, & comme vne eſponge efface nettement tous ceux qu'on a veus en ſon infame & infamant tableau.

Ie penſois auoir icy donné le dernier traict de plume à ceſte reſponce, & l'aprendre aux pieds de Dieu à la gloire de qui ie refere & refereray touſiours ce peu qui en peut ſortir ainſi que Dauid auoit appendu à ſon Temple le glaiue dont il auoit tranché la teſte à ſon ennemy. Mais comme perſecuté de Saul & deſnué d'armes il fut contraint de le reprẽdre ainſi voyant que noſtre Docteur ſautant du fait au droict s'en eſcrime en ſorte qu'il veut paroiſtre vn Pollus en cet art, il me force de m'en ſeruir encore, non pour m'enfoncer en ceſte matiere : mais ſeulement pour parer & rabatre ſes coups

: Et par ce que les trois parts dont les quatre

font le tout du reste de ce liure ne sont que repetitions de choses qui pour auoir esté cy dessus refutees sont par consequét hors de combat, & qu'il y en à vn bon nombre d'autres si ridicules qu'elles sont plus dignes de mespris que de colere, l'Autheur trouuera bon s'il luy plaist que pour ne trauuailler en vain comme il a fait, ie passe par dessus, me contentant de m'arrester à celles qui seront de poids, & desmousser les pointes des traits malins dont il entre larde son discours.

Disant, *qu'il est manifeste que la cause de nostre aduerse partie en ceste guerre est tres-iniuste, veu que ny par droit ny par raison personne peut contraindre les Catholiques pour se sousmettre aux Heretiques, ainsi comme on ne peut contraindre l'Empereur le Duc de Bauuiere les Eueſques à laisser leur pays pour y introduire les Huguenots, il conclud qu'ils ont Dieu pour Autheur de ceste guerre, la nostre donc est contre Dieu, la leur est tres-equitable, & la nostre injuste.*

Que puis-je à cela respondre, autre chose sinon que si vne partie auoit pris vn Aduocat pour deffendre son droit, & qu'il vit qu'au lieu de ce faire, il dit aux Iuges, Messieurs, celuy pour qui ie plaide à le tort, & partant vous le deuez d'autant plus iustement condamner que moy qui deurois parler en sa faueur, suis obligé par la cognoissance particuliere que i'ay du different dont est question à faire le contraire, vne partie dy-je qui entendroit tenir ce langage à celuy qu'il auroit

chargé de ſa cauſe pourroit elle ainſi la voir trahir & perdre ſans prendre la parole, & en faire voir la bonté, & la malice de ce fourbe. Il en arriue auiourd'huy autant à l'Autheur qui comme François au lieu de ſouſtenir la cauſe de la France, & comme Docteur d'en appuyer la iuſtice au contraire la parole de Dieu eſtant en ſa bouche vn glaiue à deux tranchans, declare à plat qu'elle ne vaut rien de ſorte que paſſant vne condamnation ſi frãche ſans en eſtre requis, il ne trouuera pas mauuais que comme il s'eſt immiſſé de parler ie prenne auſſi la parole pour elle, & en ſon nom formant vn deſadueu de tout ce qu'il a dit à ſon preiudice, en trois mots ie face voir le merite de ſon droit.

Luy accordans *que par droit ny par raiſon perſonne ne peut contraindre les Catholiques pour les ſouſmettre aux Heretiques*, comme ſont ceux qu'il allegue, qui ſont libres, il faut qu'il m'accorde auſſi que les Catholiques ne peuuent ſe ſouſtraire de la ſuiection des Heretiques, alors qu'ils ne les contraignent point en la creance dont ils font profeſſion, cela ſe proue par la raiſon, l'eſcriture, les Concils, les Peres, & la pratique de l'Egliſe primitiue.

Par la raiſon, en ce que celle qui oblige les membres enuers le chef, le fils enuers le Pere & la femme enuers le mary à leur rendre obeiſſance, eſt la meſme qui abſtreint les ſujets enuers le ſouuerain qui n'eſt pas ſeulement chef de ſes membres, ains vray Pere & mary

de la Republique, de sorte que comme on ne pouuoit retrancher l'image de Psidias, du bouclier de Minerue sans rompre tout l'ouurage, ainsi ne peut on se dispenser des obligations si inherentes & inseparablement attachees a nous, qu'elles semblét faire vne partie de nous mesmes, que nous n'arrachions & destruisions entierement la nature.

Par l'escriture en ce que Iesus-Christ comme fils de Dieu n'ayant rien eu au monde en plus singuliere reuerence, que l'obeissance qu'il deuoit à son Pere qu'il a porté iusques à s'immoler en la Croix, n'a aussi laissé aucune chose en plus particuliere recommandation que ceste vertu: & les Apostres qui ont suiuy les traces ne s'estans pas contentez de la reiterer & inculquer dans les cœurs, ont adiousté au commandement qu'ils donnoit d'obeir aux puissances superieures, la raison sur laquelle il estoit fondé, *par ce que dit Sainct Paul, que qui leur resiste à Dieu, & acquiert la damnation*: Enquoy l'on void que la desobeissance qui leur est faite ne s'arreste pas simplement à leurs personnes, ains va jusques à celle de Dieu qui les ayant ordonnez ses Lieutenans en terre pour y faire reluire vn rayon de la Maiesté infinie dont il esclatte au Ciel, tient l'injure qu'on leur fait, estre faite à soy mesme, & comme telle la chastié d'vn suplice eternel.

Par les Conciles, qui en contiennent tant de Canons que ce seroit abuser de la patience

des

des Lecteurs d'en vouloir n'y faire monstre.

Par les Peres qui par vn commun sentiment & consentement enseignent qu'en toutes choses fors en ce qui concerne la Foy, les Catholiques doiuent obeir aux Loix de ceux à qui le supréme Monarque de l'vniuers les a assubjetis.

Par la pratique de l'Eglise primitiue, en ce que les Chrestiens qui viuoient sous des Empereurs Payens, au lieu de se retenir de leur obeissance, la leur rendoient si inuiolable és choses qui ne regardoient que la gloire de leurs personnes & l'accroissement de leur Empire, que leurs prieres jointes à leurs armes leur produisoient les mesmes victoires que celle qu'Aron & Moyse l'vn priant & l'autre combattant, firent r'emporter au peuple de Dieu sur leurs ennemis. Aussi comme en ce genre de combats tesmoignoient ils par l'ayde de Dieu auoir la puissance de vaincre, en ceux ou il alloit de la Foy faisoient ils voir n'auoir pas moins de volonté de mourir, en ce qu'ils aymoient mieux respandre tout leur sang pour l'honneur de celuy qui pour l'amour qu'il leur a porté à versé iusques à la derniere goute du sien, que de soufrir que la moindre tache ternist en eux ce beau nom de Chrestien qui leur estoit si cher qu'ils neussét pas voulu le changer à celuy d'Empereur, sçachant que pour vn Empire perissable que la mort tost ou tard les eut contraint de quit-

ter, Dieu les appelloit à vn dont la duree ne se borne qne de l'eternité.

Par ce que i'ay desduit cy eessus, estant clair que les suiets Catholiques ne peuuent ny ne doiuent se soustraire de l'obeissance de leurs Souuerains legitimes & naturels quoy qu'Heretiques, il s'ensuit donc que comme les membres, l'enfant & la femme ayans reffusé pour vn temps de rendre celle qu'ils doiuent au Chef, au Pere, & au mary, sont obligez par toutes sortes de Loix de rentrer au deuoir dout ils se sont departis sous peine d'encourir à iamais la disgrace de ceux de qui il deppendent. Ainsi les suiets Catholiqnes s'estans separez de la subiection de leurs Princes le sont ils sous les mesmes obligations & plus fortes d'y retourner promptement, de crainte que perseuerans en leur rebellion ils n'attirẽt en ce monde lire de Dieu sur eux, & la damnation en l'autre. Damnation d'autant plus grieue que le peché estãt public, il cause non seulemẽt vn scandale à tous les hommes, ains rompant le lien de la societé ciuile, entant qu'à luy est il tasché de renuerser l'ordre que Dieu a estably en l'vniners ou toutes choses estans subordinees les vnes aux autres, les inferieures comme subiectes obeissent à celles qui leur sont superieures. De sorte que comme celles là refusans leur concours à celles cy par le defaut dequoy la machine vniuerselle retourneroit en la confusion d'où elle est sortie, Dieu qui en est le sapreme directeur se

sentiroit obligé d'apporter vn ordre à ce desordre, en remettant chaque chose en la place qu'il leur a assignée des le commencement, attendu que ce seroit vne iniure à sa sagesse à laquelle ce Tout d'où sa conseruatiõ, & à sa prouidence qui en a limité la durée de souffrir que les creatures l'anticipassent contre la volonté du Createur: Ainsi les subiects desnians à leurs Souuerains l'obeissãce à laquelle Dieu les a obligez par le manquement de laquelle ils s'efforçent de porter les Estats à leur ruine, Dieu qui en à determiné la fin, & par la se sent excité de l'empescher auant le temps qu'il a prescrit, apporte aussi d'ordinaire le remede à ce mal, auec ceste difference toutesfois que là où par vn seul acte de sa volõté toutes les creatures luy obeissent, l'homme au contraire à qui il a laissé la liberté de la sienne pour, en la forçant ne destruire son ouurage, n'obeissant & ne se remettant pas au deuoir dont ils est separé, alors il chastie cruellement, quoy que iustement sa rebellion, en le retranchant vne fois de la societé humaine dont il a esté indigne d'estre membre, & pour tousiours de celle du ciel de laquelle il s'est priué par son crime.

Rebattant les pretensions du Roy d'Angleterre que ie m'asseure par le laps du temps & la conionçture des affaires presentes, practique plustost en ce subiect l'art de Themistocles que celuy de Simonide. Il adiouste que *l'exemple qu'il en veut apporter sera approuué de la*

Sorbonne, nonobſtant la couleur qui l'esblouit.

L'ayant au commencement de ceſte Reſponſe deſigné par le Toreau, & fort proprement, il en fait paroiſtre icy vne conuenance ſi grande qu'il eſt impoſſible d'en douter car comme cet animal à l'aſpect de l'eſcarlatte entre incontinent en fureur, celuy cy y a vne telle auerſion qu'il n'y peut jetter la veuë qu'auſſi toſt il ne heurte celuy qui en eſt reueſtu: mais au lieu qu'vn ſe plaignant d'auoir reſſenty la corne d'vne de ces beſtes furieuſes, n'en pouuoit iudiquer l'endroict: ce grãd Cardinal a qui il en veut, en ceſtuy-cy nouurira iamais la bouche pour faire plaincte d'vne choſe qui le touchãt ne le touche point, puis que comme ceſte celebre Societé jettant les yeux ſur luy pour l'eſlire ſon Chef, fut plus viuement touchée de l'eſclat de ſa vertu que de celle de la pourpre qui n'auoit point encore orné ſon dos. Maintenant qu'il en faict vne ſi digne monſtre qu'il n'y a que les aueugles qui ne l'admirent, il n'y a point d'apparence de croire qu'vne ſi docte & ſi ſincere compagnie vouluſt à ſon occaſion rendre ſa Theologie Cardinale, ainſi que ce membre pourry qu'elle a retranché de ſon corps auoit en faueur de la Saincte Vnion rendu la ſienne venale.

Noſtre Eſcriuain eſt ſi paſſionné & intereſſé en la cauſe qu'il ſouſtient iniuſtement, que non content d'auoir deſchargé ſa colere contre le Roy, ſon Conſeil, & tous les Alliez de

la Couronne, comme si ce n'estoit rien d'auoir tout bouleuersé au dehors, s'il ne faict encore le mesme au dedans : il tasche d'animer & interesser Messieurs les Princes du Sang, & Monseigneur Frere de sa Majesté, par le mespris qu'il dit que le Conseil fait des vns, & la trauerse qu'il apporte au mariage de l'autre: mais ces Princes qui comme vrais Astres qui brillẽt dans le ciel de la Cour, n'ont autre lumiere que celle qu'ils empruntent de leur soleil, n'y autre gloire que celle de l'obeyssance, imitans la prudence de l'Aspic qui se bouche l'oreille de sa queuë pour n'ouyr le son qui le veut surprendre, imiteront aussi par mesme moyen en se tenaus en leur deuoir, ce Roy des feux du ciel qui ne sort iamais de son Ecliptique; Et d'autant que parlant d'eux en general ce ne seroit rien dire si ie ne venois au particulier de chacũ d'eux, afin de faire voir si la plainte qu'il fait en leur faueur du Conseil à fondement en luy, ou seulement en son mouuement propre. Ie diray qu'auiourd'huy le nombre des Princes du Sang estant reduict à la moitié de ce qu'il estoit du temps de Henry IIII. à sçauoir à Monsieur le Prince, & à Monsieur le Comte, pour le premier il ny a personne qui doiue ignorer que si nul François de quelque qualité qu'il soit, ne peust sortir de la France sans la licence du Roy, & ptincipalemẽt les Grãds que d'autant qu'ils sont de condition plus releuee peuuent faire donner diuerses inter-

pretations aux subiects de leurs voyages. Monsieur le Prince ayant faict en Italie celuy que chacun sçait, & ce contre le sentiment du Roy, il ne doit pas trouuer estrange si toutesfois qu'il a desiré reuenir aupres de sa Majesté, elle n'a pas approuué son retour, puis qu'il faut du temps à vne personne de tel poids pour oublier vn mescontentement, & que quand bien en son cœur elle luy auroit remis ceste mespriſe, si est-ce que comme Dauid, quoy qu'il eust pardonné à Absalon la coulpe de sa faute, il ne laissa pas de luy infliger pour peine la priuation de sa presence pour trois ans, ainsi le temps qu'il y a qu'il est priué de celle du Roy, luy doit-il tenir lieu de satisfaction en son endroict. Au surplus comme il ne faut ny flatter le mal, ny espargner le bien, ains dire les choses naïfuement comme elles sont, sur ce qu'ayant succé auec le laict celuy de l'erreur, on croyoit que son esprit en demeureroit touſiours imbeu, & que prenant pretexte de son esloignement il imiteroit son pere, en se rendant Protecteur de ceux qu'en son temps il a protegez, il a neantmoins iusques icy tellement desmenty ceste opinion, qu'il merite loüange non petite & de sa perseuerance en la religion, & de son obeyssance enuers son Prince, en ce que comme nul n'osoit se presenter à Assuere sans estre mandé de sa part, il a si religieusement obserué ce respect enuers le Roy, que ie ne doute point que le conti-

nuant comme il doit, cela ne le conuie à le rapeller vers luy, & luy redonner le rang que sa naissance luy acquiert alors qu'il iugera le bien de son seruice le requerir.

Quant au second, quiconque aura esté picqué d'amour viuement, & alaitté de l'esperãce de pouuoir bien-tost, par le moyen d'vn Heureux hymen, iouyr de la chose aymee, & peu apres se la sent rauir par vn autre, sans en auoir peu recueillir autre fruict que le regret de n'auoir peu s'opposer a vn plus puissant: conceura aysémẽt que les playes de ces deux coups qu'il a receus l'vn sur l'autre, ne se peuuent consolider qu'auec le temps: mais le deuoir en luy, surmontant l'amour, & le respect qu'il doit à son Roy, le ressentiment de la creãce qu'il pourroit auoir qu'on l'eust traitté de mespris, luy a fait remporter vne si glorieuse victoire sur soy, qu'il ny a aucun qui doute que s'il a sceu vaincre des passions si violentes, il ne puisse encor plus aysément venir au dessus des ennemis de son Prince: mais il iugera ie m'asseure luy-mesme, qu'il est necessaire que le temps auec l'aage luy en ouurent les moyens.

En ce qui est du mariage de Monseigneur Frere du Roy, il n'en est pas de mesme que de celuy de sa Majesté, parce que les Rois estans considerez diuersement des personnes priuees de l'arbitre de qui depend de se marier, ou ne se marier pas, là où ils ne voudroient pas l'estre, il faut par necessité qu'ils satisfa-

cent en cela au commun desir de leurs peuples, pour donner des enfans à la chose publique qui ne subsiste que par là. En ceste cõsideration la Reyne Mere de sa Majesté, dont la prudence va au deuant des maux, instruicte par celuy qui arriua à Henry III. qui par le deffaut de lignee donna fondement à la Saincte Ligue, estima ne pouuoir assez tost marier le Roy, pour de bonne heure remedier à cet inconuenient. Enquoy bien que Dieu ny ait pas encore estendu l'effect de la benediction que chacun deuoit lors s'en promettre, si est ce que comme il ne retarde ses graces bien souuent que pour en rendre le desir plus ardent, & la recognoissance d'autant plus grande que plus l'attente semble languir en nous & deuenir moins forte, il nous d'espartira infailliblement celle-cy, lors que sa Majesté, & son peuple y penseront le moins. Mais ceste necessité ne se rencontrant point en monseigneur son frere qui en l'aage où il est peut tousiours assez tost entrer en vn lien dont plusieurs souhaitent l'issue, il n'y a pas d'apparẽce que pour ce qu'en dira Mõsieur le Docteur rien le doiue precipiter, ains au contraire attendre cela du propre mouuement de celuy de qui l'accompliſſement en despend qui le sçaura bien ordonner au temps qu'il le iugera plus conuenable pour son contentement particulier, & pour celuy d'vne personne qui luy

est

eſt ſi chere qu'il eſt vn ſecond luy meſme.

Ie paſſeray ſous ſilence les queſtions que captieuſement & malicieuſement, il propoſe contre l'honneur du Roy & les loix fondamentales du Royaume qu'il a ramaſſées de tous les vieux haillons de Mariana & autres ennemis iurez de nos Rois, parce qu'outre que ie ſuis d'humeur de ne mettre iamais ma faux en la moiſſon d'autruy, ce ſeroit entreprendre ſur l'authorité de la Sorbonne & celle du Parlement les deux plus fortes & inesbranlables colomnes de l'eſtat, l'vne vray Paladium ſur laquelle ſubſiſte la vraye doctrine qu'on doit tenir de nos Rois, l'autre Dieu Tutelaire de leurs ſacrees perſonnes, & de leur Royaume, leſquels par vne cenſure & vn Areſt dignes de deux ſi Auguſtes compagnies ſçauront ie maſſeure repouſſer l'iniure qui eſt faite à ſa Maieſté, & à l'independace de ſa Monarchie de toute autre puiſſance temporelle que de celle du ſupreme Monarque des Monarques, comme elles ont fait iuſques à preſent en ſemblables occaſions qui n'eſtoient pas ſi importantes que celle cy. En attendant ces preuues de leur zelle à la cõſeruation de la perſõne du Roy & au bien public qui ne ſubſiſte que par elle, leſquelles comme ils iugeront eux meſmes ſemblent ne pouuoir plus ſouffrir aucun delay qu'il n'attire apres ſoy vn euident peril, parce que noſtre Antipode de raiſon, bouleuerſant toutes choſes veut rendre le Royaume de ſucceſſif eſlectif, & pour

ſon Roy naturel conſtituer vn eſtranger qui ſoit dit il, *protecteur de la Religion, & conſeruateur des pauures*, lequel bien qu'il le laiſſe à deuiner, ſi ce ne permet il pas de douter que ce ſoit celuy d'Eſpagne tant pour eſtre apres de noſtre le plus puiſſant, que pour l'enuie hereditaire qu'il a d'adiouſter par droit de bien ſeance à ſes eſtats la France comme le ſeul milieu qui en peut conioindre les extremitez & luy oure le paſſage à ſa future Monarchie, afin de renuerſer ſur la teſte de ce venerable Docteur tout le reſte du Catholicon qui eſtoit demeuré au fonds de la bouette de la ſaincte Ligue pour luy en faire vn parfun tel qne celuy d'Aaron qui luy decouloit ſur la barbe, & faire voir à la ſienne & aux yeux de tout le monde, lequel des deux ou du Roy tres-Chreſtien, ou du Roy Catholique eſt plus digne de regir vn Royaume, & à plus iuſte tiltre ſe peut vendiquer celuy que chacun deux poſſede, i'oppoſeray aux belles queſtions de noſtre vieux & nouueau Theologien les paralleles ſuiuans partie deſquels encore qu'ils ſoyent eſpars par ce liure ne lairront de ſe rencontrer icy en leur iour pour s'y voir tout d'vne ſuite.

Nos Rois tres-Chreſtiens comme Clouis, qui ayant receu ceſte grace ſpeciale du Ciel d'en eſtre le premier, a tiré de ſa main propre Alaric Roy Arrien, Charles Martel qui a acquis ce glorieux tiltre par la mort de 360. mil Sarraſins qu'il desfit en vne bataille, Sainct Louys qui quittant ſon Royaume, trauerſa

deux fois les Mers, pour deliurer les Chreſtiens de l'oppreſſion & eſclauage des infidelies, Philipes premier qui arma puiſſament pour arracher le lieu ou le plus Sainct des Saincts nous ſanctifia par ſa mort, d'entre les mains ou pour mieux dire d'entre les pattes des chiens qui le prophanoient, ont teſmoigné par toutes ces actions glorieuſes, n'auoir autre but que de procurer l'auancement de la gloire de Dien, & celuy de ſon Egliſe.

Les Eſpagnols au contraire, ont fait voir par les leurs qu'ils ne cherchoient pas en la deſcouuerte des Indes, vn Ieſus-Chriſt crucifié, qui pour toute deſpouille en la Croix n'a laiſſé que la nudité, ains celuy qu'il a appellé le Prince du monde, lequel comme ce dragon veillant qui gardoit les pommes Heſperides, garde tous les treſors que la terre recelle en ſes entrailles, auec ceſte difference neantmoins que la ou cét animal ne laiſſoit approcher aucun du ſien de peur qu'il luy rauiſt ce qu'il conſeruoit auec tant de vigilance, ce Dragon infernal leur a cedé volontairement la poſſeſſion de ſes mines, ſachant biẽ que ſi le fer eſt cauſe de beaucoup de maux, l'or qui le fait mouuoir comme il veut, eſt le plus puiſſant inſtrument dont il ſe puiſſe ſeruir pour aduancer ſon regne en ce qu'il n'y à crime au monde pour atroce qu'il ſoit, qu'il ne ſoit capable de faire commettre.

Nos Rois tres-Chreſtiens ſucceſſiuement l'vn apres l'autre recueillans le Royaume de

leurs Anceſtres non tel qu'il eſtoit du temps de Charlemagne, ains comme il ſe comporte depuis quelque temps ſe contentent de le maintenir en l'Eſtat qu'ils le trouuent, ſachans bien que ce n'eſt pas moins de gloire aux Princes de conſeruer que d'acquerir, & que celuy là ſe peut dire vrayement grand, qui bornant ſon ambition, non par ſa puiſſance & la conuoitiſe de regner, ains par la Loy de Dieu, & la crainte d'opprimer ſes voiſins, à plus de ſatisfaction de ce que legitimement il poſſede, que ſi Monarque de tout le monde, il luy en reſtoit encore d'autres à deſirer. Ce qui fait que Dieu eſt le protecteur des Rois & de leurs Royaumes, à eu vn ſoing ſi particulier de proteger celuy cy, que quoy qu'il ait eſté par deux fois fort eſbranlé, & meſme eſcroulé de ſon aſſiette, il la fait iuſques icy reſter ferme en pied, en ſorte que de ſa ſpeciale protection, on peut aſſeurement limiter ſa duree par celle de l'vniuers.

Les Rois Catholiques contre le droit des gens qui veut que la poſſeſſion immemoriale d'vn heritage dont on a iouy legitimement, acquiert preſcription contre toutes pretentions ſous quelque pretexte qu'elles puiſſent eſtre fondees, contre l'expres commandemẽt de Dieu qui deffend de rauir le bien d'autruy, & pour deſmentir la prophetie de Daniel qui reduit les Monarchies du monde au nombre de quatre en ſuite deſquelles deuoit venir celle de Ieſus-Chriſt, veulent ambitieuſement

& faſtueuſement en faire vne cinquieſme, nõ ſpirituelle comme la ſienne par laquelle il regne en ſon Egliſe, ains temporelle par l'emuahiſſement, & vſurpation des Eſtats dont ils taſchent de la compoſer, comme ſi Dieu qui eſt la verité meſme n'eſtoit pas obligé à la garantie de ſa parole, & ſi comme tout puiſſant il ne pouuoit pas d'vn clin d'œil renuerſer le deſſein d'vn Nembroth qui oſe s'eſgaler à luy, rendant la cheute de ceſte Babel d'autant plus eſfroyable que plus il aura permis quelle ſe ſoit eſleuee en hauteur deſmeſuree.

Les Roys tres-Chreſtiens ont touſiours eſté Protecteurs du ſainct Siege & de ceux qui l'õt remply, leſquels n'en ont iamais eſté depoſſedez, qu'ils ne les y ayent reſtablis auec plus de gloire, ayans pour cét effet trauerſé les Monts auec des puiſſantes armees, comme les Saincts Peres les auoient paſſez pour venir en France y chercher ſecours, qui a eſté tel que l'vn de nos Roys qui plus pour la grandeur de ſes faits, que de ſon nom & de l'Empire qu'il adiouſta à ſa Couronne, merité d'eſtre ſainct, croyant ne pouuoir aſſeurer à l'aduenir les Succeſſeurs de Sainct Pierre en la poſſeſſion de ſa chaire, que par la ruine de leurs ennemis conjurez, non content d'auoir à ceſte fin exterminé le Royaume des Lombards, il a donné à l'Egliſe le plus beau du Patrimoine dont elle iouit encore à preſent, raiſon pour laquelle les Souuerains Pontifs ont ſoigneuſement conſerué la Comté d'Auignon

iuſques icy, quoy que pour eſtre ſeparee de leurs Eſtats comme elle eſt, la garde ne leur en ſoit qu'à charge, attendu qu'ils ſçauent par l'experience des choſes paſſees, n'y auoir lieu au monde ou ils puiſſent rencontrer vne retraitte & vne protection plus aſſeuree.

l'Empereur Charles V. au contraire, au meſpris de Dieu, de qui le Pape tient icy bas la place & de la catholicite dont il ſe vantoit, & des choſes les plus ſainctes à par voye hoſtile emporté Rome comme eut fait vn Atille, mis la ville & les Egliſes à ſac, & à rançon le diſpẽſateur des treſors de celuy qui a eſté le prix & le rachapt du monde. Et pour reparer ce mal qui ne pouuoit l'eſtre, il a penſé faire aſſez pour la deſcharge de ſa conſciẽce de porter le dueil de ceſte calamité publique, qui touchoit toute la Chreſtienté, comme Ceſar ayant vaincu Pompee s'abſteint de triompher de celle de ſa patrie, non par modeſtie, ains pour n'exciter contre luy la haine de toute Rome, qui auoit auſſi paſſionnemẽt aymé l'autre qu'elle haiſſoit celuy cy pour auoir entierement opprimé ſa liberté, & feignit ſe condouloir auec la teſte de ſon ennemy, du ſort qui l'auoit ſi mal'heureuſement ſeparee de ſon corps, bien qu'il ſentit des mouuemens d'vne ioye extraordinaire en ſon ame pour n'auoir plus de cõpetiteur qui s'oppoſaſt à ſon ambition deſreglee.

Le Roy tres Chreſtien François premier, ayant toute l'Europe armee ſur les bras con-

iuree à sa ruine, & ce à la susciration de Charles V. qui bien qu'emulateur de sa gloire n'en vouloit pas tant neantmoins à sa personne qu'à sa Couronne, forcé par la necessité qui n'a point d'yeux pour regarder ceux à qui l'on s'adresse ains seulement à la protection necessaire pour asseurer sa vie & son Estat contre les orages qui les menacent de naufrage, fit alliance auec le grand Seigneur pour se garentir des efforts de ceste ligne si puissante qui de toutes parts venoient fondre sur luy & sur son Royaume.

l'Empereur au contraire ramassant tous les Protestans qu'il peut mettre sur pied, pour contenter son ambition les fit combatre contre nous qui estions lors tous Catholiques, se seruant des hommes qui embrassoient vne fausse religion, pour destruire ceux qui professoient la vraye, & de l'argent que l'Allemagne contribuoit pour la guerre cõtre le Turc, à la faire à la France, qui de toutes les parties qui composent la Chrestienté, à le mesme aduantage sur elles que l'aisnee d'vne maison à sur les cadettes, & ce sous ombre disoit il que leurs peuples estans les plus belliqueux de l'Europe, s'ils ne les eussent exercés les vns contre les autres, ils leur eussent donné de l'exercice à eux mesmes.

Le Roy tres-chrestien Charles VIII. à qui il faut rendre ceste loüange en cet endroit que peu auant son trespas il fit ceste protestation de souffrir plustost la mort que de commettre

vn peché mortel, par l'aduis de son Confesseur qu'vn historien peu fauorable aux François, dit auoir esté corrõpu par les Espagnols, leur ayant rendu la Comté de Roussillon, de laquelle il pouuoit faire comme de son propre, & en tirer le mesme aduantage contre eux qu'ils ont depuis fait contre nous, à faict voir par ceste action (quoy que non exempte de simplicité) qu'vne conscience bien nette ne peut non plus porter le moindre scrupule qu'vn enfant vne meulle de moulin.

Le Roy Catholique Philippe II. au contraire par l'aduis de son Conseil de conscience eslargissant vn peu la sienne plus qu'il ne deuoit au lieu de suiure au pied de la lettre l'ordonnance de derniere volonté de l'Empereur son pere, par laquelle en se deschargeant sur luy, il le chargeoit de restituer tout ce qu'il detenoit iniustement, obserua volontiers ces deux premieres parties de la penitence, à sçauoir la contrition & la confession: mais pour la derniere, sans laquelle les deux autres sont nulles, il se en dispense par celle de ce conscientieux Conseil, lequel la luy accorde aussi volontiers qne le confesseur le plus indulgent feroit l'absolution de la moindre peccadille, se fondant peut-estre que s'il luy eust falu rendre tout ce qu'il possedoit en ce gente, il luy fust peu resté, & que son Conseil estant composé du nõbre qu'il estoit, plusieurs seroient plus soluables de payer pour luy en l'autre monde, que non pas luy seul en celuy-cy.

Le

Le Roy tres-Chreſtien Henry III. ayant fait tout ce qu'il pouuoit pour ruyner l'hereſie en ſon Royaume, & pour n'en pouuoir venir à bout, à cauſe de l'oppoſition que la Saincte Ligue forma à l'execution d'vn ſi bon deſſein, accorde à ceux qui en faiſoyent profeſſion vn Edict qui comme vne lime ſourde les rõgeoit iuſqu'au plus profond des entrailles, en ce que par icelüy les excluant de toutes charges, tant de Milice que de iudicature, il priuoit ce corps de ſes deux bras, luy oſtant les Officiers de la couronne leur principal appuy par les armes, & ceux des compagnies ſouueraines, qui cõme Tribuns du peuple en font tout ce qui leur plaiſt, ſi que mutillé de la ſorte il reſtoit ſi inutile que de ſoy-meſme il euſt donné du nez en terre: Ce Prince en fin eſleua ſa pieté à tel degré, que par la recognoiſſance qu'en faict vn grand Pape de ſon temps, il faiſoit tout ce qu'il pouuoit pour deuenir Religieux.

Le Roy Catholique Philippe II. au contraire le renuiant ſur luy par vne contrepieté rafinee au plus haut carat, oppoſe à la croix que ce deuot Prince faiſoit porter en ſes proceſſions ordinaires, celle qu'il auoit fait empraindre en ſes doublons, laquelle eſblouiſſant les yeux de ceux qui la voyoient, les rendoit tellement charmez de voir reluire ce ſigne de leur ſalut en vn metal ſi precieux, que chacun tournant le dos au bois pour courre à l'or, comme il faut qu'vne matiere baſſe cedde touſiours à vne plus noble: La plus grande

partie de ſes peuples deſbauchez adherent & ſe ioignent à ceſte Saincte Vnion, dont Philippes ſe rend protecteur, laquelle pouſſee des demons qui l'inſpiroient, ne ceſſa iamais qu'elle n'euſt oſté la vie à celuy ſur la perte duquel elle fondoit entierement ſon ſalut.

Le Roy tres-chreſtien Louys XIII. tandis qu'en ſuiuant les traces de ce Roy ſi zellé & pieux, ne penſoit qu'à deſraciner de ſon eſtat la fauſſe religion pour y planter la vraye, ayant à ceſte fin par la force des armes emporté tant de villes qu'il n'y en reſtoit plus que deux conſiderables, à la principale deſquelles il auoit faict vne deſpence incroyable, & comme vn Xerces, qui par vn nombre innombrable de vaiſſeaux, tariſſoit la mer, faiſoit deſpeupler les foreſts pour produire le meſme effect en celle qui entoure ceſte ville.

Le Roy Catholique au contraire au lieu de le louer de ce deſſein, le conuier à ne deſiſter de le pourſuiure iuſqu'à ce qu'il euſt eſté ſuiuy d'vne execution entiere & à vn beſoin ioindre ſes armes auec les ſiennes comme autresfois fit vn Roy d'Angleterre auec vn des noſtres cõtre les infideles, quoy qu'ils fuſſent en mauuaiſe intelligence, il ſe ſert finement de ceſte occaſion pour rendre l'Allemagne de libre quelle eſtoit alors, captiue comme elle eſt maintenant, au preiudice de ce glorieux tiltre de Protecteur de la Germanie qu'elle a donné à vn de nos Roys, & ce qui eſt à noter y employant des proteſtans pour vaincre & aſſub-

iectir les protestans mesmes.

Le mesme Roy Louys treizieſme apres auoir par ſa patience, en attendant l'execution du traitté de Madrid, ſurpaſſé non ſeulement ce qui eſt imaginable, ains meſme ce qui va au déla de l'imagination, voyant que s'en promettre quelque choſe eſtoit porter ſon eſperãce à l'infini, fut cõtraint d'y faire ligue auec les Venitiens & le Duc de Sauoye, pour faire tenir à l'Eſpagnol la parole qu'il auoit ſi ſolemnellement donnée, ſuiuant laquelle ils porterent leurs armes communes aux lieux de l'Italie où la neceſſité le requeroit.

Le Roy Catholique au contraire eſtant ſi proche voiſin de la Valtoline, par les eſtats qui l'attouchent qu'il pouuoit à toute heure y ietter des gens, par ainſi oppoſer des ſoldats Catholiques aux Catholiques, que la ligue y a enuoyez, il y à fait paſſer des Allemans ſous la cõduite du Duc de Feria, la plus part deſquels ſont heretiques leſquels rauagent maintenant le pays d'vn Prince Vicaire perpetuel du ſaint Empire, qui luy eſt allié pour le moins autant qu'à noſtre Roy, & voire dauantage, meſſieurs ſes enfans ayans l'honneur de luy attoucher de ſi pres qu'au deffaut des ſiens ils peuuent eſtre heritiers de ſes eſtats.

En fin Louys le Iuſte pouſſé du ſeul zelle qu'il à, a l'extirpation de l'hereſie ſans meſlange d'aucun intereſt propre, s'y eſtant cy deuant porté, & ſi portant encore à preſent, ſans conſiderer les ſommes immenſes qu'il

luy a fallu cõsommer pour la reduire au point ou elle est, & celles qu'il luy faut encore pour se rẽdre Maistre des reliques qui luy restẽt, ny que quãd il les auroit a sa deuotion, elles peussent augmenter son reuenu annuel en faisant enfler ses receptes generales.

Le Roy Catholique au contraire s'est depuis plusieurs annees attaché opiniastrement au recouurement des pays bas, non pour que ceux qui le possedent ayent vne autre creance que la sienne, puis que le temps qu'il y a, qu'il la tolere leur tient lieu de prescription en son endroit, mais seulement pour l'vtilité qu'il en peut retirer, voyant que le seul traffic d'Ansterdan luy rompt entierement celuy d'Anuers, que leurs flottes seruent d'vn grand obstacle à celles qu'ils enuoyent aux Indes, & qu'il semble que ceste Republique soit à l'esgard de ceste Monarchie ce que ceste petite pierre tombant d'enhaut, fut à l'Idole quelle abbatit & mit en pieces.

Quiconque iettant l'œil sur ces paralelles & y verra les differences qui s'y remarquent tirees des entrailles de la verité mesmes, sera t'il pas plus aueugle que Sanson, & plus affolé de l'amour qu'il porte à la Catholicité qu'il ne fut iamais de celuy de Dalila, de vãter ce beau & specieux manteau dont elle se recouure qui est si dechiré & rapetassé qu'il fait douter de quelle couleur en a esté là premiere estoffe. Il est certain que comme le suplice ne fait pas le Martyr ains la cause, aussi en doit elle separer

le pretexte, & corrigeant desormais son plaidoyé sur ce subiet, dire, il est vray que iusques icy i'ay tousiours pris pour pretexte de mes conquestes & vsurpations la foy, mais la cause a esté ma pure ambition & le desir ardent de donner la loy à tout le mõde. Il est vray encore de dire que comme la robbe de saincte Vrsule couure les vnze mille Vierges, quelle à associces à la gloire de son martyre, ceste robbe de la Foy qui reuest mes espaules a esté si bien taillée en plein drap que quelques estats que i'aye mis à l'abry dessous, elle est neantmoins cõme ces manteaux qui ayant de beaux parements au deuant n'ont rien au dos de sorte que comme la nature abhore vuide, aussi la mienne ne sera telle iamais remplie que par le tout, à quoy elle aspire il y a lõg temps, sans (à mon grand regret) auoir encore peu contẽter mon desir. En fin si celuy là eust merueilleusement bonne grace de dire que s'il eust eu vn petit morceau de la robbe de Philippes, il eust esté Philippes luy mesme, inferant par la que la moindre part celle de l'authorité du Roy, peut rendre Roy ceux qui s'en couurent, nos Rois tres Chrestiens qui eussent rencontré encore bien plus ingenieusement & plus vtilement pour eux s'ils se fussent aduisez de prendre vn eschantillon de cette robbe de la Foy des Philipes pour tirer toutes leurs actiõs d'enuie, & particulierement Louys le Iuste attendu qu'il seroit vn autre Philippes, c'est à dire vn Roy pieux & zellé, & non pas cruel &

Iniuſte, chef & coryphee des impies comme noſtre autheur iniurieuſement & atrocemẽt le blaſonne. Mais quoy pour n'auoir pas ceſte belle robbe, dont ceſte bõne mere de Catholicité reueſt les Rois Catholiques comme vne autre Rebecca ſon bien aimé Iacob, pour extorquer la benediction de ſon pere, eſt ſceu dire que le Roy tres-Chreſtien ſoit reprouué comme vn Eſau? quand maiſtre Gonin mourut il obligea le monde en le mettant hors de page, diſant qu'il n'eſtoit plus grue, ainſi ne penſay-ie pas qu'il y ait homme animal iuſqu'à ce point de croire qu'il faille prendre les paroles de ce Docteur au pied de la lettre, veu quelle tuë & l'eſprit viuifie: ains au contraire les retrorquant ſur celuy à qui elles conuiennent mieux qu'à luy s'eſcrier auec vn ancien, ne ſuffit-il point commettre vne faute ſignalée ſans l'authoriſer encore du ſacré nom de iuſtice, & la couurir du manteau de l'authorité Royale.

En vn mot faictes vous beſte, le loup vous mangera, teſmoignez à l'Eſpagnol redouter ſa puiſſance, il ſe ſeruira de voſtre crainte & de voſtre foibleſſe pour l'eſtendre dauantage à voſtre preiudice, là ou quand on luy monſtre les dents en poſture d'eſtre preſt à mordre & qu'il penſe auoir trouué chauſſure à ſon pied, on luy fait quitter priſe, quoy que rarement il laſche le pied à ce qu'vne fois il a empieté.

Si les Rois eſtoient ſimplement conſiderez comme les particuliers, ie dirois qu'il n'y au-

roit pas grand inconuenié̃t que comme hommes ils ſubiſſent quelquesfois ceſte loy naturelle, quoy que des natures par laquelle le fort à lieu de gourmander le foible, & que pour eſuiter noiſe & acquerir le repos, ils ſe relachaſſent quelquesfois de leurs intereſts: mais adiouſtant à leurs perſonnes priuees la dignité de la Royauté, qui eſt telle que ſi comme hommes ils ont leur Ange gardien comme les autres, à plus forte raiſon comme Rois en ont ils vn autre d'vn ordre plus releué pour la conduite de leurs Royaumes de la conſeruation & accroiſſement deſquels ils ſont ſi ialoux, que nous liſons celuy d'Iſraël auoir cõtre celuy de Perſe à qui des deux remportera la victoire à l'aduantage de l'eſtat à la mition duquel il eſt commis, il n'y a nulle difficulté qu'ils doiuent pluſtoſt mourir que de ſouffrir choſe qui bleſſe leur reputation que l'on peut dire eſtre plus la vie de leur vie, que l'ame celle de leur corps. Ainſi François I. ſollicité & preſſé par Charles V de ſe faciliter luy meſme la liberté en luy accordant des conditiõs qu'il ſçauoit luy eſtre impoſſibles d'executer puis qu'elles tendoient à retrancher du corps de la France des Prouinces qui en faiſoient vne notable partie, il n'y voulut iamais conſentir, diſant que la fortune qui l'auoit abattu pouuoit bien encore le tenir en priſon, mais que ſon courageuſe luy reprocheroit iamais ceſte laſcheté, qu'il s'en fut ouuert la porte aux deſpens de ſa Couronne dont le domaine eſt ina-

lienable. Et depuis la neceſſité où il ſe voyoit reduit l'ayant forcé de ſe relaſcher de ceſte premiere roideur, le Parlement refuſa de verifier ce qu'il auoit accordé de preiudiciable aux Loix fondamentales de ſon eſtat. Et de fait la raiſon ſur laquelle cet Auguſte Senat fondoit ce refus, eſt que les Rois ne ſe peuuent pas dire proprement proprietaires, ains vſufruitiers de leurs Roiaumes, leſquels en l'eſtat qu'ils le reçoiuent de ceux à qui ils ſuccedent, le doiuent laiſſer à leurs deſcendans, attendu que ſi le pupile eſt releué des contracts deſauantageux que ſon tuteur aura paſſez pour lui la Couronne qui eſt touſiours Mineure, peut auſſi à d'autant plus iuſte tiltre eſtre reſtituee des diſſipations & allienations de ſon Roy, que le bien general d'vne Monarchie eſt preferable à celuy d'vn particulier, & que la ou vn tuteur n'eſt tenu de rendre compte de ſa tutelle qu'à ſon pupile. vn bon Roy eſt obligé de rendre celuy de ſon adminiſtration non ſeulement à ſa Couronne, ains à Dieu meſme qui la luy a baillée à ceſte condition. Ie dis plus que s'il ne ſuffit pas, qu'vn Roy conſerue en ſon entier ſõ eſtat, ains le doit encore augmenter autant qu'il luy eſt poſſible à l'exemple des tuteurs qui doiuent faire profiter le bien de leurs pupiles, & de ces bõs ſeruiteurs qui firent multiplier les talents que Dieu leur auoit donnez en garde que ſera ce de celuy qui pire encore que ce mauuais ſeruiteur qui auoit enfouy le ſien en terre qu'il rendit à ſon

Maiſtre,

Maistres, ne pourra faire le mesme du Royaume qu'il aura mis en depost en ses mains, ains l'aura laissé perdre & dissiper par sa foiblesse & nonchalence, certainement il ne peut pas attendre que ce grand pere de famille prononce moindre sentence contre luy que celle qu'il a desia prononcée contre ce mauuais seruiteur, veu que sa faute estant plus grande que celle de l'autre sembleroit requerir vne plus griefue punition. Or par la grace de Dieu nostre Roy instruit de l'obligation qu'il à de conseruer le Royaume que Dieu luy a consigné en ses mains, releuera tousiours les François de l'apprehẽtion qu'ils pourroient auoir qu'il tombast en cest inconuenient, par ce que comme l'aigle, n'aist de l'aigle, si le feu Roy sõ pere fit tomber des Serres du Milan, l'Estat qu'il luy auoit rauy comme vn poussin, celuy-cy en a de si fortes qu'il empeschera tousiours bien qui que ce soit d'y auoir la moindre prise, qu'il ne luy fasse sentir au vif la pointe de ses ongles.

L'autheur des belles questions dont i'ay parlé cy deuant, les voulant faire naistre de ceux du Conseil du Roy, qui ne les lisent que pour les condamner & detester, adiouste *que tout cela prouient de la façon qu'on à tenu de gouuerner au commencement, laissant l'administration generale à la fantaisie de deux ou de trois*, comme s'il vouloit le mettre en parallelle à ce beau Conseil du ieune Ptolomee qui composé de pareil nombre de gens ramassez, oserent leuer de dessus

les espaules la teste du grãd Pompee qui estoit allé chercher son refuge vers ce Roy ingrat, comme ils eussent fait celle du moindre homme du monde. Mais nostre Docteur ayant paru par tout son discours ignorant de l'estat des choses presentes, semble de gayeté de cœur l'encherir sur luy mesme, paroissant ignorantissime en ce qui est de Conseil, car qui ne sçait que si selon la doctrine du Paganisme les douze Dieux du premier ordre iugeoient souuerainement des choses du Ciel & de la terre, quand on prendroit la France pour l'Europe qui est la quatre partie du monde, deux ou trois Conseillers suffiroient pour pouruoir à toutes les affaires quelle pourroit auoir, quelques importantes quelles peussent estre.

Mais pour parler selon la Theologie, & ce auec le rapport seulement qu'il y peut auoir des choses diuines aux choses humaines, si en ce grand Conseil de la Trinité ou il fut question de creer l'homme, & puis apres le rachepter, les trois personnes qui le constituẽt n'ont point besoin d'ayde pour resoudre ce qu'ils auoient à faire touchant la creation & la redemption, pourquoy sans comparaison au respect de ces personnes diuines qui ne traittent que de matieres de ceste nature, trois hommes ne pourront ils trouuer des affaires purement humaines, sans y requerir l'adiontion d'autres, veu principalemẽt que la paucité exclud la diuersité d'opinions qui se ren-

contre en plusieurs testes, & quelle garde mieux le secret, qui esuenté est le cheueu fatal que Nyse coupa à son Pere, par le deffaut duquel il perdit la vie & son Royaume. Or quoy que ie ne sois pas payé pour dire du bien des Conseillers du Roy comme l'Autheur l'est pour en dire du mal, si est ce que tant pour la cognoissance generale, que toutes la France à de leurs deportements, que pour celle que i'en ay en mon particulier, i'estimerois commettre vne espece de sacrilege, de leur desrober les louãges qui iustement leur sont deues, & dont en icelles peut priuer qu'en priuant les vertus principales du plus rare ornement qu'elles ayent. Toutesfois parce que l'Autheur malinformé & du nombre, & de leurs qualitez les veut reduire à deux ou trois, & que tel qu'il en voudroit retrancher ayant auec suiet, aussi bonne opinion de luy qu'il pourroit l'auoir mauuaise, auroit raison de luy dire auec Antigonus pour combien me comptes tu, ie prendray les quatre qui le constituent, que ie ne sçaurois plus dignement & plus conuenablement comparer qu'aux quatre vertus Cardinales.

Ie ne parleray point du Roy qui comme l'esprit Royal qui croit en Babylone qui florit le iour qu'elle est entee, ou ces peuples des Indes qui naissoient chenus, a tellement deuancé le temps qu'au sortir du berceau il a commancé à produire le fruict auec la fleur, & fait voir vn meur iugement en vn aage en-

core tendre, puiſque chacun ſçait qu'il eſt à ſon Conſeil. ce qu'eſt le chef aux membres à qu'il influë la vigueur, & le premier mobile aux Cieux inferieurs qu'il fait mouuoir à ſa cadence, en ce qu'ils n'agiſſent que ſelon ſes mouuemens qui ſont regis en ſorte par la raiſon & la iuſtice, que toutes les reſolutions qui s'y prenennt ſe rapportent entierement à ces fins.

Ie me tairay auſſi de la Royne ſa Mere, qui comme vne Minerue qui conduiſit la nauigation de Thelemaque pour aller trouuer ſon Pere, a conduit auſſi le cours de la minorité du Roy ſon fils en vne mer ſi agitee que les experts & aſſeurez pilotes paliſſoient de peur & reſtoient ſans art, & ce auec tant de dexterité pour elle, & de felicité pour la France, qu'en franchiſſant tous les eſeuils, qui ſembloient auoir conſpiré ſon naufrage, elle s'imprimeroit vne tache d'ingratitude ſur le front que toute l'eau de l'Ocean ne pourroit iamais effacer, ſi apres Dieu elle ne recognoiſſoit luy eſtre redeuable de ſon ſalut, ny ayant perſonne qui ignore qu'elle ne ſoit au Roy ſon fils, non ſeulement ce que Berhſabee eſtoit à Salomon qui la faiſoit ſeoir en vn ſiege à coſté du ſien, ains qu'encore qu'il prenne d'autant plus volontiers ſes aduis que l'experience qu'elle a acquiſe ne luy permet pas de luy en donner que de ſolides, & l'affection qu'vne Mere à naturellement pour ſon fils, la rend exempte du ſoupçon, qu'ils ſoient meſlez

d'aucun intereſt que de celuy d'vne perſonne qui luy eſt plus chere que la ſienne propre.

Seulement reuiendray ie aux quatre, dont le Conſeil du Roy eſt compoſé ; & diray de Monſieur les Cardinal de la Roche Foucault, que la grandeur de ſa vertu autant & plus, que celle de ſa maiſon a eſleué au Cardinalat, que Rome ou la medisance & la calomnie ſont telles, qu'elles n'eſpargnent pas leurs Souuerains Pontifes, la veu auec telle admiration que ſi elle ne l'a mis au rang des ſujets Papables à cauſe du peché originel, elle l'a reputé pour canoniſable, tant ſa temperance aux plaiſirs meſmes qui pour eſtre les plus innocens doiuent eſtre les plus permis, le rend rigoureux à ſoy meſmes, en ſorte que ſa vie eſt non ſeulement exempte de reprehention, ains digne de ſeruir d'exemple à ceux qui aſpirent à la perfection. Au reſte ſçachant que l'ame a le droit d'aiſneſſe ſur le corps, & que chercher premierement le Royaume de Dieu & ſa iuſtice, eſt adiouſter à la condition humaine tout ce qui pourroit luy defaillir, il teſmoigne en toutes ſes actions faire pluſtoſt la cour à Magdelaine qu'a Marthe, preferant la vie contemplatiue à l'actiue.

Pour Monſieur le Cardinal de Richelieu, l'eloquence qu'il à fait paroiſtre en ſa harengue aux Eſtats, la doctrine en ſon liure contre les Miniſtres de Charenton, le zelle enuers les ames qui luy eſtoient commiſes pour

l'instruction du Chrestien, & sa prudence, & d'exterité incomparables au maniement des affaires, ont esté les eschelons qui l'ont fait monter en ces hauts degrez d'honneur & de gloire, qu'il tient en l'Eglise & en l'Estat. Sa personne estant auiourd'huy si vtile, qu'on peut dire iustement de luy au regard de la Frãce, que l'on disoit autresfois de Caton au respect de Rome, veu qu'il conioinct vne si grande solidité de iugement à vne si grande viuacité d'esprit, que iamais qualitez contraires ne se virent temperees par vne si parfaite harmonie, en ce que si l'vne luy fait preuoir les maux, l'autre luy fait porter incontinant les remedes. Estant tel, en fin que si quelques vns se sont autrefois imaginez que les Anges eussent des corps, mais si rares & deliez qu'ils sont comme imperceptibles, il semble auiourd'huy auantageusement pour luy renouueler cét erreur, ny ayant nul qui ne iuge que la nature ne luy en a donné vn si flouet & delicat tel qu'est le sien, que pour faire agir plus fortement & plus noblement son esprit, qui aiguise de ces pures inteligences qui par vn mutuel regard s'entendent, conçoit, & enfante en vn instant, ce dont au iugement des plus spirituels, la seule nature Angelique est capable. Cependant si on me demande ce qui luy reuient de ces rares & singuliers dons, qui le mettent hors du pair, & de la cathegorie des ames, ie respondray auec verité rien autre chose que ce qu'il fait au flambeau qui

pour eſclairer à autruy ſe conſume luy meſme, attendu que l'eſtat recueillant le fruict de ſes trauaux & de ſes villes, il ne fait que ruiner le peu de ſanté qu'il à, que quelques fois la reduit à tel point, que comme vne hoſtie immolee pour le ſalut public, il ne luy reſte que la langue, qui neantmoins vaut tout le corps puis qu'elle ſert d'oracle infaillible à la France.

Si on veut contempler la Iuſtice en ſon troſne auec les ornemens qui luy conuiennent, il ne faut que ietter la veue ſur Monſieur le Chancelier, excepté que la ou la ſienne eſt violee pour n'auoir nulle acception de perſonne, elle a leué ſon bandeau pour conſiderer le merite de celle dont elle a fait eſlection, pour mettre en depoſt en ſes mains ce qu'elle a de plus precieux, eſtant certain que ce quelques vns donnent aux importunitez & recõmandations ou à d'autres conſiderations, il n'a obligation de ſa charge qu'à la Iuſtice, & à la bonté du Roy, qui pour la cognoiſſance particuliere qu'il auoit des bonnes qualitez qui ſont en luy, a creu ne pouuoir la remplir d'vne perſonne plus digne. Et de fait qui remarquera ſoigneuſement la façon auec laquelle il la exercee iuſques icy, il trouuera qu'ayant rendu à vn chacun ce qui luy appartient ſans autres eſgard ny intereſt que de la Iuſtice, il tient ſi iuſte la balance meſme en ce qui le concerne, que ny le poids d'vn fardeau ſi peſant, qui feroit courber les eſpaules

d'Athlas ne l'Abaisse, ny la grandeur d'vne qualité si eminente qui le met au dessus de ceux de sa robbe, ne l'esleue ains tousiours semblable a luy mesme est en vn esgal temperemment.

Il reste la force qu'il ne faut point aller chercher en vn Samson, ains seulement en Monsieur le Mareschal de Chomberg, en qui on void celle de l'esprit, esgaler voire surpasser celle du corps: Estant tel que comme ce Iuge d'Israel, quitta son pays pour aller chercher vne femme en vn estrange, ainsi a t'il renoncé à celuy dont il est yssu, pour espouser celuy auquel il s'est habitué, & ce auec tant dauantage pour luy, que comme le greffe enté au Sauuageon se conuertit en la nature, de mesme s'est il naturalisé François iusqu'à tel point qu'il ne peut estre pris pour autre. Estant encore conforme en cecy à ce dompteur de Lyons, qui apres la victoire qu'il remporta sur celuy qu'il depeça de ses mains, proposa cet Enigme, que du fort estoit sorty le doux, qu'apres auoir surmonté l'enuie qui l'auoit esloigné de la Cour & des affaires, il gouste maintenant la douceur de ceste consolatiõ, de si estre veu rappellé auec d'autant plus d'honneur que ceste Eclypse n'a seruy qu'à en rehausser l'éclat Mais comme les choses semblables marquent leurs dissemblances, il y a celle-cy entre ce pilier d'Israel, & luy que la ou l'autre en renuersant le temple des Philistins s'enseuelit en leur ruine, celuy-cy, est vne

des

des plus fermes colomnes sur laquelle l'estat se maintient de sorte que le versqu'Alexandre enuioit sur tous ceux d'homere, où parlãt d'Agamennon il le dit sage en Conseil, & vaillant au combat, luy peut sans flaterie estre attribué.

Ie m'estendrois & me perdrois en l'air de leurs louanges, puis que toutes celles qu'on leur peut donner sont au dessous de leurs merites, si par ce peu que i'en ay dit on ne conceuoit aisement ce qui en reste à dire, il suffit de conclurre en ce qui regarde ces quatre personnes que i'ay proprement comparees aux quatre vertus Cardinales, que comme la terre se soustient sur ses gonds, & l'estre moral de l'homme sur ces quatres vertus ainsi le Roy se repose-il sur ces quatre personnes du plus grand fais de son Estat.

Attribuant la mort d'Henry le Grand d'immortelle memoire à l'assistance qu'il a rendus aux Holandois, les mouuemens durant la Regence, à celle que la Royne mere du Roy leur à continues, & la taxãt d'auoir espuisé le thresor que le feu Roy auoit amassé, en le distribuant, non aux fidelles seruiteurs du Roy, mais aux Princes enuieux de la Couronne.

A ces trois chefs, trois mots de response satisferont nostre Autheur, & me feront toucher du bout du doigt, la fin de celle que des le commencement ie me suis proposé de faire son liure.

Ie diray pour le premier que Dieu qui tient en sa main le filet de la vie des Rois pour l'a-

longer ou accourcir comme il fait celuy du moindre de leurs subiects, sçait le subiect pour lequel il a tranché celuy de la sienne, qui sembloit deuoir s'estendre iusqu'à vn siecle, Mais que les hommes qui ne peuuent iuger de la cause des choses que par les effects, enseignez par l'experience ne s'accorderont iamais à ce que dit nostre Autheur, *que la vie de ce grand Monarque ayt esté esteinte par les rebellions & factions Byroniques*, puisque le chef d'icelles estant à bas, le mort ne mord plus. Mais plustost peut on dire auoir esté causee par les chimeres, que la lecture du liure de Mariana & autres semblables, auoient imprimé en vn cerueau melancholique, qui en fin luy ont faict enfanter ce monstre prodigieux de parricide, qui portant ce grand Roy au cercueil à pensé y enseuelir quand & quād la Frāce. Et de ceste verité ne doit on demander autres tesmoings que Messieurs du Parlement, qui par ce qui resulte du procez de ce miserable, peuuent sçauoir ce qui en est.

Quant au second, comme la lune emprunte la lumiere du Soleil, & que ceste fleur qui tourne incessammēt à ses mouuemēs ne le perd de veuë, que quand il se couche ainsi la Royne mere du Roy instruite pendant vn bon nombre d'annees de la bouche d'Henry le Grand, lors qu'il est venu à s'eclipser, n'a peu faire autre chose que de suiure les maximes & les volontez de celuy qui viuant a tousiours esté la reigle des siennes. Au surplus auant que de remettre entre les mains du

Roy son fils le gouuernail de son Estat qu'il luy auoit pleu consigner aux siennes, elle en a tellement calmé le trouble, le luy a rendu si paisible & asseuré, & en la personne d'vne femme a releué l'authorité Royale à tel degré quelle a fait perdre en France, ceste maxime imprimer en l'esprit de la plus part des Grãds, que toutesfois & quantes qu'il leur plairoit ils seroient capables de faire la loy à celuy de qui ils la doiuent receuoir, ayãt humilié ceux d'entre eux, qui ne recognoissoient pas la puissance souueraine de leur Roy, comme ils deuoient, venant au treiziesme qui regarde la profusion que l'autheur pretend que ceste grande Princesse a introduite aux finances, ie luy demanderois volontiers s'il en eust eu lors le maniement, ce qu'il eust fait, sinon de conseruer par l'argent qui est le nerf de la guerre, la floriſſante paix que le feu Roy auoit establie en la France, comme elle a fait, puis que n'ayant esté amassé que pour sa conseruation, elle ne pouuoit l'employer à vn vsage plus vtile, & que la nef de l'Estat estãt agitee de toutes parts des vents des factions qui s'esleuoiẽt contre elle, & la menaçoient de naufrage, elle deuoit en cela vser de la prudence du Pilote, qui voyant son vaisseau pour estre trop chargé prest à perir, iette vne partie de sa charge en l'eau pour sauuer l'autre. Et de fait nous auõs veu que tant qu'il y a eu dequoy contenter les Grands, la bonace a duré, mais lors que le fõds est venu a manquer, aussi tost les mescon-

tements ont excité la tourmente. Cela n'a pas empeſché neantmoins qu'à proportion des ſommes immenſes quelle a eſté contrainte d'accorder à ceux qui d'autant plus qu'ils eſtoient de condition releuee portoient auſſi plus d'ombrage, *elle n'en ayt departy aux fidelles ſeruiteurs du Roy*, auſquels par la meſme raiſon par laquelle la vertu ne cherche recompenſe qu'en elle, la fidelité auſſi leur en eſtoit vne ſuffiſante, ſçachant bien qu'ils n'euſſent pas peu la faire paroiſtre, ſi elle ne leur en euſt dõné le moyen & ce pour l'oppoſer à la deſobeiſſance des autres. Tant y a qu'on iette l'œil ſur toutes les Regences qui ont precedé la ſienne, il ne s'en trouuera aucuns qui ait conſeruó l'Eſtat, ſi en ſon entier quelle à fait ayant en outre cet aduantage ſur les autres de l'auoir porté au plus haut poinct d'honneur, où il pouuoit eſtre, à raiſon dequoy la France ne pouuant s'acquiter des infinies obligations quelle luy a, pour la plus digne recognoiſſance quelle luy en puiſſe rendre, d'vne cõmune voix l'honore de ces epithetes ſinguliers d'eſtre la honte du paſſé, la gloire du preſent, & l'exemple du futur.

Ie me diſpenſerois volontiers de reſpondre en cét endroit à ce que noſtre eſcriuain dit à ſa Maieſté *qu'il ſemble qu'elle ait autant de maiſtres comme elle à de Generaux ſur ſes armees*, tant ce trait eſt ridicule, ſi ie ne recognoiſſois qu'il eſt encore plus impudent & plus malin, en ce qu'il taſche à la rendre telle, qu'il ſemble que le Maiſtre deſpende de ſes ſeruiteurs.

Mais tout le mal que ie pretends en cela luy faire, est d'appeler du Iugement d'vn Docteur ignorant, à celuy d'vn Docteur bien informé, car quand il le sera, il sçaura que si les Romains ayant vn iour accordé le triõphe a leurs Generaux d'armees, les remettoient le lendemain au rang des personnes priuees, le Roy à vne authorité si absolue sur les siens, que par la simple expression qu'il leur fera de sa volõté, il les remettra quand il luy plaira à ce qu'ils estoient auparauant qu'il les eust honorez de ces charges, mais il n'en sera pas en la peine (auec l'ayde de Dieu) par ce que tesmoignans tous à l'enuy l'vn de l'autre comme ils font ne conspirer à autres fins qu'à procurer de tout leur pouuoir l'accroissement de la reputation de sa Majesté, & celuy de la dignité de sa Couronne, ils la conuient, & conuiendront tousiours par là de leur en departir plustost la continuation que non pas la reuocation, & la recompense de leurs seruices que la punition de leurs desseruices, en voulans contregréter tenir les commandemens principaux de les armes.

En fin nostre Docteur pour combler le boisseau des iniquités qu'il impropere à nostre Roy, qui est tout remply de Iustice, pour la derniere piece de batterie dont il le veut battre en ruine, il le menace de l'excommunication, luy qui pour sa rebellion enuers son Dieu, & son Roy, & sa pertinacité & demeurer la encourue de droit, & de fait, mais les

Lauriers d'vn Cesar ne craignent point la foudre. Vrbin VIII. a bien succedé à Boniface VIII. Iules II. Leon X. Sixte V. & autres ennemis de nos Roys, qui ont mis leurs personnes en proye, & leur Royaume en interdit, mais non pas à la haine que sans suiet ils auoient conceus contre eux, au contraire cõme l'air que nous respirons, fait la principale partie de la vie de l'homme, il a trouué celuy de la France si doux qu'il faudroit qu'il beust dans le fleuue d'oubly, ou qu'il en conserue à jamais la memoire. Il sçait trop que comme Souuerain Pontife, il doit en Pere commun aymer esgalement les personnes & les Estats des Roys tres-Chrestiens & Catholiques, lesquels cõme les deux plus Illustres de la Chrestienté releuent d'autant plus l'honneur de l'Eglise, qu'ils tirẽt à plus de gloire de s'en dire les principaux enfans, que non pas de tous les tiltres qu'ils possedent, ce qui le doit conuier d'vser & de l'authorité qu'vn Pasteur à sur ses ouailles, & de celle qu'vn Pere à a l'endroit de ses enfans pour les vnir & maintenir en l'intelligence qui est necessaires pour la liaison de leurs personnes & de leurs Couronnes, & la tranquilité de leurs Estats, de laquelle despend absolument celle de l'Europe. D'autre part il est Prince si iudicieux qu'il n'ignore pas que le seul moyen qu'il à de subsister dans ses Estats, est de tenir entre ces deux grands Roys, la balance esgale, veu que s'il venoit à se relascher iusqu'à ce point, de don-

ner le poids à l'Espagnol, il pourroit bien faire son compte que la ou nos Papes François attirez par l'Aimant de la patrie, ont transferé pour quelques annees le Sainct Siege de Rome en Auignon, il le transferoit pour tousiours de Rome à Tolede.

En fin le zelle de sa Saincteté est si grand à la conseruation de la tranquilité publique, qu'il est impossible de croire que pour la troubler à l'appetit d'autruy, elle se resolue jamais à faire aucune action qui terniſſe tant soit peu celles d'vn Roy tres Chrestien fils aisné de l'Egliſe, lesquelles iusques à present n'ont eu autre but que l'aduancement de la gloire de Dieu & celuy de son espouſe.

Puis que ie suis insensiblement tombé sur le sujet de sa Saincteté, & que peut estre sans considerer que ie suis François, & sur tous plein de zelle enuers mon Roy, & ma patrie, elle n'agreeroit pas entierement ma franchiſe d'escrire, pour leuer tout lieu de plainte à celle à la volonté de qui ie desire conformer toutes les miennes, ie proteſte icy deuãt Dieu qui est Scrutateur des cœurs, que si le fil de mon discours m'a porté à parler d'elle, outre que ce n'a esté, qu'auec le respect que doit vn Chrestien au Vicaire de Iesus-Christ, vn mẽbre de l'Egliſe à celuy qu'en la perſonne de Sainct Pierre il en a conſtitué Chef vniuerſel, & vne ouaille au Souuerain Pasteur des ames, si quelques parole estoit eschapee à ma plume qui luy fut moins agreable que ie ne

desirerois, ie la desaduoue & la condamne, estant prest de la retracter toutesfois & quantes quelle viendra à ma cognoissance, ainsi que ie soumets & ceste response & tout ce qui pourra jamais partir de moy à la censure de l'Eglise, en la communion de laquelle ie proteste vouloir viure & mourir.

Ie proteste encore deuant Dieu qui est moing de mes actions doit estre mon Iuge, que ce que i'ay escrit iusques icy cõtre le Roy d'Espagne, n'a esté par aucune animosité que i'aye contre sa Maiesté, que ie reuere, & à raison de la dignité de sa personne, & de la grandeur de ses Estats, & en outre de l'alliance qu'il à auec ceste Couronne, laquelle ie voudrois auoir cimentee par la derniere goute de mon sang, mais seulement par la pure necessité que i'ay eu de iustifier les actions du Roy tres-Chrestien par les siennes, afin que ce que l'on tourne en louange & benediction à l'vn ne soit point imputé à blasme & maledictiõ à l'autre, comme fait nostre Docteur. Et aussi pour apprendre au Conseil de conscience d'Espagne qu'ils ne doiuent pas tant eslargir la leur, au preiudice de celle de leur Maistres, qu'ils le mettent au hazard de perdre l'Empire du Ciel pour la conqueste de celuy d'vne partie de la terre, ne considerant pas que la terre au respect du Ciel n'est qu'vn point, & que le plus vtile Cõseil qu'il luy d'eussent dõner, seroit celuy que Cyneas donna à Pyrrhe qui auoit englouty en idee la Monarchie vniuerselle

uerſelle, le perſuadant de iouyr du repos qui luy eſtoit aſſeuré ſans au prix de nulle trauaux tenter vn deſſein dont le ſuccez pouuoit auſſi toſt tourner à la honte, qu'à ſa gloire.

Que ſi en ceſte reſponce par laquelle ie reffute l'aduertiſſement de noſtre Docteur, ceux que Dieu a appellez en ſon Egliſe pour y adminiſtrer la paſture de ſa ſaincte parole, trouuoient mauuais que i'aye parlé d'vn qui porte ce tiltre autrement qu'il ne ſemble cõuenable, la cenſure que ſans doute interuiendra bien toſt contre ſon libelle, leur fera, ie m'aſſeure changer d'opinion; & que ſi i'ay peché en ce genre, ça pluſtoſt eſté au moins qu'au plus, mais pour ceux qui pour vſer de la Theologie comme il faut, peuuent vrayement ſe dire Docteurs, ie les honore comme la lumiere du monde, & le ſel de la terre, en ſorte qu'il me ſeroit impoſſible de ne pas baiſer les pas de ceux qui euangeliſent la paix.

En fin ſi les ſimples qui ſe ſcandaliſent de tout, improuuoient la liberté que i'ay priſe de repreſenter veinement la verité, ils ſçauront qu'en ce faiſant ils s'en declarent ennemis, & qu'outre qu'elle doit eſtre le nord à l'aſpect duquel il faut que la plume ſe guide, le ſecond motif qui m'y a porté a eſté le deſir que i'ay eu de deſtruire en eux ceſte maxime erronnee qu'ils tiennent, qu'il ſoit impoſſible d'eſtre bon Catholique & Politique enſemble, comme s'ils ignoroient ou faignoient ignorer

qu'en l'ancienne Loy, le culte Diuin & l'Eſtat fraterniſoient és perſonnes d'Aaron & de Moyſe, & qu'en la nouuelle Ieſus-Chriſt, qui eſt Dieu & Roy tout enſemble, & qui par cõſéquent ſçait mieux que tous ce qui eſt deub à chacun d'eux, nous a commandé formellement de rendre à Ceſar ce qui appartient à Ceſar, & à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Noſtre Autheur ne pourra pas ſe plaindre qu'en reuanche du maigre banquet qu'il m'a offert par ſon aduertiſſement qui à peine valoit vn remerciement ſemblable, ie ne l'aye traicté Royalement, comme Porrus deſiroit l'eſtre d'Alexandre, attendu qu'il ne ſçauroit ietter l'œil ſur ceſte reſponce, qu'il n'y voye preſque en chaque page reluire eminemment l'honneur du Roy tres-Chreſtien, que par vn orgueil inſuportable, il a taſché d'obſcurcir, ne conſiderant pas que toutes les iniures & calomnies qu'il luy à impoſees, ſont autant de nuees qui diſſipees ne ſeruent qu'à faire eſclatter d'auantage la lumiere du Soleil. Ses actions eſtans telles, & le choix qu'il fait de ceux à qui il daigne faire part de ſes affections, ſi iudicieux, que l'on peut dire auec verité que la modeſtie d'ont ils vſent en la poſſeſſion des bonnes graces d'vn ſi grand Prince, fait que ce qui a tourné à quelques vns en blaſme & en enuie, leur tourne par la voix de tous en louange & en merite, toutesfois pour donner encore plus de ſuiet de contentement à no-

ſtre Docteur, à l'imitation de Luculle qui pour ſurpaſſer tous les hommes de ſon temps en la ſplendeur & magnificence de ſes feſtins, auoit deſtiné à ceſte fin ſept chambres en ſon Palais, qu'il appelloit des noms des ſept planettes, ie veux le traitter preſentement en celle de Iupiter qui en eſt le Roy, en ce que comme vn Poëte Grec en l'Hymne qu'il fit à ſa louange la commança, & finit par luy, ayant auſſi commencé ceſte reſponce par la parole que i'ay adreſſée à noſtre Autheur, il eſt bien raiſonnable que ie face encore icy le meſme, afin que la fin ſe rapporte au commancement.

Monſieur *Boucher*, mon amy, excuſez moy ſi ce mot eſt en fin eſchapé à ma plume, veu qu'il eſtoit impoſſible de tant tournoyer autour du pot ſans le deſcouurir ce que i'ay fait ſous l'aſſeurance que m'en ont donné diuerſes perſonnes dont la conſcience ne voudroit auoir penſé, ſeulement à contrepeſer vn Empire au moindre menſonge, s'ils vous ont pris pour vn autre c'eſt innocemment, tant y à qu'à droit ou à tort, ayant de ſi bons garends ie m'adreſſe à vous ſeul pour tous les Archiligueurs dont (pour vſer de l'Epiteſte qu'il vous plaiſt donner au Roy tres Chreſtien) vous eſtes le Coryphee, ſuiuant en cela la forme de Iuſtice qui pour auerer l'Autheur d'vn crime, veut qu'õ ſe prenne à vn des complices, pour par la queſtiõ ordinaire & extra-

ordinaire qu'on luy donne, le luy faire confesser, car de croire que celuy de l'aduertissement soit *Eudemon* c'est plustost vn Cacodemon le plus noir de tous ceux de l'abisme. Monsieur mon amy, dy-je, quoy que ie ne doute point qu'il ne soit vn peu rude à vn Docteur d'estre instruit par vn escolier qui à peine à tiltre de clerc, à vn sçauãt par vn ignorant, si est ce que comme le sage n'a point fait de scrupule d'enuoyer les sages comme luy aussi bien que les foux, à l'escole des bestes, vous ne deuez pas aussi trouuer mauuais que quand vous bronchez ie vous releue. En suite dequoy, apprenez de moy si vous ne le sçauez, que quand vn Sage Grec dit qu'il faut parler sobrement des choses hautes, cela se doit entendre non seulement des Dieux mais des Roys, qui inferieurs seulement à Dieu sont superieurs à tous les autres, que bien qu'ils ne portent pas tous le nom d'Artaxerces, ils ne l'aissent pas d'auoir les mains longues, enfin que l'ire des Roys est redoutable, & que bien que ceux qui l'ont prouoquee soient quelques fois long temps comme vous à en sentir les effets, si est ce que Dieu qui est le protecteur des Roys, & prend en main leur cause, chastie tost ou tard la rebellion, en sorte que l'attente ne fait qu'en augmenter la peine. Seruez vous du temps fauorable qu'il vous donne pour venir à resipiscence & amãdement de vostre faute, changez ce cœur de

Rocher que vous auez pour voſtre Roy, en vn de chair qui ſoit capable d'y receuoir les impreſſions que la nature y forme, en nous donnant l'eſtre, purifiez par le charbõ ardẽt de ce zelle dont vous dittes bruſler pour ſa Majeſté, voſtre langue Impure auec laquelle vous auez tant dit de mal des Roys, ſes predeceſſeurs, & d'elle, & en dittes à l'aduenir autant de bien, afin qu'à voſtre imitation vos ſemblables facent le meſme, ayez la larme à l'œil le repentir au cœur, & la confeſſion en la bouche, & venez recourir à ſes genoux comme à vn Autel de franchiſe, c'eſt en ceſte façon qu'elle vous receura, & non pas en celle que vous auez choiſie en luy voulant donner vn aduertiſſement dont vous pouuez d'autant plus librement vous diſpenſer, que vous ſçauez bien en voſtre conſcience qu'elle n'en auoit que faire, & faiſant en cela ce que vous deuez, ſans doute à l'exemple de Dieu de qui elle eſt icy bas le plus ſenſible image, elle oublira voſtre offenſe, ou ne la fera repaſſer à ſa memoire que pour ſeruir de trophee à ſa clemence, & qui plus eſt, vous euiterez le chaſtimẽt que vous ne vous pouuez garentir de receuoir en ce monde ou en l'autre. Tandis que ie l'airay occuper voſtre eſprit en ceſte meditation qui eſt la plus vtile pour vous que vous ayez faite iuſques icy, & que vous puiſſiez faire iuſques à la derniere periode de voſtre vie, ie me ſeruiray de la priere enuers Dieu, dont l'Egliſe

noſtre Mere ſe ſert tous les iours pour la ſanté & proſperité de noſtre Roy tres-Chreſtien, en luy diſant.

O Seigneur qui tirant vn rayon de la Majeſté infinie, qui vous fait eſclater au Ciel parmy les eſprits bien heureux, pour le mettre en la face de celuy qui repreſentant la voſtre en terre, reluit comme vn demy Dieu aux yeux de ſes ſuiets, exaucez le au iourd'huy que pour luy teſmoigner voſtre amour, le viſitant par la voye, dont vous auez accouſtumé de viſiter ceux que vous aymez, il aura recours à voſtre indicible bonté comme à l'vnique remede de tous ſes maux: que ce nom tout puiſſant du Dieu de Iacob, au ſon duquel le Ciel ſe courbe, la terre ſe proſterne, & l'enfer tremble, le protege contre tous les pernicieux deſſeins que les ennemis de ſon ſalut, & du noſtre, oſeroient machiner contre ſa ſacree perſonne & ſon Eſtat comme le Ciel, comme la terre de ſon manteau, & la poule, les pouſſins qu'elle met ſous ſes aiſles à l'abry des Serres du Milan.

De ce ſanctuaire que vous auez choiſi pour eſtablir le throſne de voſtre gloire, qui eſleué ſur tous les Cieux, marque la grandeur dont vous l'eſtes ſur toutes les creatures, enuoyez luy en toutes occaſions à point nommé l'ayde que vous ſçauez qui luy eſt neceſſaire, pour deſtourner tous les traits qui n'auroient pour but que ſa perſonne: & de Sion

ceſte Saincte montagne que vous auez eſleuee ſur les plus releuees de la terre, pour y faire voſtre demeure eternelle, tenez la deffence armee touſiours preſte à le ſecourir au beſoin contre tout ce qui voudroit l'attaquer.

Vous ô premiere perſonne de la treſſaincte Trinité, qui pour eſtre l'ancien des temps vous attribuez particulierement la memoire, ayez touſiours preſente à vos yeux celle des Sacrifices dont tant de pieuſes & religieuſes ames, chargent tous les iours vos Autels pour la ſanté de ſa perſonne & la proſperité de ſon Eſtat, & que la France de ſon cœur conſommé au feu de voſtre amour qu'il vous offre tous les iours en holocauſte, ſoit vn parfun de ſi ſouefue odeur qu'embaumant la terre & le Ciel, il puiſſe monter iuſqu'à voſtre throſne à ce que vous reſpiriez vous meſmes vn ſi doux air.

Que ſon cœur autãt par la volõtaire reſignatiõ qu'il vous en a faite que par l'abſolue diſpoſition que vous en auez, eſtant continuellement comme il eſt en vos mains, pour diriger & conduire toutes ſes actions à l'aduancement de voſtre gloire, & de l'Egliſe voſtre Eſpouſe, obtienne la fin de tous ſes deſirs, & particulierement celuy qu'il à d'vn d'Aulphin comme le ſeul bien qui ſemble deffaillir à la Royauté, & à ſon mariage, & à toute la France : que voſtre prouidence ſin-

guliere qui veille à luy administrer tout ce qui luy est necessaire, l'ayant pourueu d'vn conseil dont elle a fait choix auant la prudence de ce Prince, tous les aduis qui en resulteront comme iustes & saincts par la deppendence & rapport qu'ils auront auec ceux d'vn comme vous qui est la Iustice, & la saincteté mesme, ayant par la confirmation qu'il vous plaira en faire, sans laquelle les hommes proposent & deliberent en vain, les esuenemens conformes à ce que l'on en peut, & doit attendre, renuersans au contraire tous ceux des Architophels qui n'aboutiroient qu'à la ruine du Roy & celle de son Royaume.

Que tous les François se resiouissent en celuy que vous auez daigné leur donner pour Roy, & de qui ils doiuent esperer leur salut & leur appuy, le Clergé en contribuant non seulement ses vœux pour la conseruatiõ & l'augmentation de la grandeur de sa personne, & de la felicité de son Empire, mais vne partie de son bien, alors que celuy des affaires de sa Majesté le requerra la noblesse en espandant son sang pour son seruice, & la manutention de son Estat, dont elle est le principal arcboutant, le peuple en portant gayemẽt le fardeau que les neceſſitez vrgentes & presentes del'Estat le contraignent d'imposer sur luy, ses villes en perseuerant en la fidelité & obeissance quelles luy doiuent, afin que tous à l'enuy luy rendẽt des preuues signalees de leur affection

en

en ſon endroit : Et pour ce qu'vn Roy pour grand qu'il ſoit au reſpect de voſtre redoutable Maieſté, n'eſt riẽ puis qu'il ne ſubſiſte que par elle, ce ne ſera pas en ſon nom que nous nous magnifierons, mois au voſtre ô grand Dieu qui fait que le ſien eſt en reputatiõ non ſeulement parmy la France, ains es Nations eſtrangeres les plus eſloignees d'elle, afin que ſur vn ſi bon fondement noſtre ioye & noſtre confiance ſoient iamais vaines.

Accompliſſez Seigneur toutes ſes demandes puis que procedans d'vn Roy Iuſte, qui ne ſe peut dire tel que par participation de voſtre ſouueraine Iuſtice, elles ne tourneront pas tant à ſon vtilité particuliere, comme à l'aduantage de voſtre gloire, & au bien general de tous ſes ſubiects, afin que maintenant chacun cognoiſſe que vous aimez & faictes vn tel cas de voſtre amy, qu'à peine ouure t'il la bouche pour vous requerir de quelque choſe qui importe ou de ſon ſalut, ou de celui des peuples qu'il vous à pleu commettre ſous ſon gouuernement, que voſtre bonté eſt auſſi toſt preſte à la luy accorder.

Exaucez le, de ce ſainct lieu, où ſur tous les cieux des cieux plein de Pompe & de Maieſté vous vous ſeez ſur tous les cœurs des Anges, n'ayant rien au deſſus de vous, mais bien voyant à vos pieds toutes les creatures ſubiectes, ſans que la diſtance infinie qu'il y a de la terre au ciel empiree, empeſche que ſes

prieres paruiennent à vos oreilles, le secourant non pas comme vn Roy feroit vn autre: mais bien auec ceste dextre puissante auec laquelle vous auez renuersé & abisme dans la mer Pharaon, & tout son exercite qui poursuiuoit vostre peuple, & en vne nuict fait passer par le tranchant de l'espee d'vn Ange cent quatre-vingt cinq mil Assyriens, le chef desquels opprimoit les Citez de Iuda, afin que quand toutes les armees du monde capables deffrayer les cœurs les plus asseurez, seroient rangees en bataille contre luy, le sien n'en reçoiue pas la moindre esmotion estant fortifié en l'esperance qu'il met en vous.

Si ses ennemis appuyent la leur sur le nombre de leur Cauallerie & Infanterie, pour luy, encore que moyennant vostre grace, il ayt presentement des Armees sur pied pour la garde de ses frontieres, pour chastier la rebellion de ses subiects, & pour l'assistance qu'il doit aux Alliez de sa couronne, sçachant que celuy là est maudit qui se confie aux hommes plustost qu'en vous & au bras de la chair qu'à la vertu Diuine qui d'vn souffle abat les armees les plus puissantes & terribles, il n'a & n'aura autre confiance qu'en l'inuocation de vostre sainct nom, vous estes & serez à iamais l'anchre de son salut, le refuge auquel il aura recours en toutes ses necessitez, & la fin à qui il r'apporte & rapportera tousiours entierement toutes les victoires, dont vostre bonté

ialouſe de ſa gloire daignera, l'honorer pour le rendre incomparable entre les plus puiſſans & les plus redoutez Monarques de la terre, ceux qui par leur rebellion ont oſé s'eſleuer contre leur ſouuerain, & oppoſer l'Iniuſtice de leurs armes à la Iuſtice des ſiennes, ſe ſont obligez & vous quand & quand, qui prenez en main la deffence des Rois contre leurs ſubiects, à les faire tomber de ce ciel de preſomption où ils portoient leurs experiences, dans labiſme du deſeſpoir, où ils ſont à preſent reduits, en ſorte qu'ils n'ont autre reſſource pour ſe remettre de ceſte cheute qu'en l'obeiſſance que vous leur commandez de rendre à leur Prince : Mais pour ceux qui ſi ſont maintenues conſtamment en ſeruant ſa Maieſté comme ils doiuent, ils ſe ſont releuez alors qu'aux yeux de leurs ennemis ils paroiſſoient abbatus de courage pour n'auoir eu vn temps la hardieſſe de les attaquer, & ſe ſont tellement èſleuez en l'opinion que les preuues qu'ils ont faicte de leurs forces leur en a fait conceuoir, que victorieux, ils ne croyent pas pouuoir iamais eſté vaincus.

Seigneur ſauuez le Roy que vous auez eſtably pour ſauuer les autres, que voſtre œil qui ne dort point, mais veille inceſſamment pour la garde d'Iſrael, ſoit touſiours ouuert pour aller au deuant de tout ce qui pourroit le menacer, que l'Ange Gardien à qui il vous à pleu commettre le ſoin de ſa perſonne s'ac-

quite si dignement de ceste charge qu'en demeurant responsable enuers vous, il descharge nos esprits de l'apprehention qu'ils pourroient auoir sur ce subiect: la Iustice de nostre Roy comme la vostre, l'innocence de ses mœurs vostre essentielle bonté, le zelle qu'il à pour vostre gloire, & celle de vostre Eglise, vostre charité infinie, les cris de tous ses peuples vous obligent à les exaucer à ce iour, qu'ils vous inuocquent tous pour son salut de qui despend le leur, & particulierement les vœux de celuy qui se tiendroit le plus glorieux de tous les hommes, si par la perte de mil vies s'il les auoit, pouuoit immortalifer la sienne, afin que les François peussent en effect aussi bien qu'en desir, crier tous vnanimement de LOVYS le Iuste, ce que les Israelites crioient de Salomon, *Viue le Roy eternellement.*

FIN.